S O M M A I R E

S C E A U X

ETAT CIVIL

AN VI - AN XI

NAISSANCES

AN VI	(1797 - 1798)	FOLIO N°	1	AU N°	11
AN VII	(1798 - 1799)	FOLIO N°	12	AU N°	25
AN VIII	(1799 - 1800)	FOLIO N°	26	AU N°	40
AN IX	(1800 - 1801)	FOLIO N°	41	AU N°	56
AN X	(1801 - 1802)	FOLIO N°	57	AU N°	71
AN XI	(1802 - 1803)	FOLIO N°	75	AU N°	95

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

CANTON de Sceaux d'Unité

COMMUNE de Sceaux d'Unité

SIXIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

ACTE DE NAISSANCE.

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE)
ARCHIVES
MUNICIPALES

Le présent Registre contenant *vingt* feuillets, pour servir aux Actes de Naissance de la Commune d*e Sceaux Unité* Canton d*e Sceaux Unité* Département de la Seine, pendant l'an VI, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous soussignés Président de l'Administration Municipale dudit Canton.

Fait à Sceaux Unité le 1er vendemiaire an 6e de la République Française, une et indivisible.

Dupuis

premier fuillet

Le Six Vendemiaire de l'an Sixieme de la Republique
Une Et Indivisible à Cinq heures du Soir par devant Moi Etienne Bouret
Adjoint à L'agent Municipal de la Commune de Sceaux Limite Chef Lieu
Marie Victoire de Canton Département de la Seine Est Comparu Le Citoyen François André
Desiré tasseau tasseaux en. Boucher domicilié En Cette Commune Rue Beaurepaire Lequel
a Exposé Du Citoyen Nicolas Saunier Agé de trente Sept ans Cultivateur
Domicilié En Cette Commune Et de la Citoyenne Marie Jeanne Moulle
Femme Grandrille Cultivateur domicilié En Cette Commune Agée de Cinquante
deux ans a Declaré à moi Adjoint municipal Susnommé que la Citoyenne
Marie Françoin, Son Epouse En legitime mariage est accouchée hier Cinq de
Ce mois à Cinq heures du matin En Son Domicile D'un Enfant femelle
Qu'il m'a presenté et Auquel il a donné les prenoms de Marie Victoire Desiré
D'après Cette Declaration que François André tasseaux et les deux Autre temoins
ont declaré Conforme à la Verité et la Representation Qui m'a été faite
de L'enfant denommé J'ai Redigé le present Acte Que François André tasseaux
pere dudit Enfant et les deux temoins ont Signés Avec moi Fait En la
Maison Commune à Sceaux Limité, Les jours mois et an Susdits

F. A. tasseau mari jane, moulle N. Saunier
Saunier
victoire agrandrille

Et Le Sept Vendemiaire de l'an Sixieme de la Repub. une Et Indivisible
à Cinq heures du Soir par devant Moi Etienne Bouret Adjoint à L'agent municipal
Denis Charles de La Commune de Sceaux Limite Chef-Lieu de Canton Département de la Seine
Diacre Est Comparu Le Citoyen Charles Diacre Serrurier Domicilié En Cette Commune
rue de L'unité Lequel a Exposé Du citoyen Denis Renard Agé d'environ Quarante
neuf ans Ancien militaire, Et de la Citoyenne Denise Barbey Son Epouse Agée
de Soixante ans Elle a Exposé De L'enfant Et après d'homme Domicilié
a Paris rue Verderet, Section du Contrat Social a Declaré à moi Adjoint
municipal Susnommé que La Citoyenne Denise Tierry Son Epouse en legitime
mariage est accouchée hier Six de Ce mois à quatre heures du matin En Son
Domicile D'un Enfant mâle qu'il m'a presenté et Auquel il a donné les
prenoms de Denis Charles D'après Cette Declaration que Charles Diacre
et les deux Autre temoins ont declaré Conforme à La Verité et la Representation
Qui m'a été faite de L'enfant denommé J'ai Redigé le present Acte que Charles Diacre
pere dudit Enfant et les deux temoins ont Signés Avec moi à L'exception
de la Citoyenne Denise Barbey qui a declaré ne Sçavoir Signer de Ce Requis
Fait En la maison Commune à Sceaux Limité les jours mois et an Susdits

Diacre renard

Marie Antoinette Lamy

Le Dix Vendemiaire De L'an Sixieme de la Republique Une Et Indivisible à trois heure Apres midy par Devant moi Etienne Soutet Adjoint Municipal de la Commune de Sceaux Limité Chef-Lieu de Canton Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Pierre Michel Lamy Libraire à Paris Quai des Augustins Numero Vingt Six Section du theatre Francais Et proprietaire En Cette Commune Rue de Limité y Resident Lequel Assisté du Citoyen Jean Louis Saint Riquier agé de quarante Six ans Marechal Logis Domicilié à paris Rue passée André Section du theatre Francais Ejourdhuy En cette Commune Et de La Citoyenne Marie Victoire Rollard Fille majeur agée de quarante Un ans Demeurante En cette Commune Maison du citoyen Lamy Rue de Limité Lequel m'a Declaré à moi Adjoint municipal Susnommé que La Citoyenne Gabrielle Antoinette Rollard Son Epouse en legitime mariage est accouchée Ce Jourdhuy Deux heures d'environ En Sa maison Rue de Limité d'une Enfant femelle Qu'elle m'a presenté et Auquel il a Donné les prenoms de Marie Antoinette D'apres cette declaration Quel Pierre Michel Lamy et les deux autre temoins Ont Declaré Conforme à la Verité Et la representation Qui m'a été faite de L'enfant dessus mis J'ai Redigé le present Acte Que Pierre Michel Lamy pere dudit enfant et les deux temoins Ont Signés Avec moi Fait à Sceaux Limité En La Maison dudit Citoyen Lamy à Cause du Danger imminent de L'enfant, Les jour mois Et an Susdits

Lamy. Saint Riquier M. V. Rollard

Pierre Marie Pigeon

Le Onze Vendemiaire de L'an Sixieme de la Republique Francaise Une Et Indivisible à Six heures du Soir par devant Moi Etienne Soutet Adjoint Municipal de la Commune de Sceaux Limité Chef Lieu de Canton Departement de La Seine Est Comparu Le Citoyen Claude Pigeon Marechal Domicilié En cette Commune Rue de Notaire Numero Cent Cinquante Sept Lequel Assisté du Citoyen Pierre Giroudeau agé de Quarante Six, ans Imprimeur Domicilié à Paris rue Neuve Notre Dame Numero Deux, Et de La Citoyenne Marie Jeanne Potel agée de trente Un ans Femme de Jean Baptiste Duffet Garon Domiciliée à Paris rue du Jardin des plantes Numero Dix Sept Section du Finistere, tous deux Ce Jourdhuy En Cette Commune Lequel m'a Declaré Que Marie Julie Leroy Son Epouse en legitime mariage est Accouchée Le neuf de Ce mois à Cinq heure Du matin En Son Domicile D'un enfant mâle Qu'il m'a presenté et Auquel il a donné les prenoms

De Pierre et Marie, D'après cette Declaration Deuxieme
que Claude pigeon et les deux autre temoins
ont declaré Conforme à la Verité et la Representation qui m'a
été faite de L'enfant denommé j'ai Rédigé le present Acte
que Claude pigeon pere dudit Enfant et les deux temoins
ont Signés Avec moi Dit Lecture Commune à Sceaux Lunité
Les jours, mois Et an Susdits

pigeon femme

Le Deux Brumaire de l'an Deuxieme de la Republique Française
Marie Eleonore Sophie Jacot
vue et Indivisible à Deux heures après midi par devant moi Etienne Bouvet
Adjoint à L'agent municipal de la Commune de Sceaux Lunité chef Lieu
de Canton Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Henry Jacot
Horloger Domicilié dans Cette Commune Rue de Voltaire Numero Cent Vingt trois
Lequel Assisté du Citoyen Felix Jacot agé de trente huit ans horloger
Domicilié à Paris Rue Mazarine numero quinze Cent trente sept Division
de Lunité; Et de La Citoyenne Marie Anne Eleonore Celine Epouse du Citoyen
Bertrand Agé de trente ans Domiciliés à Paris Rue de la Barillerie Section
de La Cité, tous deux ce Jourdhuy En Cette Commune
Lequel m'a declaré que Marie Louise Anne Thepoux Son Epouse En
Legitime mariage est accouchée Le trente Vendemiaire à quatre heures du matin
D'un Enfant Femelle Qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms
de Marie Eleodore Sophie D'après cette declaration que Henry Jacot et les deux autre
temoins ont declarés Conforme à la Verité et la Representation qui m'a été faite
de l'enfant denommé j'ai rédigé le present acte que Henry Jacot pere dudit Enfant
Et les deux temoins ont Signés Avec moi dit En La mairie de Commune
à Sceaux Lunité, Les jours mois Et an Susdit.

Henry Jacot Felix Jacot

Jean Pierre Duchesne

Le Vingt Quatre Vendemiaire de L'an Sixieme de la republique
une Et Indivisible à Onze heures du matin par devant Moi Etienne
Bouvet adjoint à L'agent Municipal de la Commune de Sceaux Lunité Chef-Lieu de Canton
Departement de La Seine Est Comparu Le Citoyen Pierre Matthieu Duchesne Cultivateur Domicilié
En Cette Commune Rue de Voltaire Lequel assisté du Citoyen Nicolas Launier Agé de trente cinq ans
Cultivateur Et de La Citoyenne Marie Magdeleine Bertrand Agée de Cinquante Six ans Femme de
Jean Louis Benoist Cultivateur tous deux domiciliés En Cette Commune Lequel m'a declaré que
Marie Claude Benoist Son Epouse En Legitime mariage est accouchée Ce Jourdhuy
à Cinq heures du matin En Son domicile D'une Enfant Femelle Qu'il m'a presenté et auquel
il a donné les prenoms de Jean Pierre D'après Cette Declaration que Pierre Matthieu Duchesne
Et les deux Autres temoins ont declarés Conforme à la Verité Et la Representation qui m'a été
faite de L'Enfant denommé J'ai Redigé le present Acte que le pere de L'Enfant et
Les deux temoins Susnommés Ont Signés Avec Moi dit Lecture Commune
à Sceaux Lunité Les jours mois Et an Susdits

N. Launier Duchesne Mre Bertrand

Launier Marguette Julienne Pelletier

Juliette Eleonore Jolliette

Le Vingt Six frimaire de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une Et Indivisible
A Cinq heures du Soir par devant moi Etienne Boutet Adjoint a L'agent municipal
de la Commune de Sceaux L'unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine
Est Comparu Le Citoyen Jacques Naglore Jolliette Macon Entrepreneur de Batiments
Domicilié En Cette Commune Rue de Bretteville, Lequel Assisté du Citoyen Alexandre
Victor Jolliette Agé de Vingt Six ans Employé Demeurant a Versailles Rue
du Commerce et de La Citoyenne Genevieve Marguerite Estard Agée de
Trente ans Demeurant a Paris rue traversiere Section de la Butte des Moulins
tous deux ce Jourd'hui En Cette Commune A declaré a moi Adjoint
municipal Susnommé que Marie Amable premiere Laforest Son Epouse Legitime
Mariage est accouchée Le Vingt trois de ce mois a une heure du matin
En Son domicile d'un Enfant femelle Qu'il m'a presenté et auquel il a donné
Les prenoms de Juliette Eleonore D'apres Cette Declaration que Jacques
Naglore Jolliette et les deux Autres temoins ont declaré Conforme a la Verité
et la Representation qui m'a été faite de l'enfant denommée j'ai Redigé le present
Acte que le pere de l'enfant et les deux temoins Susnommés ont Signé Avec moi
Fait En la maison Commune de Sceaux L'unité Les jour Mois et Susdit

G.e M.e Estard A.V. Jolliette

Jolliette

Off.r Municipal

Le quatre Ventose de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une et Indivisible
A Cinq heures du Soir par devant moi Etienne Boutet Adjoint a L'agent municipal de
La Commune de Sceaux L'unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine
Est Comparu Le Citoyen Francois Leclaire Cordonnier Domicilié En Cette Commune rue
de L'unité numero quatre Vingt neuf Lequel Assisté du Citoyen Claude Theodore Marie
Leclaire Agé de Vingt deux ans Boissellier Demeurant en cette Commune Ete de
Marie Louise Leclaire Agée de Vingt Cinq ans Epouse du Citoyen Mathieu Lefevre
Demeurant a Montillon Etant Ce jourd'hui En Cette Commune a declaré a moi Adjoint
Municipal Susnommé que Marie Marguerite Leclaire Son Epouse en Legitime
Mariage est accouchée le premier de ce mois a Sept heures du matin d'une Enfant
femelle Qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de
Marie Aglaé Jappris Cette Declaration que Francois Leclaire et les deux Autres
temoins ont declaré Conforme a la Verité et la Representation qui m'a été faite de
L'enfant denommé j'ai Redigé le present Acte que le pere et les deux temoins
Susnommés ont Signé Avec moi Fait En la maison Commune de Sceaux
L'unité les jour Mois et An Susdits

Marie Aglaé Leclaire Theodore Marie Leclaire Secrétaire municipal

Adjoint Municipal

troisieme

Antoine Louis Sevestre

Le Dix Pluviose de l'an Sixieme de la republique Française Une et Indivisible à onze heures du matin par devant Moi Etienne Boutet Adjoint à l'agent municipal de la Commune de Sceaux L'unité chef lieu de Canton Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Louis Sevestre Journalier Demeurant En cette Commune Rue Traversiere Numero Soixante Dix Lequel assisté du Citoyen Antoine Moullet Son Cultivateur Agé de Vingt un ans Demeurant Au plessis piquet, a Joindre aux en cette Commune Et de la Citoyenne Anne Francoise Biquet Agée de quarante Ans Sa Femme de Jean Baptiste Dupuis Domiciliée En cette, a Declaré à moi adjoint municipal Susnommé que Marie Genevieve Antoinette Louise Son epouse En legitime mariage est accouchée Ce Jourd'hui a neuf heures du Soir en Son Domicile d'un enfant Mâle qu'elle m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Antoine Louis, D'après cette declaration que Louis Sevestre et les deux autres temoins ont declaré Conforme à la Verité et la representation qui m'a été faite de l'enfant denommé j'ai Redigé Le present acte que les deux temoins ont Signé Avec Moi le pere de l'enfant ayant declaré ne Scavoir ecrire ni Signer de ce Enquis Suivant la loi Fait En la maison Commune à Sceaux L'unité, les jour mois et an Susdits. Etoit Aussi presente audit acte et a signé La Citoyenne Anne Adelaide Dupuis Fille de Jean Baptiste Dupuis et de Anne Francoise Biquet Son Epouse

a f biquet adelaide dupuis antoine moullet

Boutet
Adjoint Municipal

Charles François Picotté

Ce Jourd'hui Sextidi Sixieme de l'an Sixieme de la Republique Française Une Et Indivisible A Cinq heures du Soir par devant Moi Etienne Boutet Adjoint à l'agent municipal De la Commune de Sceaux L'unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine Est Comparu La Citoyenne Marguerite Nicolle femme Gendron Sage femme Domicilié En cette Commune Rue de L'unité Laquelle assisté du Citoyen Charles Picotté Agé de Quarante Cinq Ans marchand de meubles Et Louise Julie Delacour Agée de Vingt Cinq Ans tous deux Domiciliés En Cette Commune A Declaré A moi Adjoint municipal Susnommé que La Citoyenne Marguerite Raimond Agé de Vingt Cinq Ans Epouse En Legitime mariage Ainsi qu'elle l'a Declaré a la Susdite Sage femme de Charles Picotté Agé de quarante Cinq Ans Cultivateur Domicilié à Normainville Departement de L'Eure Comme Aussi elle a declaré Sejourner En Cette Commune pour Raison de Ses Affaires, y est Accouchée Ce Jourd'hui Sextidi a Sept heures du Soir Au Domicile du Citoyen Borry terrassier Rue de Voltaire Numero Deux Cents dix d'un Enfant Mâle qu'elle m'a presenté et auquel elle a donné les prenoms de Charles François d'après cette Declaration que le Citoyen Charles Picotté et Louise Julie Delacour ont Certifié Conforme à la Verité et la representation qui m'a été faite de l'enfant Denommé j'ai Redigé Le present Acte que la dite Marguerite Nicolle femme Gendron et les deux temoins Ont Signé Avec moi Fait En la maison Commune de Sceaux Lunité Les jour Mois et an Susdits

marguerite nicolle femme gendron

Boutet
Adj. Municipal

Françoise Beatrix Catherine Lucas

L'an Quatorze Ventose de l'an Sixieme de la Republique Française Une et Indivisible à Cinq heures du Soir par devant moi Etienne Boucher Adjoint à l'agent municipal de la Commune de Sceaux Unité Chef-Lieu de Canton Département de la Seine Est Comparu Le Citoyen Philippe André Lucas Garde du Domaine National de Sceaux y Resident, Lequel m'a Exhibé Un Acte de Naissance du Citoyen Gustave Françoise Beatrix Dodo Agé de Vingt Quatre Ans Boulanger Et de la Citoyenne Magdeleine Parelle Veuve Dupuis Agée de Quarante Huit Ans portiere du Domaine National de Sceaux à Declaré à moi Adjoint municipal susnommé que Catherine Courtois son Epouse En legitime mariage est accouchée Le Dix de ce mois à Six heures du Soir, d'un Enfant femelle qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Françoise Beatrix Catherine, D'après cette Declaration que Philippe André Lucas et les deux Autres temoins susnommés ont declaré Conforme à la Verité et la Representation qui m'a été faite de l'enfant dessus nommé j'ai Redigé le present Acte que le pere et les deux temoins Ont Signé Avec moi Fait En la Maison Commune de Sceaux Unité Les jour mois Et An Susdits Etoit Aussi presente Au dit acte La Citoyenne Françoise Charlotte Dupuis, qui a Signé Avec nous

Lucas Madeleine parel

françoise Charlotte

Adj. municipal

Le Quinze Ventose de l'an Sixieme de la Republique Française Une et Indivisible à Dix heures du matin par devant moi Etienne Boucher Adjoint à l'agent municipal de la Commune de Sceaux Unité Chef-Lieu de Canton Département de la Seine Est Comparu Le Citoyen Jean Joseph Legrand Gendarme de la Brigade Résidente au marché de Sceaux, Lequel m'a dit que Le Citoyen Francois Sibillon Agé de Quarante trois Ans Gendarme de la Susdite Brigade Et de la Citoyenne Marie Jeanne Henry Agée de Quarante Ans Femme de Louis Toussaint Maurice Marchand Domicilié à Abbaye-Département de Seine Et Oise Etabli Cejourdhuy En cette Commune A Declaré à moi Adjoint Municipal susnommé que Marie Justine Henry Son Epouse en legitime Mariage Est accouchée Le Six de ce mois à Trois heures du matin En Sa Demeure D'un Enfant femelle qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Josephine Françoise D'après Cette Declaration que Les deux temoins Susnommés Ont declaré Conforme à la Verité Et la Representation qui m'a été faite de l'enfant dessus nommé j'ai Redigé le present Acte Que le pere Et Les deux temoins Ont Signé Avec moi Fait En la Maison Commune de Sceaux Unité Les jour Mois Et An Susdits

Josephine Françoise Legrand

Le Grand Sibillon Marie Jeanne Henry

Adjoint Municipal

Jacque Etienne Servinque

Le Vingt Six Ventose de l'an Sixieme de la quatrieme
La Republique Francaise Une et Indivisible A Cinq heures du
Soir par devant moi Etienne Boutet Adjoint a l'Agent
municipal de la Commune de Sceaux L'unité Chef Lieu de Canton
Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Pierre Servinque Cultivateur
Domicilié En cette Commune Rue de Voltaire Lequel Assisté du Citoyen Dominique
Boutemotte Agé de Soixante Dix ans Cultivateur Ayeul De L'enfant Nouveau né
Ci Après Nommé Et de la Citoyenne Anne Felicité Martine Agé d'environ Cinquante ans
Veuve de Vincent Benoist tous deux Domiciliés En cette Commune a Declaré Etmoi
Adjoint municipal Susnomme que Marie Catherine Boutemotte Son Epouse En
Legitime mariage Est Accouchée Cette nuit D'un enfant mâle Qu'Elle m'a presenté
Et auquel il a donné les prenoms de Jacque Etienne D'apres cette
Declaration que Pierre Servinque Et la deux Temoin Susnommés ont declaré Conforme
A La Verité et la Representation qui m'a été faite de l'enfant denommé J'ai Redigé
le present Acte que le pere et les deux temoins ont Signé Avec moi

Fait En la maison Commune de Sceaux L'unité le jour mois Et an Susdits
Etoient Aussi present Audit Acte Jacque Etienne Benoist, et Genevieve Servinque
tous deux majeurs Qui ont Signé Avec nous

Servinque Boutemotte anne felicite martine
genevieve Servinque

Adj. Mpal

Le Vingt Sept Ventose de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une et Indivisible.
Anne Nicolle Baperau

A Cinq heures du Soir par devant moi Etienne Boutet Adjoint a l'Agent municipal
de la Commune de Sceaux Unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine Est Comparu
Le Citoyen Henry Francois Baperau Cultivateur Domicilié En cette Commune Rue de l'unité
Lequel Assisté du Citoyen Nicolas Manuel Brulé Agé de Vingt Six ans Cultivateur Et de
la Citoyenne Anne Catherine Jubin Agé de Vingt deux ans tous deux Domiciliés En cette Commune
A Declaré A moi Adjoint municipal Susnommé que Françoise Scholastique Labbolue Son Epouse
En legitime mariage Est accouchée le Vingt Six de ce mois A Cinq heures du Soir En Son Domicile
D'un Enfant Femelle Qu'Elle m'a presenté et Auquel il a donné les prenoms de Anne Nicolle
D'apres cette Declaration que Henry Francois Baperau et la deux Temoin Susnommés ont declaré
Conforme A la Verité et la Representation qui m'a été faite de l'enfant denommé J'ai Redigé
le present Acte que le pere a Signé Avec Moi Les temoins Ayant Declaré ne Scavoir Ecrire Ni
Signer de ce Enquis,
Et an Susdit

Fait En la maison Commune A Sceaux Unité les jour, mois
Baperau

Adj. mpal

Anne Nicolle Baperau

Le Deux Germinal de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une
Et Indivisible A Cinq Heures du Soir par devant moi Etienne Boutet Adjoint a l'Agent
municipal de la Commune de Sceaux Unité Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen
Jean Charles Volet Cordonnier Domicilié En cette Commune Rue de Sceaux Lequel Assisté du Citoyen
Simon Guillon agé de Vingt trois ans Tailleur de pierre et de la Citoyenne Marie Reine Bellanger
agée de Vingt Cinq ans tous deux domiciliés En Cette Commune a Declaré a moi Adjoint
municipal Susnommé que Marie Adet Son Epouse En legitime mariage est accouchée ce matin
de ce mois a Une heure après midy En Son Domicile D'un enfant Femelle qu'Elle m'a presenté
et Auquel il a donné les prenoms de Marie Eloise D'apres cette Declaration que

Marie Eloise Volet

Jean Charles Mollet et les deux temoins Susnommés ont declaré Conforme a la Verité et la representation qui vient à été faite de l'enfant denommé j'ai rédigé le present acte que les pere et les deux temoins ont Signé Avec moi;
Fait et Lu en la maison Commune à Sceaux Liberté Les jours mois Et an Susdits. Mollet Marie reine belanger

Simon Guillot

Adjoint Municipal

Marguerite Edme Pivote

Le Quatorze Germinal de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une Et Indivisible à Dix heures du matin par devant moi Etienne Boutet Adjoint à L'agent municipal de la Commune de Sceaux Liberté Chef Lieu de Canton Departement de la Seine Est Comparu La Citoyenne Marguerite Nicolle Femme Gendron Sage Femme Domicilie En Cette Commune Rue de Liberté Laquelle Assisté du Citoyen Edme Denis Guillot Agé de Cinquante Cinq ans tailleur d'habits Et de la Citoyenne Marguerite Pichenaux agé de Quarante Six ans Femme de Louis Duval Chapelier tous deux Domiciliés En Cette Commune A Declaré A moi Adjoint municipal Susnommé que La Citoyenne Marie Magdeleine Thérèse Maréchal agé de Vingt Sept ans Epouse En legitime Mariage de Louis Grisole Marchand Domicilié En Cette Commune Rue de Bretagne Numero Soixante Dix Huit Ainsi qu'elle l'a declaré à la Susdite Sage Femme; Est Accouchée En Son Domicile Ce Matin à Une heure du matin d'un Enfant Femelle qu'elle nous a presenté et Auquel elle a donné les prenoms de Marguerite Edme D'après cette declaration que Edme Denis Guillot Et Marguerite Pichenaux Ont declaré Conforme à la Verité et la representation qui nous a été faite de L'Enfant denommé j'ai Rédigé le present Acte que ladite Marguerite Nicolle femme Gendron et les deux temoins ont Signé Avec nous, Fait En la maison Commune de Sceaux Liberté Les jours mois Et an Susdits.

marguerite nicole femme gendron S Duval

E. D. Guillot

Adjoint Municipal

Marie Françoise Louise Heurtault

Le Dix neuf Germinal de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une Et Indivisible à Deux heures de Midy. par devant Moi Etienne Boutet Adjoint à L'agent municipal de La Commune de Sceaux Liberté Chef Lieu de Canton Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Jean Jacques Heurtault Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de Voltaire Lequel Assisté de Jean Baptiste Louis Lefevre Agé de Vingt un ans Imprimeur Demeurant à Paris place Sorbonne Division des Thermes Dixieme Arrondissement Et de la Citoyenne Marie Françoise Duchemin Agée de Vingt un ans Cuisinier Demeurant à Paris Rue Dauphine Chez le Citoyen Garoy et Marchand Etant tous deux Ce Jourdhuy En cette Commune A Declaré à moi Adjoint Municipal Susnommé que Marie Geneviève Duchemin Son Epouse en Legitime Mariage est Accouchée le Seize de ce mois

De Dix heures du Matin d'un Enfant femelle cinquieme
qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Marie françoise
Jean Baptiste Louis Lefevre et marie françoise Duchemin ont declaré
Conforme à la Verité et la representation Qui m'a été faite de L'Enfant denommé
j'ai Redigé le present Acte que Jean Jacque Beurtault pere dudit enfant et Jean Baptiste
Louis Lefevre ont Signés avec moi la citoyenne Marie françoise Duchemin ayant declaré ne
Scavoir Signer. Lecture faite

Fait En la maison Commune à Sceaux L'unité Le jour
mois et an Susdits. Beurtault Lefes'28

Marguerite Therese Eloy

Le Vingt Six Germinal de l'an Sixieme de la Republique française
une Et indivisible à Deux — heure après midy par devant moi Etienne Bouret
Adjoint à L'agent municipal de la Commune de Sceaux l'unité Chef-Lieu de Canton
Département de la Seine est Comparu Le Citoyen Christophe Eloy Berger de l'Etablissement
Rural et national de Sceaux l'unité y Demeurant Lequel Assisté du Citoyen
Pierre Saulnier Agé de quarante un ans jardinier Demeurant à Fontenay aux Roses
Etant Cejourdhuy En cette Commune Et de la Citoyenne Marguerite Helene Lorain
Agée De Vingt quatre ans Demeurante En cette Commune Chez Sa mere Rue de L'unité
A Declaré à moi Adjoint municipal Susnommé Que la Citoyenne Marguerite Laporte
Son Epouse En legitime mariage est accouchée hier Vingt Cinq de Cemois à Huit heures
du matin d'un Enfant femelle Qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms
de Marguerite Therese D'après cette declaration que Pierre Saulnier et Marguerite Helene
Lorain temoins, ont declaré Conforme à la Verité et la representation Qui m'a été faite
de l'enfant denommé j'ai Redigé le present Acte que Christophe Eloy pere dudit Enfant
et les deux temoins Susnommés ont approuvé et Signé à L'exception de Marguerite Helene Lorain
Citoyenne Marguerite Helene Lorain Qui a declaré ne Scavoir Signer.

Fait En la maison Commune De Sceaux L'unité Les jour mois
Et an Susdits. Eloy ps Saulnier

Pierre Martin Chalumeaux

Le Six Floreal de l'an Sixieme de la Republique française une Et indivisible à trois heures
après midy Par devant moi Etienne Bouret Adjoint à L'agent municipal de la Commune de Sceaux L'unité
Chef-Lieu De Canton Département de la Seine est Comparu le Citoyen Pierre Marie Chalumeaux Patissier
Domicilié En cette Commune place de la Liberté Lequel Assisté du Citoyen Martin Beglé Agé de Soixante
deux ans Marchand Cordonnier Domicilié à Paris Rue de la monnoie Numero Quinze Section du Museum
Etant Cejourdhuy En cette Commune Et de La Citoyenne Marie Anne Granchet Agée de Cinquante ans
Femme de Philibert Chalumeau Aubergiste Domiciliée En cette Agée de Neuf ans mois Deux nés de Leurs
A Declaré à moi Adjoint municipal Susnommé que la Citoyenne Louise Josephine Pauli Son Epouse en
Legitime mariage est accouchée hier Cinq de ce mois à Une heure après midy d'un enfant mâle
Qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Pierre Martin D'après
cette declaration que Martin Beglé et Marie Anne Granchet ont declaré Conforme à la Verité
et la representation Qui m'a été faite de l'enfant denommé j'ai Redigé le present Acte que
Pierre Marie Chalumeaux pere dudit enfant et les deux temoins Susnommés ont Signés avec moi
Fait En la maison Commune de Sceaux L'unité les jour mois et an Susdits.

Chalumeaux Marie Anne Granchet Beglé

Off. Municipal

Manier Michel Brulé

17 Mai 1798

Le Vingt Neuf Floreal de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une Et Indivisible
Heure de Midy par devant Moi Etienne Boutet Adjoint à l'Agent Municipal de
la Commune de Sceaux L'unité Chef-Lieu de Canton Departement de la Seine
est Comparu Le Citoyen Nicolas Brulé Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de la Lune
Lequel Assisté du Citoyen Nicolas Manier Brulé Agé de Vingt Sept ans Cultivateur Demeurant
En Cette Commune Scheer Son pere Rue du Four et de la Citoyenne Marie Claude Picard
Agée de Quarante Neuf ans Sa Belle Mere Domicilié à Antony Lequel a declaré à moi Adjoint
municipal susnommé que la Citoyenne Denise Courtois Son Epouse en legitime Mariage
est accouchée hier Vingt huit de ce mois à Sept heure et Demie du matin en Son
Domicile d'un Enfant mâle qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms
de Manier Michel — D'après cette declaration que Nicolas Manier
Brulé et Marie Claude Picard sa Belle Mere ont declaré Conforme à la Verité et la
Representation qui m'a été faite de l'enfant denommé j'ai Redigé le present Acte
que Michel Brulé pere de l'enfant, et Marie Claude Picard, ont Signé avec Moi le Citoyen
Nicolas Manier Brulé ayant declaré ne Scavoir Signer

Fait En la maison Commune de Sceaux L'unité les jour Mois
Et an Susdits

J. Michel Brulé, marie Picard
marie geneviesse Rion

Off. Municipal

Manie Alexandrine Grosse

Le Trente Floreal de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une Et Indivisible
Heure de Midy par devant moi Etienne Boutet Adjoint à l'Agent Municipal de la
Commune de Sceaux L'unité Chef-Lieu de Canton Departement de la Seine
Est Comparu Le Citoyen Nicolas Grosse Garde d'armes à Cheval de la Brigade Residente
au Marché de Sceaux Lequel Assisté du Citoyen Claude Alexandre Bellefoy
Agé de Quarante Sept ans Propriétaire Demeurant En Son Domaine de Malabry Commune
de Chatenay et de la Citoyenne Marie Emmenonde Julie Collard Dutilleul Veuve Lerat
Chavanne Agée de Quarante Huit ans Residente En dit Domaine de Malabry a declaré
à moi Adjoint Municipal Susnommé que la Citoyenne Marie Denise Jacqueline
Son Epouse en legitime mariage est accouchée le Vingt huit du present mois de
Floreal à onze heures du matin En la Residence d'un enfant femelle qu'il m'a
presenté et auquel il a donné les prenoms de Marie Alexandrine
D'après cette declaration que Claude Alexandre Bellefoy et Marie Emmenonde
Julie Collard Dutilleul dit declaré Conforme à la Verité et la Representation qui
m'a été faite de l'enfant denommé j'ai Redigé le present Acte que
Nicolas Grosse pere de l'enfant et les deux Temoins susnommés ont Signé
avec moi

Fait En la maison Commune de Sceaux L'unité les jour Mois
Et an Susdits

J. Bellefoy grosse, Collard Dutilleul v.e De Chavanne

Off. Municipal

Jean Baptiste Courtoise

L'an Sixieme de la Republique Francaise Une et Indivisible a Sept heures du Soir pardevant moi Etienne Bouret Agent municipal de la Commune de Sceaux Unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine est Comparu Le citoyen Jean Paul Courtois Cultivateur Domicilié en cette Commune rue de Sceaux Numero Cent trente deux Lequel assisté du citoyen Jean Baptiste Moulle age de Soixante deux ans Cultivateur et de la citoyenne Catherine Elizabeth Garnier Veuve Laisné agée de Quarante huit ans Tous deux Domiciliés en cette Commune a declaré a moi Agent municipal susnommé que la citoyenne Rose Ridon Son Epouse en legitime mariage est accouchée hier douze de ce mois a Six heures du Soir en Son Domicile d'un Enfant mâle qu'il m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Jean Baptiste D'apres cette declaration que Jean Baptiste Moulle et Catherine Elizabeth Garnier ont declaré Conforme a la Verité et la representation qui m'a été faite de l'enfant denommé j'ai redigé le present acte que Jean Paul Courtois pere de l'enfant et les deux temoins susnommés ont Signé avec moi Etaient aussi present audit acte et ont Signé Jean Bapt.e Moulle fils pere Denise Catherine Laisné fait en la maison Commune de Sceaux Unité les jour mois et An susdits. COURTOIS denise catherine laisné jean baptiste moulle jean baptiste Moulez Celaine

Agt municipal

Genevieve Denise Garnier

Le Dix neuf Prairial de l'an Sixieme de la Republique Francaise Une et Indivisible a Deux heures après midy pardevant moi Etienne Bouret Agent Municipal de la Commune de Sceaux Unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine est Comparu le citoyen Jean Etienne Garnier Cultivateur domicilié en cette Commune rue du four Lequel assisté du citoyen Jacque Alexandre Dumesnil Agé de Cinquante ans Charron Demeurant a Paris Rue Faubourg Antoine Vingt huit Section des Quinze vingts et de la citoyenne Catherine Elizabeth Garnier V.e Laisné Cultivateur agée de Quarante huit ans Domiciliés en cette Commune a declaré a moi Agent municipal susnommé que La citoyenne Genevieve Courtial Son Epouse en legitime Mariage est accouchée le Dix sept de ce mois a onze heures du matin En Son Domicile d'un enfant femelle Qu'elle m'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Genevieve Denise D'apres cette Declaration que Jacque Alexandre Dumesnil et Catherine Elizabeth Garnier ont declaré Conforme a la Verité et la representation qui m'a été faite de l'enfant denommé j'ai redigé le present acte que Jean Etienne Garnier pere de l'enfant et les deux temoins susnommés ont signé avec moi Etaient aussi present audit Acte et ont Signé Pierre Jacque Dumesnil fils et Denise Catherine Laisné fille de Catherine Elizabeth Garnier et de Jean Jeune Bap.te Laisné

fait en La maison Commune de Sceaux Unité les jour mois Etan susdits

garnier Dumesny Ce garnier denise catherine laisné

Dumesnil fils

Agt Municipal

Capréa Philippe
Roffroy

Le Vingt Cinq Messidor de l'an Sixième de la république française
Une Et indivisible à Quatre heure après midy par devant moi Etienne Bouget
agent municipal de la Commune de Sceaux L'unité Chef-Lieu de Canton
Département de la Seine Est Comparu Le Citoyen Claude Etienne Bercoet Jardinier
En chef de L'Etablissement rural et national de Sceaux L'unité y Demeurant
Lequel de L'Enfant nouveau ne ou après Dénommé Le quel Assisté de
Citoyen Nicolas Courtin dit Capréa Agé de trente Sept ans Marchand Epicier
Domicilié à Sceaux Le Rocher Département de Seine et Oise Et de La Citoyenne
Jeanne Elizabeth Bercoet Agée de Vingt un ans et Six mois Fille de Claude
Etienne Bercoet Sus désigné et de Marie Solène Paigné Son Epouse Tante de
L'Enfant Nouveau né Déclaré à moi Agent Municipal Soussigné que
Jeanne Solène Bercoet sa Fille Femme de Philippe Roffroy Sourd Et muet de Naissance
Compagnon Charpentier Demeurant à Paris Rue Victor Section des plantes
Est accouchée Le Vingt trois de ce mois à Quatre heure du Soir En Sa Demeure
Du Cy devant Chateau d'un Enfant Mâle Qu'il ma présenté Et auquel il a
donné les prénoms de Capréa Philippe D'après Cette Déclaration que
Nicolas Courtin dit Capréa et Jeanne Elizabeth Bercoet Ont eut déclaré Conforme
à La Vérité et la Représentation Qui m'a été faite de L'enfant dénommé
j'ai Rédigé Le présent Acte Que Claude Etienne Bercoet Aieul de L'enfant
Déclarant et les deux Temoins Susnommés ont Signés Avec moi Ainsi que Philippe
Roffroy père de L'Enfant Qui a déclaré ne Savoir

Fait En La maison Commune à Sceaux L'unité les jour mois Et
An Susdits. Courtin Anne Elisabeth Bercoet

R Du Frocy Bercoet Bouget
Agt Mpal

Jeanne Euphrasie
Courtois

Le trente Messidor, De L'an Sixième de La République française, Une et indivisible,
à Six heure après Midy, Pardevant Moi Jean Baptiste Mautra, Adjoint à L'agent Municipal
De la Commune de Sceaux L'unité, Chef Lieu De Canton, Département de la Seine, Est Comparu
Le Citoyen Mathieu Courtois, Cultivateur, Domicilié, En Cette Commune Rue de L'unité, Lequel
assisté du Citoyen Jean Benard homme de Confiance Demeurant En Cette Commune Chez le
Citoyen Muron, Rue de L'unité Numéro Deux cent quinze, Agé De Cinquante et un ans,
Et de la Citoyenne, Marguerite Françoise Ramier, Veuve Bezou Domiciliée Dans
Rue Jacques numéro, quatre Cent dix, Agé De trente Deux ans, a Déclaré a moi
Adjoint Municipal, Susnommé, que Victoire Constance Gervain, Son Epouse, En légitime
Mariage, est Accouchée Le vingt huite De ce Mois, à Une heure après Midy, En Son
Domicile, D'un Enfant femelle qu'il Ma présenté, et auquel il a donné Les prénoms de
Jeanne Euphrasie, D'après Cette Déclaration, que Jean Benard, et Marguerite Françoise
Ramier, ont Déclaré Conforme à La Vérité, et la Représentation qui M'a été fait de l'enfant
Dénommé, j'ai Rédigé, Le présent acte, que Mathieu Courtois père de L'enfant et Les deux
Susnommés ont Signé avec moi./.

Ramier fait En La Maison Commune à Sceaux L'unité Les jour mois et ans Susdit
M. Courtois

M. Courtois Benard BMautra
Adj Municipal

Septième

Marie therese Solibete

De cinq thermidor. De Lan Sixieme de La Republique Francaise
Cine et indivisible. A Sipheure apres Midy. par Devant Moy Jean Baptiste
Maufra, Adjoint Municipal, de La Commune de Sceaux Lunité, chef lieu de Canton, Departement
De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Jean Pierre Solibet, Macon Domicilié En Cette
Commune, Rüe de Lunité N° Deux Cent Douze, Lequel Assisté Du Citoyen Simon philipen
Lumiere, Agé de quarante quatre ans, Laitier Domicilié En Cette Commune, et de
La Citoyenne, Marie Louise Guenard, agé de Vingt trois ans, Domicilié a Berjou, Departe-
De Seine et Oise, Tante de Lenfant Ci apres Nommé a Declaré, a mon Adjoint Municip
Susnommé, que Marie Louise Therese Guenard Son Epouse, En Legitime Mariage, est Accou
chée, ce matin, a Onze heures Dumatin, En Son Domicile, Dun En fant femelle
quil Mapresenté, et auquel il a Donné Le prenoms, de Marie thérese, Dapres Cette
Declaration, que Simon philipen Lumiere, et Marie Louise Guenard, ont Declaré Conforme
a La Verité, et La Representation, qui Ma été faite De Lenfant Denommé, Jai Dressé
Le present acte, que Jean Pierre Solibet, pere de Lenfant, et Les Deux temoins Sus
Nommé ont Signé avec moi a Lexception Meme temoins de La Citoyenne, Marie Louise
Guenard, qui a Declaré Ne Scavoir Signé, De Ce Requis. Et Lecture Faite Dudit Acte
Susdicte.

Solibet Simon Philippe Lumiere B Maufra

Adjt Municipal

Pierre Bourcies

Le vingt quatre thermidor De Lan Sixieme de La Republique francaise, une et indivisible
A quatre heure du Soir, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint A Lagents Municipa
De la Commune de Sceaux Lunité, Chef Lieu de Canton, Departement de la Seine, Est Comparu
Le Citoyen Nicolas Bourcies Cordonnier, Domicilié, en Cette Commune, Rüe de Lunité, Numero
Cent quinze, Lequel Assisté du Citoyen Jean Baptiste Moullez, Agé de Soixante Deux ans
Cultivateur, et de la Citoyenne Adelaide Lorin, Epouse du Citoyen Pierre Duty, Charpentier
Agé de quarante Six ans tous Deux Domiciliés en Cette Commune, Declaré a Moi Adjoint
Municipal Susnommé, que Marie Louise Dumas Son Epouse, En Legitime Mariage, est
A Couché, Le Vingt Deux de Ce mois, A Dix heure du Matin, En Son Domicile Dun Enfant
Mâl, quil Ma presenté, et auquel il a Donné Le prenoms De Pierre, Dapres Cette
Declaration, que Jean Baptiste Moullez, et Adelaide Lorin, ont Declaré Conforme
A la Verité, et La Representation qui Ma été faite De Lenfant, Denommé, Jai
Dressé Le present Acte, que Nicolas Bourcies pere De Lenfant, et Les Deux
Temoins Sus Nommés, ont Signé avec Moi,

Etoient aussi present audit Acte, et ont Signé, Pierre Moullez fils, et
Adelaide Duty.

Fait En La Maison Commune A Sceaux Lunité les jours Mois et Ans Sus Dits,

Bourcies J. B Liste. Moullez adelaide Laurain

p. moullez adelay de duty

B Maufra

adj. Municipal

Pierre-Vital Roux

Le ~~Cinq~~ fructidor, De L'An Sixieme De La Republique-française, Une et indivisible, à Sept heure Du Soir, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint à L'Agent Municipal, De La Commune De Seaux, Limité Chef Lieu De Canton, Departement De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Vital Roux, terrassier Domicilié En Cette Commune, Rüe De Brutus N°. Soixante Deux, Lequel Assisté Du Citoyen pierre Louis picard, agé De Vingt quatre ans, Cultivateur, Et De La Citoyenne Marie Anne ~~Lyon~~ Grelot Veuve Lieppout, agé De Cinquante cinq ans, Marchande Epiciere, tout Deux Domiciliés En Cette Commune, à Declaré à Moi adjoint Municipal Susnommée, que Françoise Adelaide Collet Son Epouse En Légitime Mariage, Et à Couché Ce jourdhuy, Deux heure Du Matin, En Son Domicile, Un Enfant Mâl, qu'il Ma presenté, et Auquel il L'a donné Le prenom De Pierre Vital — D'apres Cette Declaration, que pierre Louis picard, et Marie Anne Grelot, ont — Declaré Conforme à La Verité, et La Representation qui Ma été faite De L'enfant D'enommé, J'ai Dirigé Le present acte, que, Vital Roux, pere De L'enfant, et Les Deux temoins Sus Nommés, ont Signé avec moi, Excepté Le pere De L'enfant qui à declaré ne Savoir Signé, Etoient aussi present au dit acte, Marie Magdeleine Lieppout, agreé Deux mots rayé comme nul /. Et a Signé avec nous

fait En La Maison Commune Les jour Mois et Ans Susdits /.

picard, M.A. Grelot, Marie magdeleine Lieppout

B Maufra

Simon Constant Guillioux

Le Sept fructidor de L'An ~~adjoint Municipal~~ Sixieme De La Republique française, une et indivisible — à Huit heure Dumatin, Par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, adjoint à L'agent Municipal De La Commune De Seaux Limité, Chef lieu de Canton, Departement De La Seine, En Comparu — Le Citoyen Dominique Marcel Guillioux, Cultivateur, Domicilié en Cette Commune, Rüe De Lecluse N°. trente cinq, Lequel Assisté Du Citoyen Simon Guillaut tailleur De Pierre, Agé De Vingt-trois ans, et De La Citoyenne Marie Magdeleine Bontemotte, agé De Vingt Deux ans tous Deux Temoins Domiciliés en Cette Commune, A Declaré à moi Adjoint Sus Nommée que Marie Louise Bontemotte Son Epouse, En Legitime Mariage, En a Couché hiere Soir Du present mois, Cinq heure Du Matin En Son Domicile, Un Enfant Mâl, qu'il Ma Presenté, et Auquel il A Donné Les prenoms De Simon Constant, D'apres Cette Declaration, que Simon Guillaut Et Marie Magdeleine Bontemotte ont Declaré Conforme à La Verité et La Representation qui Ma été faite De L'enfant D'énommé, J'ai Dirigé Le present acte, que Dominique Marcel Guillioux, pere De L'enfant, et Les Deux temoins Sus Nommés, ont Signé avec Moi /.

fait En La Maison Commune A Seaux Limité Les jour Mois et Ans Susdit

guillioux M. Bontemotte, de guillioux,

B Maufra

Adjoint Municipal

Charles Garnier

Sixième

Le Sept fructidor De lan Sixième De la Republique française une et
Indivisible, à trois heure du Soir, pardevant Moi Jean Baptiste Maufra, adjoint à la
Municipal De la Commune de Sceaux Limité Chef lieu De Canton, Departement de la
Se Comparu Le Citoyen Pierre Jean Baptiste Maumer Garnier, Cultivateur Domicilié
Cette Commune, Rüe De Beaurepaire N° Cent quatrevingt quatre, Lequel a pris de
Citoyen Charles Louis François Benoist Cultivateur agé de quarante Citoyens,
La Citoyenne, Catherine Elizabeth Garnier, V^e Lainé Cultivateur, agé de quarante ans
Tout deux temoins Domiciliés en Cette Commune, A Declaré a moi adjoint Municip
Sus Nommés, que Marie Elizabeth Louise Benoist Son Epouse, En Legitime Mariage
Est a Couché Ce jourdhui une heure du Matin, En Son Domicile D'un En fant Mâle, qu
Ma presenté et auquel il a Donné Les Prenoms De Charles — — D
Cette Declaration, que Charles Louis François Benoist, et Catherine Elizabeth Garnier ont
Declaré Conforme à la Verité, et la Representation qui Mà Eté faite de L'enfant dont
Jai Dirigé Le present Acte, que Pierre Jean Baptiste Maumer garnier, pere de L'enf
et Les Deux temoins, Sus Nommés, ont Signé à Vec Moi

Fait En La Maison Commune à Sceaux Limité Les jours Mois et ans Susdit

C Benoist Ce Laine Garnier

B Maufra

adj. M. pal.

Marie-Claude Euphrasie Chimbeau

L'An Dix fructidor, De L'an Sixième De La République française Une et Indivisible, à
Sixième heure du Soire, pardevant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint à L'agent Municipal,
La Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton, Departement De La Seine, Se
Comparu, Le Citoyen françois Pierre Chimbeau, Macon Domicilié En Cette Commune
Rüe De Limité N° Cent Seize, Lequel a pris Du Citoyen Claude Botte, agé de
Quarante neuf ans, Graimetier Domicilié à Antony, Canton De Sceaux, Et De la Citoye.
Marie Magdeleine Louise picard, veuve De françois Pougard, agé de quarante huit ans
Domiciliés En Cette Commune, A Declaré à Moi Adjoint Municipal Sus Nommés
que Marie Honoré petit, Son Epouse En Legitime Mariage, Est à Couché Ce Jourd
Du present Mois, à huite heure du Matin, En Son Domicile D'un En fant femelle
qu'il, Ma presenté et auquel il a Donné Les Prenoms De Marie-Claude-Euphrasie
D'après Cette Declaration, que Claude Botte, et Marie Magdeleine Louise Picard,
ont Declaré Conforme à La Verité, et La Representation, qui Mà Eté faite De
L'enfant De Nommé, Jai Dirigé Le Présent Acte, que françois Pierre Chimbeau,
pere De L'enfant, et Les Deux temoins, Sus Nommés, ont Signé Avec Moi. Excep
Les Deux temoins qui ont Declaré Ne Savoir Signer.

Fait En La Maison Commune à Sceaux Limité Les jours Mois et ans Sus Dits

françois pierre Chimbeau

B Maufra

François

Le Dix Sept fructidor, De l'an Sixieme De La République française, vue et indivisible à cinq heure du Soir, pas Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint à l'Agent Municipal De la Commune de Seeaux Limité, Chef lieu de Canton, Département de la Seine Est Comparu Le Citoyen Jean Pierre Goin, Jardinier Domicilier En Cette Commune, Rue Des Jubergeres N° neuf, Lequel Assisté Du Citoyen, François Boulogne, Charon Agé De Vingt quatre ans, Et De La Citoyenne, Marie-anne-Marguerite Lourdet Agé de Vingt Deux ans, tous Deux Temoins Domiciliés En Cette Commune, A Declaré à moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que Anne-Lourdet Son Epouse, En Legitime Mariage, Est à Couché Hier, Seize Du present Mois, à Sept heure Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant Mâle, qu'il Ma presenté, et auquel il à Donné Les Prenoms De Jean François, D'apres cette Declaration, que François Boulogne, Et Marie anne Marguerite Lourdet ont Déclaré Conforme à la Verité, et La Representation, qui Mà Eté faite De L'enfant Denommé, J'ai Dirigé Le Present acte, que Jean Pierre Goin pere De L'enfant Denommé, qui à Declaré, Ne Savoir Signé, ainsy que François Boulogne temoins qui à ainsy Declaré ne Savoir Signé, Marie anne Marguerite Lourdet ainsy temoins à Signé avec Moi.

fait En La Maison Commune à Seeaux Lundi Les jours Mois, et an Sus Dit.

Marianne-marguerite Lourdet, B Maufra

Adjoint Municipal

Victorine

Le vingt Sept fructidor, De l'an Sixieme De la Republique française, vue Et indivisible, à Deux heure Du Soire, pas Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint à Lagent, Municipal, De la Commune de Seeaux Limité, Chef Lieu de Canton, Département De la Seine, Est Comparu, Le Citoyen Gregoire Furin, Charpentier Domicilier En Cette Commune, Rue De Limité N° Cent Dix, Lequel Assisté Du Citoyen Nicolas Gendron Garcon De Bureaux De l'Administration Municipal De Cette Commune agé de Soixante-quatorze ans, Et De la Citoyenne Marie Anne Ghelot Veuve Tiepon, agé de Cinquante Cinq ans, Marchande Epiciere, tous Deux temoins, Domicilié En Cette Commune, A'Declaré à Moi Adjoint Municipal Sus Nommé que, Marie Magdeleine petron, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est à Couché Hiere, à Sept heure Du Soir, En Son Domicile D'une Enfant femelle qu'il Ma presenté, Et Auquel il à donné Les Prenoms De Marie Victorine, D'apres Cette Declaration, que nicolas Gendron, Et Marie anne Ghelot, ont Déclaré Conforme à la Verité, Et la Representation, qui Ma Eté faite, De Lenfant Denommé, J'ai dirigé Le Present acte, que Gregoire furin pere de Lenfant Denommé, ~~J'ai Dirigé Le present acte~~ Et Les Deux temoins ont Signé Excepté nicolas Gendron, qui à Declaré Ne Savoir Signé, Etoient aussy present au dit acte Et ont Signé avec Moi, Jean gregoire furin fils frere de Lenfant Et Marie Magdeleine Tiepon, approuvé-quatre Mot rayé nuls.

fait En la Maison Commune à Seeaux Limité les jour Mois Et An Susdits.

G-furin Mot Ghelot Marie Magdeleine tiepon B Maufra

Adjt Municipal

Adelle-Elisabeth Godmus

Le Troisieme Jour Complémentaire, De l'An Sixieme de la République française, une et indivisible, à Cinq heure Du Soir, Pardevant Moi Jean Baptiste Manfra, Adjoint à l'agent Municipal, De la Commune De Sceaux L'unité, Chef Lieu de canton, departement de la Seine, Est Comparu Le Citoyen Louis Toussaint, Godmus, Flageur, Domicilié, En cette Commune, au Lieu dit la Menagerie, Lequel Assisté, Du Citoyen Louis Godmus, Flageur Agé de quarante huite ans, Et de la Citoyenne Anne Maydeleine D'auboüin, Agé de quarante Cinq ans, Epouse de Jean Duffaux Menuisier, Tout deux temoins Domiciliés, En cette Commune, A Déclaré Amo. Adjoint Municipal, Susnommé que Marie Genevieve Rouget, Son Epouse En Legitime Mariage, Est Accouché, hier à neuf heure du Matin, D'un Enfant femelle, En Son Domicile, qu'il Ma presenté, Et auquel Il à donné Les Prenoms, De Adelle-Elisabeth, -D'apres Cette Declaration, que Louis Godmus, Et Anne Maydeleine D'auboüin, ont Declaré Conforme A la Verité Et La Representation, qui Ma Été faite, De L'enfant, De Sexe Masculin, J'ai Redigé Le present Acte, que Louis Toussaint Godmus, Pere D'Adite Enfant, et Les Deux Temoins, Susnommés, Ont Signé, Avec Moi. Etoient Aussi Presents au dit Acte, Et ont Signé, Francois Toussaint Godmus, Et Elisabeth Durand Tante maternelle

Fait En La Maison Commune A Sceaux Susdite, Les jours Mois Et An Sus Dit

L. L. Godmus, Louis Godmus, Anne Maydeleine D'auboüin, Francois Toussaint Godmus, Elisabeth Durand

B Manfra

Adjoint Municipal

VILLE DE SCEAUX (SEINE) ARCHIVES MUNICIPALES

Marie-Vincente Sannier

Le Cinquieme Jour Complémentaire, De l'An Sixieme, De la République Francaise, une et indivisible, à Six heure Du Soir, Pardevant Moi Jean-Baptiste Manfra, Adjoint à l'agent, Municipal, De la Commune De Sceaux L'unité, Chef Lieu de Canton, Départements, De la Seine, Est Comparu Le Citoyen, Jean Pierre Sannier, Cultivateur Domicilié En cette Commune, Rüe Dufour N°- Cent quatre vingt Sept, Lequel Assisté, Du Citoyen Jacques Vincent Sannier, Cultivateur, Agé De Vingt Six ans, Domiciliés

En Cette Commune, Chez Son pere Rue Voltaire, N°- Deux Cents Deux, Le De la Citoyenne, Marie Marguerite Beasse, âgé de Vingt Et Un ans, Le Six Mois, Démeurant a paris, Rue Grenelle faubourg, St-germain N°- trois Cents Soixante Dix neuf, Lesquel deux Temoins, A Declaré Mon d'Joint Municipal Sus Nommé, que Marie Genevieve Bontemotte, Son Epouse, En Legitime, Mariage, En a Couché, au Jourdhui, a Cinq heure, Du Matin, En Son Domicile, Une Enfant Mâle, quil Ma presenté, Le auquel Il a Donné Les Prenoms, De Marie-Vincent, Dapres Cette Déclaration que Jacques Vincent Sannier, Et Marie Marguerite Beasse, ont Déclaré Conforme à la Verité, Et La Representation, qui Ma été faite De L'Enfant D'enommé, Jai Rédigé, Le Present Acte, que Jean Pierre Sannier Pere De L'Enfant Dessus Nommé, Et Les Deux temoins Sus Nommé ont Signé avec Moi/.

Fait En La Maison Commune, a Sceaux Limité Les jours Mois Et ans Sus Dit

P. P. Sannier — Sannier — M. M. Beasse

B & Caufra

adjoint. Municipal

Le present Registre De Naissance Coté Et Arreté par Mon Agent Municipal De La Commune de Sceaux Limité Soussigné Ce Jourd'hui Un Du Septe de la Republique Une Et Indivisible.

[illegible]

Agent Municipal

Table Alphabetique Page

— B —

Bourcier Pierre ---------- 12

Brulé Michel et Manuel ---------- 10

Chalumeau Pierre Martin - - - 9
Chimbeau Marie Claude Euphrasie - - - 14
Courtois Euphrasie Jeanne - - - - - - - - 10
Courtois Jean Baptiste - - - - - - - - - 10

D

Diache Denis Charles - - - - - - - - - - 1
Duchesne Jean Pierre - - - - - - - - - 3
Eloy Therese Marguerite - - - - - - - - 9

F

Fernique Jacques Etienne - - - - - - - - →
Follibet Therese Marie - - - - - - - - 12
Furie Victorine Marie - - - - - - - - - 15

G

Garnier Charles - - - - - - - - - - - - 14
Garnier Genevieve Denise - - - - - - - - 10
Grivote Edme Marguerite - - - - - - - - 8
Grope Marie Alexandrine - - - - - - - - 10
Godinne Adelle Elizabeth - - - - - - - - 16
Goin Jean Francois - - - - - - - - - - 15
Guillion Simon Constant - - - - - - - - 13
Heurtault Louise Francoise Marie - - - - - - 8
Jolliette Eleonore Henriette - - - - - - - - 4
Jacot Sophie Marie Eleonore - - - - - - - - 3
Lamy Marie Antoinette - - - - - - - - - 2
Leclair Aglaée Marie - - - - - - - - - - 4
Legrand Francoise Josephine - - - - - - - - 6
Lucas Catherine Beatrix Françoise - - - - - - 6
Moffet Elojse Marie - - - - - - - - - →

Suite - -

Pigeon Pierre Marie ---------- 2
Priolet François Charles ---------- 3
Passeraut Nicole Anne ---------- 7
Roux Vital Pierre ---------- 13
Roffroy Capprais Philippe ---------- 11
Sannier Marie Vincent ---------- 16
Jestaste Louis Antoine ---------- 5
Capsoux Desirée Marie Victoire ---------- 1

Ou Total .... 35 =

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

CANTON de Sceaux Unité

COMMUNE de Sceaux Unité

SEPTIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

ACTE DE NAISSANCE.

SCEAUX (HAUTS-DE-SEINE)
ARCHIVES
MUNICIPALES

Le présent Registre contenant vingt feuillets, pour servir aux Actes de Naissance de la Commune de Sceaux Unité Canton de Sceaux Département de la Seine, pendant l'an VII, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous soussignés Président de l'Administration Municipale dudit Canton.

Fait à Sceaux-Unité *le* 4 jour Complémentaire an 6 *de la République Française, une et indivisible.*

premier

Charles Joseph Charpentier

Le Six Vendemiere, De L'an Septieme De La Republique francaise, Une Et Judivisible, heure de Midy, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra adjoint à L'agent Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Pierre Alexis Luc Charpentier, Employée de L'Administration Municipal, De Cette Commune-y-demeurant Rüe Brutus, Lequel assisté Du Citoyen Jean Joseph Laugeon Lapidaire, Agé De quarante trois ans Demeurant Apparis Rüe Neuve Martin N°-Cinquante. Section Des Gravilliers, Sixieme Arrondissement, Et Marie Lucie Longuet, Agé De trente Six ans, Epouse Du Citoyen Charles francois Charpentier, Demeurant à Bagneux Communaire Du Directoire Executif, près Le Canton De Colombs — Département De la Seine, A Déclaré à moi adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie Louise Le Roy Son Epouse, En Legitime Mariage Est accouchée Le Cinquieme Jour Complementaire, à Six heures Du Soir En Son Domicile D'un Enfant Mâle, qu'il Mà présenté, En Auquel il à donné Le Prenom De Charles Joseph — D'après cette Declaration, que Le dit Pierre Alexis Luc Charpentier, Et Les deux Témoins Sus Nommé ont Certifié Conforme à la Verité, et la Representation qui Mà été faite De L'Enfant Susnommé, J'ai Redigé Le present acte, que Le dit Pierre Alexis Luc Charpentier pere De L'Enfant, Et Marie Lucie Longuet ont Signé avec Moi Le Dit Jean Joseph Laugeon ayant Declaré ne Savoir écrire ni Signer, De Ce Requis, au Six

Fait En La Maison Commune de Sceaux Limité Les jour Mois Et an Susdits

Charpentier — Monquet — BMaufra

Marie Jeanne Eléonore Breant

Le Vingt Vendemiaire de L'an Septieme de la Republique Francaise Une Et Judivisible (adjoint Municipal)
à Dix heure Du matin par devant Moi Etienne Boutet Agent Municipal de la Commune de Sceaux Limité Chef Lieu de Canton Departement de La Seine
Est Comparu Le Citoyen Christophe Jacques Breant Cultivateur Domicilié En cette Commune Rue Neuve Scevola Lequel Assisté du Citoyen Jean Baptiste Marie Agé de Vingt un ans et trois mois Macon Et de la Citoyenne Marie Jeanne Delacour Agée de Vingt huit ans tous deux Domiciliés En Cette a Declaré à moi Agent municipal Susnommé que La Citoyenne Marie Jeanne Courtinal Son Epouse en Legitime mariage est Accouchée Hier Dix neuf de ce mois à Cinq heures du matin En Son Domicile d'une Enfant Femelle qu'il mà présenté Et Auquel il à donné les prenoms de Marie Jeanne Eleonore

D'apprés Cette Declaration que Ledit Jean Baptiste Sannier et Marie Jeanne Dela Cour ont fait Certifié Conforme a la Vérité et la representation Qui ma été faite de l'enfant denommé j'ai redigé Le present Acte que Christophe Jacques Breant pere Dudit Enfant, Et les deux Temoins Ont Signé Avec moi.

Fait En La Maison Commune de Seeaux L'unité Le jour mois Et An Susdits.

Creant Marie jeanne delacour

jean baptiste Clavié fils

Le Vingt Neuf Vendemiere, De L'an Septe, De La Republique francaise, Une Et Indivisible, A Dix heures Du Matin, par Devant Moi Jean Baptiste Manfra, Adjoint A L'agent Municipal De La Commune De Seeaux L'unité, Chef Lieu De Canton Département De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Alexandre Garnier, Cultivateur Domicilié En Cette Commune, Rüe Dufour, Lequel A Dit Et Du Citoyen, Jean Baptiste Sannier, Agé De Soixante Quinze ans, Cultivateur, Et De La Citoyenne, Marie Julienne Bertrand Agé De Cinquante neuf ans, Veuve De Jean Baptiste Maumer Garnier, Cultivateur, Tous Deux Domiciliés En Ce lieu, A Declaré A Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Anne Annette Sannier, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché hier Vingt huit de Ce Mois, A quatre heures Du Matin, En Son Domicile, D'un Enfant Mâle, qu'il Ma Presenté, Et Auquel il A donné Les prenoms De Julien Alexandre, Dapréz Cette Declaration, que Le Dit Jean Baptiste Sannier, Et Marie Julienne Bertrand, ont Tous Certifiés Conforme A la Verité, Et La Representation, qui Mi Eté faite De L'Enfant, Denommé, J'ai Redigé Le Present acte, que Alexandre Garnier, pere Du Dit Enfant, et Marie Julienne Bertrand Ont Signé, Avec moi, Jean Baptiste Sannier, A Declaré Ne Savoir Signé/.

Julien Alexandre Garnier

Fait A La Maison Commune A Seeaux L'unité Les jour Mois Et An Sus Dits./.

Mj bertrant alexandre Garnier — B Manfra adjoint municipal

Le huite Brumaire De L'an Septe De La republique francaise Une Et Indivisible, Heures De Midy par Devant moi Jean Baptiste Manfra Adjoint A Lagent Municipal De La Commune De Seeaux L'unité, Chef Lieu De Canton Département De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Henry Louis Amiel, Horloger Domicilié En Cette Commune Rüe De Brutus N. Cinquante Neuf

François Paul Amiel

Lequel assiste Du Citoyen, Louis Alexandre Philippe, - Nonagiers
agé De Trente huite ans, Demeurants a Paris Marché neuf N.° trente
neuf Section De la Cité neuvieme arrondissements, Et De la Citoyenne
Jeanne Françoise Venture, femme De Pierre Malesjewski, Demeurants à paris
Quay De L'horloge Du Palais, N.° trente cinq Section Du Pont neuf, onsieme arrondissement
A Déclaré Nous adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie Louise
Adelaide Le Prêtre Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché, Le trente
Vendemiaire Dernier, a vn heure Du Matin, En Son Domicile, D'un Infants Mâle
quil Ma presenté, Et au quel il a Donné Le prenoms De françois Paul,
D'apres Cette Declaration, que Le Dit Louis Alexandre Philippe, Et Jeanne
Françoise Venture Ont Certifié Conforme a La Verité, Et La Representation qui Ma
été faite De L'enfants De Nommé, J'ai Redigé Le Present Acte, que Henry
Louis Amiel, pere Du Dit Infants, Et Les Deux Temoins, Ont Signé Avec Moi,
agé De Vingt Et vn ans /. Etoit aussi present au dit acte Et a Signé Le Citoyen Pierre Malesjewski.

Fait En La Maison Commune a Sceaux Limité Les jour Mois Et an Sus Dit

Philippe J. J. Venture femme Malesjewska

Henry P. Malesjewski

B Maufras
adjoint municipal

Marie Elisabeth Groffet

Le Seize Brumaire, De L'an Septe, De La Republique française, Vne Et indivisible
A Sept heure Du Soire, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, d'Joint a L'agent Municipal, De
La Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Departements De La Seine, Est Comparu Le Citoyen
Côme Damien Groffet Cultivateur, Domicilier En Cette Commune, Rue Des Jardiniers, Lequel
assisté Du Citoyen Jean Louis Thiphaine Agé De quarante ans, Taillandier, Et De La Citoyenne
Marguerite Nicolle femme Gendron, Sage-femme, agé De Soixante huite ans, Tout deux
Domiciliés En Cette Commune, A Déclaré A moi Adjoint Municipal Sus Nommé que La
Citoyenne Marguerite Bayeux Son Epouse, En Legitime Mariage Est a Couché hier
quinze De Cemois, D'un Infants femelle a onze heure Du Matin, En Son Domicile, quil Ma
presenté, Et Au quel il a donné Les prenoms De Marie-Elisabeth. D'apres Cette Declaration
que Le Dit Jean Louis thiphaine, Et Marguerite Nicolle femme Gendron, ont Certifié, Conforme
A La Verité, Et La Representation qui Ma été faite De L'enfants De Nommé, J'ai Redigé Le present
Acte, que Côme Damien Groffet, pere Du Dit Infants, Et Les Deux Temoins, ont Signé Avec Moi,
Etoient aussy present au Dit Acte, Jean Jacques Bayeux qui a Signé, Et Marie Elisabeth picard
qui a Déclaré ne Savoir Signé /.

Fait En La Maison Commune A Sceaux Limité Les jour Mois Et an Sus Dit

Côme Damien Groffet Thiphaine J. J. Bayeux Nicolle femme Gendron

B Maufras
adj. Municipal

Marie Jeanne Catherine Sergent

Le Dix huit Brumaire, De L'an Sept De La Republique francaise, vne Indivisible, a huite heure Du Matin, Par Devant Moi Jean Baptiste Manfra, adjoint a Lagent Municipal, De La Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Antoine Charles Sergent, Macon Domicilié En cette Commune, Rüe De Limité, Lequel Assisté Du Citoyen Nicolas Philippe Coville Cultivateur, Domicilié En La Commune De Chatenay En De La Citoyenne, Jeanne Catherine Pirené, Agé De Vingt Quatre Ans Domiciliés Chez Son pere En cette Commune, Rüe De Limité, a Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne, Marie Julie Coville Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouché Ce Jeje De ce moin, a huite heure Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant femelle quil Ma presenté, Et auquél il a Donné, Les prenoms De Marie Jeanne Catherine, D'apres cette Declaration, que Le Dit Nicolas Philippe Coville Et Jeanne Catherine Pirené ont certifié, Conforme a La Verité, et la Representation qui Ma Eté faite De L'Enfant Dénommé, J'ai Redigé Le present Acte, que Antoine Charles Sergent, pere Du Dit Enfant, Et Les Deux Temoins ont Signé avec moi; + agé De Vingt Deux Ans,

Fait En La Maison Commune, Les jours Mois Et Ans Sus Dit, a Sceaux Limité. /.

a. c. Sergent M. P. Coville. J. C. Pirenée

D Manfra
adj. Mpal

Jacques Michel Theodore Bontemotte

Le Dix neuf Brumaire, De L'an Sept De La Republique francaise, vne heure de Midy, Par Devant Moi Jean Baptiste Manfra, adjoint a Lagent Municipal De La Commune de Sceaux Limité, Chef lieu De Canton Departement de la Seine, Est Comparu Le Citoyen Jacques Jean Baptiste Bontemotte, Cultivateur Domicilié En Cette Commune, rue Voltaire Lequel Assisté du Citoyen Michel Simon Noblet agé De Vingt Trois ans, Garde portier Du Ci devant Domaine de Sceaux, Et de la Citoyenne Magdeleine nicole Louise Dupuis Tous Deux Domiciliés En Cette Commune, A Declaré a moi adjoint Municipal Sus Nommé que La Citoyenne Marie Catherine Le Ribe Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouché Ce Dix Sept de Ce mois, a quatre heure Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant Mâle, Jumeau, quil Ma presenté Et auquel il a Donné Les prenoms De Jacques Michel Théodore, Dapres Cette Declaration, que Le Dit Michel Simon Noblet, Et Magdeleine nicole Louise Dupuis, ont Certifié Conforme a la Verité, Et La Representation, qui Ma Eté faite De Lenfant De Nommé, Jai Redigé Le present Acte, que Jacques Jean Baptiste Bontemotte pere Du Dit Enfant, Et Les Deux Temoins ont Signé avec Moi; + agé De Vingt Et un Ans,

Fait En La Maison Commune a Sceaux Limité Les jours Mois Et an Sus Dit

Bontemotte Noblet Madeleine Nicole Louise Dupuis

D Manfra
adj. Mpal

14

Marie flore heloïse Lepinette

Le vingt Brumaire, De lan Sept De la Republique francaise, Une Et indivisible, heure De midy, Pardevant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint A lagent Municipal De la Commune de Sceaux Limite, chef lieu De canton De partement de la Seine, Est Comparu Le Citoyen Jacques Lepinette Marchand Grenetier Demeurant En cette Commune, Rue De Limite, Lequel assisté du Citoyen François Coquillard, Marchand Grenetier Demeurant a Versailles, au Marché aux veaux De partement de Seine Et Oise agé De vingt Sept ans, Et de la Citoyenne Marie Marguerite Penelliers agé De vingt cinq ans femme de françois Le Clair Cordonnier domiciliés En cette Commune, Rue De Limite, à de Claré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie Adelaide Le grand Son Epouse En Legitime Mariage, Est accouché Le Dix huite De Lemois, a cinq heure du Matin En Son Domicile D'un Enfant femelle, qu'il Ma Presenté, Et auquel il a Donné Les prenoms de Marie flore heloïse, D'apres Cette Declaration, que Le Dit françois Coquillard, Et Marie Marguerite Penelliers, ont Certifiés, Conforme a la Verité Et la Representation qui ma été fait de L'Enfant De nomme, Par Redigés Le present acte, que Jacques Lepinette pere dudit Enfant, qui a Declaré ne Savoir Signer Les Deux autres Temoins ont Signé avec Moi,

Fait a la Maison Commune a Sceaux Limite Les jours Mois Et an Sus Dit.

Marie, veuillez, J. Coquillard, B Maufra

adjt Mpal

Jean Marie Castanet

Le vingt cinq Brumaire, De lan Sept, De la Republique francaise, une Et indivisible à quatre heure Du Soire, Pardevant moi Jean Baptiste Maufra, adjoint à lagent Municipal De la Commune de Sceaux Limite, Chef lieu de Canton, Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Etienne Henry Castanet, Jardinier Demeurant En Cette Commune, Rue De Voltaire, Lequel assisté du Citoyen Jean Dinier agé de Cinquante quatre ans, Cuisinier, Demeurant En Cette Commune, Chez le Citoyen Merey, Et de la Citoyenne Anne Mathieu, agé de trente Six ans, femme de Etienne Magnant, Domiciliés aussy En Cette Commune, Rue De la fontaine, à declaré avoir adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie anne Regnard, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouchée hier vingt quatre de Ce mois, a onze heure du Matin, En Son Domicile Dune Enfant Mâle, qui Ma presenté, Et auquel il a donné Les prenoms de [redacted] D'apres Cette Declaration que Jean Dinier Et anne Mathieu ont Certifié Conforme a la Verité, Et a la Representation qui Ma été fait de L'Enfant Denommé, Par Redigé Le present acte que Etienne Henry Castanet, pere Du Dit Enfant Et Les Deux Temoins ont Signé avec Moi, Jean Marie, Approuvé la Rature Du Mot

Fait a la Maison Commune a Sceaux Limite Les jours Mois Et an Sus Dit

Dinier, anne mathieu, E. Henry Castanet

B Maufra

adjt Mpal

Louise Rose Achard

Le Dix frimaire, De Lan Sept de La Republique francaise, Une Et Indivisible, heure De Midy, par Devant Moi, Jean Baptiste Maufra, adjoint A Lagent Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, De partements de la Seine, Est Comparu, Le Citoyen Jean Antoine Achard, partipre, Domicilier En Cette Commune, Rüe du Marché, Lequel assisté Du Citoyen Jacque Maguel, agé De Trente un ans, Marchand De Comestible, au palais Egalité, A Paris, En De La Citoyenne Marie Louise parele, agé de Soixante ans, Veuve De feu Antoine Fonteille, Demeurant En Cette Commune, Rüe du Marché A, Declaré A moi Adjoint Municipal, Sus Nomme, que La Citoyenne Jeanne Charlotte Fonteille, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché, Le Sept De Lemoi, A Cinq heure du Soir, En Son Domicile, D'un Enfant femelle, quil Mapresente, En auquel Il a Donné, Les prenoms De Louise Rose, Dapres Cette Declaration, que ledit Jacque Maguel, et Marie Louise parele, ont Certifié Conforme A la Verité, Et La Representation, qui Ma été fait De Lenfant De Nommé, Jai Redigee Le present Acte, que, Jean Antoine Achard, pere du Dit Enfant, Et les Deux Temoins ont Signé Avec Moi,

Fait En La Maison Commune A Sceaux Limité Les jours Mois Et An Sus Dit

Jacque Maguel, M.L.P. Achard B. Maufra adj. M. pal.

Elisabeth Anastasie Montarde

Le vingt huite frimaire, De Lan Sept de La Republique française, une et indivisible heure De Midi, par devant Moi Jean Baptiste Maufra, adjoint A Lagent Municipal De La Commune de Sceaux Limité, Chef lieu de Canton, departements de la Seine, Est Comparu Le Citoyen, Gilles Lazard Montarde, Jardinier, Demeurant En Cette Commune, Rüe de Limité Lequel assisté du Citoyen, Martin Allix agé De cinquante neuf ans, Rentier Domicilié En Cette Commune, Rüe De Voltaire, Et De la Citoyenne, Elisabeth Gillet, agé de Cinquante Huit ans, Epouse du Dit Citoyen Martin Allix, Demeurant A Chatenay Canton De Sceaux, a Declaré A moi adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne, Marie Louise Allix Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouché, Le Vingt Six de Le mois A quatre heure du Soir, En Son Domicile, D'un Enfant femelle qu'il Mapresente En auquel Il A Donné Les prenoms De Elisabeth Anastasie, Dapres Cette Declaration que Le Dit Martin Allix, Et Elisabeth Gillet ont Declaré et Certifie Conforme A la Verité, et La Representation, qui Ma été fait De L'enfant, De Nommé, Jai Redigee Le present acte, que Gilles Lazard Montarde pere du dit Enfant Et les Deux Temoins, Ont Signé Avec Moi,

Fait En La Maison Commune A Sceaux Limité, Les jour Mois Et An Sus Dit

G. L. Montarde, Allix, Gillet, B. Maufra adj. M. pal.

Elisabeth Augustine Chipbaine

Le quatre nivose De Lan Sept De La Republique francaise Une Et Indivisible, Cinq heure Du Soire, pardevant Moi Jean Baptiste Maurfra, Adjoint A Lagent Municipal, De La Commune De Seeaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Jean Louis Chipbaine, Taillandier, Domicilié En Cette Commune, Rüe Des Jardinieres, Lequelle Assisté Du Citoyen Louis Augustin Jouffe Agé De Cinquante Ans, Cordonnier, Domicilié En Cette Commune, Rüe De Sceaux, Et De La Citoyenne, Louise Marguerite Marcon, Agé De quarante quatre ans, Epouse Du Citoyen Barthélemy Carlu Marchand Epicier, Domicilié En Cette Commune, Rüe Des Jardinieres, A Declaré A Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne, Anne Benoist, Son Epouse, En Légitime Mariage Est A Couché Hier A Cinq heure Du Matin, En Son Domicile, Dune Enfant Femelle quil Ma presenté, Et Auquel il A Donné Les Prenoms De Elisabeth augustine, Dapres Cette Declaration que Le Dit Louis Augustin Jouffe, Et Louise Marguerite Marcon, ont Certifié Conforme A La Verité, Et La Representation qui Ma été fait De Lenfant De Homme, Jai Redigé Le present Acte que Jean Louis Chipbaine pere Du Dit Enfant, Et Les Deux Temoins, ont Signé Avec moi.

Etoit aussy present au Dit Acte Et ont Signé, pierre augustin Jouffe fils En Elisabeth Benoist fille De Defunt Pierre Louis Benoist.

Fait En La Maison Commune A Seeaux Limité Les jours Mois Et Ans Dits

Chipbaine marguerite marcon, Jouffe, B Maurfra adj. Mpl.

francois Urbain felipe

Le Sixth nivose, De Lan Sept, De La République francaise Une Et Indivisible, A Deux heure Apres Midy, pardevant Moi Jean Baptiste Maurfra, Adjoint A Lagent Municipal, De La Commune, De Seeaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement, De La Seine, Est Comparus Le Citoyen Louis felipe Macon Demeurant En Cette Commune, Rüe De Brutus N° quarante quatre, Lequel Assisté Du Citoyen pierre Godmer, Agé De Quarante trois ans, Vitagere Domicilié En Cette Commune, Rue De Limité, Et De La Citoyenne Marie [redacted] Peigné Agé De Quarante Six ans, femme De Pierre Jacques Vigreux, Jardinier, Demeurante En Cette Commune, Rüe Devoltaire, A Declaré A Moi Adjoint Municipal Sus Nommé que La Citoyenne Anne Marie Bercoet, Son Epouse En Legitime Mariage Est A Couché, Le Six De Ce Mois, A trois heure Du Soir, En Son Domicile Dun Enfant

François urbain felise

Mâle qu'il Ma Presenté, et auquel il a Donné Les Prénoms De, François Urbain. Après Cette Déclaration, que pierre Godmer, et Marie Denise Seigné, ont Certifié Conforme à La Vérité, et La Représentation qui Mla été faite, De L'enfant Dénommé J'ai Rédigé, Le Present acte, qu'Louis felise père De L'enfant, et Les Deux Temoins ont Signé avec Moi, Etoient aussy presents au Dit acte, Urbain Camille Godmer fils, qui a déclaré ne Savoir Signé, et marie françoise Vigreux fille De pierre Jacques Vigreux qui a Signé Avec Moi, Et amne J. approuvé la rature D'un Mot Et Deux Et Renvoi

fait En La maison Commune à Sceaux Limité Les jour Mois et an Sus Dit.

Louis felise pierregodmer, marie, anne, seigné

marie, françoise, vigreux

Maire

Off. Municipal

Marie françois joseph Rogers

Le treize Nivose, De L'an Septe De La Republique francaise, Une Et Indivisible heure De Midy, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra adjoint à L'agent Municipal De La Commune de Sceaux Limité, chef Lieu De Canton, Departement De La Seine, — Est Comparu, Le Citoyen, Jean joseph Rogers, Cultivateur, Domicilié, Rue de Voltaire En Cette Commune Lequel Assisté Du Citoyen Claude françois Cottin, Agé De Trente Cinq ans, Jardinier, Demeurant En La Commune, De Chanteloup, De partement De Seine Et Oise, Et De La Citoyenne Marie La Roche, Agé De Vingt Cinq ans femme Du Citoyen Jacques Glachant Domiciliés En Cette Commune Rue De Limité, Nous a Déclaré, Notre adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie joseph Martin, Son Epouse En Légitime Mariage, Est Accouché Le Neuf Nivose present mois, A Sept heure Du Soire, En Son Domicile D'une Enfant Mâle qu'il Ma presenté, et auquel Il a Donné Les prenoms De, Marie françois joseph D'après Cette Déclaration que Le Dit Claude françois Cottin, Et Marie La Roche ont Certifié, Conforme à La Verité, Et La Représentation, qui Ma été faite De — L'enfant Dénommé, J'ai Rédigés, Le present acte, que Jean joseph Rogers, pere De L'enfant, qui a Déclaré ne Savoir Ecrire ni Signé, Les Deux Temoins ont Signé avec Moi.

fait En La Maison Commune à Sceaux Limité Les jour Mois Et an Sus Dits.

marie La roche, femme Glachant, Claude françois Cottin

B Maufra

adjoint Municipal

Michel Joseph Offelet

Le vingt quatre Nivose, De L'an Sept De La Republique francaise, Une et Indivisible, A Deux heure apres Midy, Par Devant moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint, A L'agent Municipal, De La Commune De Sceaux Unité, Chef Lieu De Canton, Département De La Seine, Est Comparu, Le Citoyen Jean Marie Offelet Greffier Du Juge De paix De Ce Canton Domicilié En Cette Commune Agé De cinquante neuf, Lequel Assisté, Du Citoyen Joseph Thore, Agé De quarante Six ans, officier De Santé Demeurant En Cette Commune Rue De L'unité Jardin De la Menagerie, Et De La Citoyenne, Michelle Genevieve Riviere, fille Majeure De Vingt un ans Demeurant Apparin Chez Ses Pere et mere Barriere D'enfer, A. Unité Division De L'observatoire, Et En Cette En presence Du Citoyen Joseph Louis michel Thore fils Du Citoyen agé De Seize ans, trois mois, A Declaré à moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie Louise Victoire Vincent, Son Epouse En Légitime Mariage Est Accouchée hier Vingt trois Du present mois a Six heures Du Matin, En Son Domicile, D'un enfant Mâle, qu'il ma présenté, et Auquel il a Donné Les prénoms De, Michel Joseph, D'après Cette Déclaration, que Le Dit Joseph Thore, Et Michelle Genevieve Riviere, ont Certifiée, Conforme à La Vérité, et La Representation qui m'a été faite De L'enfant Dénommé, J'ai Rédigée Le present Acte que Jean Marie Offelet père De L'enfant et Les Temoins, ont Signé avec Moi, Joseph Thore,

Fait En La Maison Commune A Sceaux Unité Les jour Mois et An Sus Dit

Michel genevieve Riviere — Michel — Thore

B. Maufra
Adj. Municipal

Antoine nicolas Brachet

Le trente Nivose, De L'an Sept de La Republique francaise, une et Indivisible, A Six heures Du Soir, par Devant moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint Municipal De la Commune de Sceaux Unité, Chef Lieu De Canton, Département de la Seine, Est Comparu Le Citoyen Nicolas Brachet, Tailleur De Pierre, Demeurant Depuis Trois Mois, En Cette Commune, Rue Des Fumbergeres, Lequel Assisté, Du Citoyen, Jacques Anfray, Instituteur Agé De Soixante Dix ans, Demeurant En Cette Commune en la Maison D'institution publique, Et De La Citoyenne Marguerite Nicolle femme De nicolas Gendron, Sage femme Domiciliés En Cette Commune Agé de Soixante Huit ans, A Declaré, à moi Adjoint Municipal, Sus Nommé, que La Citoyenne Rosalie Elisabeth Le Prêtre Son Epouse En Legitime Mariage, Est Accouché

avant hier, vingt huit De Cemois, a trois heures Du Soir, D'un Infant Mâle, qui ma presenté, et auquel il à Donné Les prenoms, De-Antoine Nicolas, D'apres Cette DeClaration, que Le Dit Jacques Aufray, et Marguerite nicolle, Ont certifiée, Conforme, à la Verité, et La Representation qui m'a été faite De L'enfant D'enommé. J'ai Redigée, Le present acte, que Nicolas Brachet père De L'Enfant, et Les Deux Temoins, ont Signé avec Moi, Etoient aussy presens au Ditte Acte, et ont Signé, Charlemagne, Le prêtre En Suzanne Le prêtre, oncle et Raute De L'enfant Sus Nommé,

Fait à la maison Commune à Sceaux Limité Les jour Mois et an Sus Dit

nicolas Brachet, Charlemagne Leprettre,

L. Leprêtre, marguerite, nicolle. Jse Aufray

J.B Maufras

Anne Rosalie Raffeau

Le Six Pluviose, De la Rep. Sept. de la Republique francaise, une et indivisible heure De Midy, par Devant moi Jean Baptiste Maufras, Adjoint à l'agent Municipal, De la Commune De Sceaux, Limité, Chef lieu De Canton, Département De la Seine, Est Comparu, Le Citoyen françois André Raffeau, M. Boucher Domicilié En Cette Commune, Rue De Voltaire, Lequelle assisté Du Citoyen Pierre Boulogne, M.tre Charon Demeurant En Cette Commune, Rue De Limité agé De Trente deux ans, Et De la Citoyenne, Anne Benoist agé De vingt Deux ans, Demeurant Chez Son Pere, En Cette Commune Rue De la lune, A Declaré à Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie françois, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouché Le trois pluviose present mois, à Dix heures Du Soir, En Son Domicile. D'un Enfant Femelle Quil Ma Presenté, et auquel il à Donné Les Prenoms De, Anne-Rosalie; D'après Cette Declaration, que Le Dit Pierre Boulogne, et Anne Benoist Ont Certifiée, Conforme à la Verité, et la Representation qui Mà été faite De L'Enfant Dé Nommé, J'ai Redigée, Le present acte, que françois André Rapeau, Pere Du Dit Enfant, et Les Deux Temoins Ont Signé avec Moi, Etoit aussy present et a signé, Auguste Neuillen fils.

Fait En La Maison Commune à Sceaux Limité Les jour Mois et an Sus Dit

G. Rapeau, P. Boulogne, Anne Benoits,

J.B Maufras

Off. Municipal

Neuillen

André Marie Caquiet

Le quatre Ventose, De Lan Sept De la Republique francaise, Une et indivisible, a quatre heure du Soir, par devant moi, Jean-Baptiste Maufra, Adjoint a Lagent Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement de la Seine Est Comparu Le Citoyen Jean marie Caquiet, Maçon Entrepreneur De Batiment Demeurant au Ci devant Chateau De Sceaux, De Cette Commune, Lequelle Assiste du Citoyen André Lucas Agé De Cinquante ans, Inspecteur Des Routes Du Departement de la Seine, Demeurant aussi En Cette Commune Rüe De Bievre Et De la Citoyenne Marie Elisabeth Benoist, Epouse Du Citoyen Jacques François Edme Lotte, macon, Domicilier aussi En Cette Commune, Rüe De Beaurepaire, Agé De Cinquante un ans, A Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie Anne Chenon, Son Epouse En Legitime Mariage, Est Accouché Ce Jourd'hui, a Dix heures Du Soir En Son Domicile D'un Enfant Mâle, quil Ma presenté, et Auquel il A Donné Les prenoms De- André Marie, Dapres Cette Declaration, que Le Dit André Lucas, et Marie Elisabeth Benoist, Ont Certifié Conforme a La Verité, Et La Representation, qui ma été faite, De L'Enfant Dénommé, Jai Redigés Le present Acte, que Jean Marie Caquiet, pere Du dit Enfant, Et Les deux Temoins, Ont Signé, avec Moy.

Fait En la Maison Commune a Sceaux Limité Les jour Mois Et An Sus dit

Lucas Marie Elisabeth Benoist Marie Caquiet

B Maufra

Adj. Municipal

Marie Jeanne Raynal.

Le quatorze Ventose, De Lan Sept De la Republique francaise, Une Et Indivisible, heure De Midy, Par Devant moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint A Lagent Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton Département de la Seine, Est Comparu, Le Citoyen Jean Raynal Chaudronnier, Domicilier En Cette Commune, Rüe Dufour, Lequelle Assisté Du Citoyen Blaise Chavanon, Agé De Cinquante ans, Et Du Citoyen François Millanges Agé de quarante Deux ans, Tous Deux Chaudronniers, Demeurants En la Commune de Fontenay aux Roses Canton De Chatillon, Département de la Seine, A Declaré avoir Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Anne Chavanon son Epouse En Legitime Mariage, Est Accouché hier, Treize du present Mois a une

heure Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant femelle, qu'il M'a presenté, Et Auquel il A Donné Les prenoms de Marie Jeanne Dapres Cette Declaration, que Les Dits Blaise Chavanon, En françois Millange, Dits Certifiée Conforme, A la Verité, Et la Representation, qui Ma été faite De L'enfant De Homme, J'ai Rédigés Le present Acte, que Jean Raimal pere Du Dit Enfant, En Les Deux Temoins, qui Ont Déclaré Ne Savoir Signé.

Etoient aussi present au Dit Acte, Jean Millange, fils De françois Millange, Et Marie Chavanon, fille De Blaise Chavanon, qui Ont Signé, Avec moy./.

fait En La maison Commune, A Sceaux Réunie, Les jour, Mois, Et An Sus Dit.

J millange, Marie - Chavanon

J B Maufra

Marie-Anne Courtois

Le Seize Ventose, de l'an Sept. de la Republique francaise, Une Et indivisible, A cinq heures Du Soir, par Devant moy Jean Baptiste Maufra, Adjoint A L'agent Municipal, De La Commune De Sceaux Réunie Chef Lieu De Canton, Departement De La Seine Et Comparé le Citoyen Jean Baptiste Laurent Courtois, Domiciliés En Cette Commune Rüe Des Jumbergeres, Lequelle Assisté Du Citoyen Jean Benard, Agé De Cinquante un An, Et De la Citoyenne Marie Anne De Louis Agé De Trente un An, tous Deux Temoins Demeurant En Cette Commune Rüe De L'unité, Numeros Deux Cent quinze Chez Le Citoyen Muiron. A Declaré Amoi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie-Anne Chevion Barlan, Son Epouse, En Legitime Mariage, En Accouché Le quatorze Ventose present mois, A quatre heures Du Matin, En Son Domicile Dun Enfant femelle, qu'il Ma-presenté Et Auquel, il A Donné, Les Prenoms De, Marie-Anne Dapres Cette Declaration, que Le Dit Jean Benard, et Marie Anne Louis Ont Certifiée, Conforme A la Verité, et la Representation qui Ma Eté faite, De L'enfant De Homme, J'ai Rédigés Le Present Acte, que Jean-Baptiste Laurent Courtois, pere De L'enfant, Et Les Deux Temoins, Ont Signé avec Moi./.

fait En La Maison Commune, A Sceaux Réunie, Les jour Mois Et Ans Dits

J. Benard, Marie Anne Louis, Laurent Courtois

J B Maufra
Adjt Municipal

Victoire Charlotte Brulé

Le Vingt huite Ventose, De L'an Sept De La Republique francaise Vue et indivisible, a quatre heure Du soir, pas Devant Moi Jean Baptiste Maufra, adjoint a Lagent Municipal, De La Commune de Secaux Limité Chef Lieu De Canton, Departement De La Seine, Et Comparu Le Citoyen Antoine Thibaud Brulé, Cultivateur Demeurant En Cette Commune Lequelle Lequelle Assisté Du Citoyen Pierre Antoine Saunier, Agé De trente trois Ans, Cultivateur, Et De La Citoyenne, Marie Marguerite Maufra, fille Agé De Quarante un Ans, Tous Deux Temoins, Domiciliés En Cette Commune, Adellaide amoi adjoint Municipal, Sur Nommé, que La Citoyenne Jeanne Rosalie Brot Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché hier, a Cinq heure Du Matin En Son Domicile D'un Infant Femelle, quil Ma presenté, Et Auquelle Il A Donné Les prenoms De - Victoire - Charlotte - D'apres Cette Declaration Que Le Dit Pierre Antoine Saunier, Et Marie Marguerite Maufra, Ont Certifiée, Conforme, A La Verité, en La Representation, qui Ma Ete faite De L'Enfant Denommé, Jai Redigée Le present Acte, que Antoine Thibaud Brulé, pere De L'enfant, et Les Deux Temoins, Ont Signé avec Moi./.

Etoient aussy presents au Dit Acte, Louis Charles Cordelle, qui a Signé avec moi, Et Marie Victoire Bellanger, qui a Declaré ne Savoir Signé./.

Fait En La Maison Commune a Secaux Limité Les jour Mois Et An Sus Dit

P. A. Saunier L. C. Cordelle

Brulé, m.m. maufra.f. Maufra adj. Municipal

Jean Silvain Moreau

Le Six Germinal, De L'an Sept de la republique francaise, Vne et indivisible, à neuf heures du matin, Pas Devant Moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint de L'Agent. Municipal De La Commune De Secaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département de la Seine Est Comparu Le Citoyen Jean George Moreau, Chaircutier, Demeurant En Cette Commune, Depuis Cinquoin, Rue De Limité Numero Cent Dix, lequelle Assisté Du Citoyen Silvain Goyeo, Agé De Trente huit ans, Marchand Demeurant En La Commune de Chatenay, Canton de Secaux, Et De La Citoyenne Adelaide Lanrain, Agé De quarante Sept ans, femme De Pierre Dutet Charpentier Domiciliés En Cette Commune, Rue De Limité Nº Cent Douze, A Declaré A Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Victoire Caye, fille De Confiance Ché Lui Depuis prez D'un an, fille De De feu Pierre Caye Et De Catherine Lurie, Demeurant En La Commune De Blandy Canton

Du Chatelleth, Département De Seine Et Marne, Est Accouché Le Quatre Germinal, Present mois à onze heures Du Soir, au Domicile Du Dit Jean George Moreau, D'un Enfant Mâle qu'elle Ma Présenté Et Auquelle il A Déclaré Etre De Lui, Et De La Dite Victoire Caye, et Lui, A Donné Les Prenoms De. Jean Silvain — D'après Cette Déclaration que Le Dits Silvain Goyer, et Adelaide Laurain, Ont Certifiée Conforme A La Vérité, Et La Représentation, qui Mattê faite De L'enfant Déclaré J'ai Rédigés Le present Acte, que Jean George Moreau, Père Du Dit Enfant, Et Les Deux Témoins, Ont Signé Avec Moi.

Fait En La Maison Commune A Seeaux Limité Les jour Mois Et An Sus Dit.

adelaide, laurain, Silvain, goye, moreau,

BMaufra

Off: Municipal

Jean Baptiste Mitaine

Le Dix Sept Germinal, De L'an Sept, De La République française, Une Et Indivisible, à Cinq heure Du Soir, Par Devant Moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint à L'agent Municipal De La Commune de Seeaux Limité, Chef lieu de Canton Département De la Seine, Est Comparu, Le Citoyen Jean Baptiste Mitaine Garde Vente Des Bois Du parc de Seeaux y Demeurant, au Cy devant Château Depuis près De Trois Mois, Lequelle Assisté Du Citoyen Jean Michel peroth Agé De Soixante trois ans, Cultivateur, Et De La Citoyenne Magdelaine Joly Agé De Soixante trois ans, Femme Du Citoyen Chalet Mitaine Cultivateur Tout Deux Témoins, Demeurant à la Bretech Sainte Honorine Canton De Montmorency De St Germain En Lay, Département De Seine Et Oise, Etant Ce Jour En Celien, A Déclaré à Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie Barbe peroth Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouchée hier, Seize Germinal à trois heure du Matin, En Son Domicile, D'un Enfant Mâle qu'il Ma présenté, Et auquel, il à donné, Les Prenoms De Jean Baptiste — D'après cette Déclaration, que Le Dit Jean Michel peroth, Et Magdelaine Joly Ont Certifiée, Conforme à la Vérité, Et La Représentation qui Ma été faite De L'enfant Déclaré, J'ai Rédigés Le present Acte, que Jean Baptiste Mitaine, Père De L'enfant, Et Les Deux Témoins, Ont Signé avec moi, Excepté La Citoyenne Magdelaine Joly qui à Déclaré ne Savoir Signé.

Fait En La Maison Commune, A Seeaux Limité Les Jour Mois En An Sus Dit

Mitaine m Peroth

BMaufra

Off: Municipal

Marie Julie Dequer

Le vingt Quatre Germinal, an Sept De la Republique francaise, une
et indivisible, a Sept heure Du Soir, Pardevant Moi, Jean Baptiste Maudra
adjoint Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton,
Département De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Jean Louis Dequer Cordonnier
Demeurant En Cette Commune, Rue De Bretua, Lequelle assisté Du Citoyen
Jacques Aufray, Agé De Soixante Dix ans, Instituteur De Cette Commune, y
Demeurant, En La Maison D'institution publique, Et De la Citoyenne Marie
Magdeleine Drompy, Agé De quarante huit ans, Epouse Du Citoyen Jacques Bougault
Ouvrier a La Manufacture, De Cette Commune, y Demeurant Rue De Bretua,
A Declaré a moi adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne
Marie Catherine Rogeo, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouché
Le vingt Trois Germinal, present Mois, a huit heure Du Soir, En Son Domicile
D'un Enfant femelle, qu'il Mapresenté, En auquel il a Donné, Les prenoms
De-Marie Julie - D'apres Cette Declaration, que Le Dit Jacques
aufray Et marie Magdeleine Drompy, ont Certifiée, Conforme a la Verité,
Et La Representation, qui Ma été faite, De L'Enfant De Nommé, J'ai Redigé
Le present acte, que Jean Louis Dequeo, Pere De L'enfant, Et Les Deux
Temoins, Ont Signé Avec Moi. Etoient aussy present au Dit acte
Et ont Signé avec moi Ambroise Jean Marie Borne, Et Marie Julie Bougault
fait En la Maison Commune a Sceaux Limité Les jour mois Et an Sus Dit.

Dequer Aufray Bougault Maudra adjt municipal Adelaïde Borne

Le Vingt Cinq Germinal, an Sept De la Republique francaise, une et indivisible
A Cinq heure Du Soir, Pardevant Moi, Jean Baptiste Maudra, adjoint Agent
Municipal, De La Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département
De La Seine, est Comparu, Le Citoyen Pierre Vincent Guillon, Cultivateur
Demeurant En Cette Commune, Ruelle De Lagricaltture, N° quatrevingt Dix huit
Lequel Assisté Du Citoyen Simon Guillon, Agé De Vingt quatre ans, Tailleur
De Pierre Demeurant En Cette Commune, Ruelle De Lagricaltture, et De la Citoyenne
Marie-anne Ursule Giroux Agé De Vingt Deux ans, Demeurant a Paris Rue St
Honoré N° Deux Cent, a Declaré a moi adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne
Marie Jeanne Brullé Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché hier, a
Sept heures Du matin, En Son Domicile, D'un Enfant Mâle, qu'il Ma Presenté,
En auquel il a Donné Les Prenoms De Simon Auguste, Dapres Cette Declaration
que Le Dit Simon Guillon, Et Marie Ursule Giroux ont Certifiée Conforme,

Simon-Auguste Guillon

une

a la Verité, Et la Representation qui Ma été faite. De L'enfant Dénommé
J'ai Redigé Le present Acte, que Pierre Vincent Guillion, Pere De L'Infant
Et Les Deux Temoins Ont Signé avec Moi.

Fait En la Maison Commune a Seeaux Limité Les jour Mois Et an Sus dit

P. V. guillion, guillon ursulle Giroux

B Maufra

adj. Municipal

Marie jeanBaptiste Bertrand

Le vingt Six Germinal, an Sept De La Republique francaise, Une Et Indivisible, à neuf heures Du Matin, Par Devant Moi, jean Baptiste Maufra, adjoint Municipal, De la Commune De Seeaux Limité, Chef Lieu De Canton, Departemen De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Pierre jean Baptiste Bertrand, Cultivateur Demeurant En Cette Commune, Rüe de Limité N°. Cent quinze Lequel Assisté Du Citoyen jean Baptiste Clavier, Macon Agé De Vingt deux ans, Demeurant En Cette Commune, Rüe De Limité, N°. Cent Seize, Et De la Citoyenne Marie françoise Geneviere Clavier, fille Agé De vingt Quatre ans, Demeurant En La Commune D'Etampes, Chef Lieu De Canton Département De Seine Et Oise Etant Ce Jour, En Ce Lieu, à Declaré a moi adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne, Elisabeth Chareau Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouché Le Vingt Trois Du present Mois, a Huit heures Du Soir, En Son Domicile D'un Enfant Mâle, quil ma presenté, Et auquel il a Donné Les Prenoms De, Marie-jeanBaptiste, D'après Cette Declaration, que Le Dit jeanBaptiste Clavier Et Marie françoise Geneviese Clavier, Ont Certifiée, Conforme a la Verité, En La Representation qui Ma été faite De L'Infant De Nommé, J'ai Redigé Le present acte que Pierre jean Baptiste Bertrand, Et jean Baptiste Clavier, Ont Signé avec Moi, Marie françoise Geneviese Clavier, a. Declaré Ne Savoir Signé Approuvé La Ratüre Dun mot nul. Pere De L'Infant.

Fait En La Maison Commune A Seeaux Limité Les jour Mois Et an Sus Dits.

Bertrand, jean Baptiste clavier, B Maufra

adj. Municipal

Aimé-henry Bouvet

Le vingt neuf floreal, an Sept De La Republique francaise, Une et Indivisible, à Dix heures Du Matin, Par Devant moi, jean Baptiste Maufra, adjoint Municipal, De la Commune De Seeaux Limité, Chef Lieu de Canton

Département De la Seine, En Comparu Le Citoyen
Etienne Bouvet, Marchand Epicier, Rue Voltaire, N° Cent
quatrevingt quatorze, En Cette Commune, Lequel assisté Du Citoyen
Louis Bouvet, agé De quarante quatre ans, Rentier Demeurant
a paris, rue Montmartre, N° quatrevingt Dix, Section De Guillaume Tell,
Et De La Citoyenne henriette Marie Marguerite Mathieu, agé De vingt
neuf ans En fin mois, femme De Alexandre Grignon, Bourelier —
Sellier, Domicilier a paris Rue De Verneuil Section De grenelle, Etant
Ce jour En Celien, a Declaré Lamoi adjoint Municipal Sus Nommé
que La Citoyenne, Marie Jeanne Reine, Grignon, Son Epouse En Légitime
Mariage, Est accouchée, Le Vingt Sept floreal, present mois, a Huit heure
Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant Mâle, quil ma presenté, Et
auquel il a Donné Les prenoms, De- Aimé henry — D'après
Cette Déclaration, que Le Dit Louis Bouvet, Et henriette Marie Marguerite
Mathieu, ont Certifiée Conforme, a Lavérité, Et La Representation qui Ma
été faite, De L'enfant, De Nommé Jai Redigée, Le present acte, que
Etienne Bouvet, Pere De L'enfant, Et Les Deux Temoins ont Signé avec
Moi./.

Fait En La Maison Commune a Sceaux Limité Les jour mois Et an Sus Dit

L. Bouvet L, m, m, maire, Mandra
adj. municipal

Le trois prairial, an Sept De La Republique française, Une Et Indivisible
A Une heure après Midi, Par Devant moi Jean Baptiste Mandra, Adjoint
A L'agent Municipal, De La Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton
De Département De la Seine, Est Comparu Le Citoyen, Rigobert Simon
Marmotant, Secretaire En Chef, De L'administration Municipal, Du Canton
De Sceaux Limité, y Demeurant Rue De Bretux, Lequel assisté Du Citoyen
Pierre Le Duc propriétaire Cultivateur Demeurant En La Commune De Wissous
Canton De Longjumeaux Département De Seine Et Oise, Agé De Trente
Deux. ans, Et De La Citoyenne Louise Suzanne Bouton, Epouse Du
Citoyen Athanase De Rournelle, officier Du Genie, Demeurant
a paris Rue De La roquette N° quarante deux, Division De L'indivisible
Agé De trente quatre ans, Etant Ce jour En Celien A Declaré Lamoi

Genevieve Elisabeth Desire Marmotant

Adjoint Municipal Susnommé, que La Citoyenne, Jeanne Elisabeth Guibert Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouché Le Le 9 Nivôse Pre Floreal Dernier, a onze Du Matin, En Son Domicile, D'un Enfant femelle qu'il Ma Presenté, Et Auquel il à Donné Les Prenoms, de # Elisabeth-Désirée, D'après Cette Declaration, que Le Dit Pierre Le Duc, En Louise Suzanne Bouchon, Ont Certifiée Conforme A La Verité, Et La Representation, qui Ma été faite, De L'enfant De Nommé, J'ai Redigée Le present Acte, que Ricobert Simon Marmotant, Pere De L'enfant, Et Les Deux Temoins, Ont Signé avec Moi, Approuvé La Rature D'un Mot Comme Nul.

genevieve

Marmotant

D Manfra

Fait En La Maison Commune a Sceaux Limité Les Jour mois Au Susdit

Marmotant L S Bouchon pierre le Duc

D Manfra

adj. Municipal

Louise Agathe Michel

Le Cinq Prairial, an 7ème de La republique Française, Une et Indivisible, a Sept heures Du Soir, par Devant moi, Jean Baptiste Manfra, Adjoint à L'agent Municipal, De La Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département De La Seine, Est Comparu Le Citoyen George francois Michel, Cordonnier, Demeurant En Cette Commune, Rue Des Jumberges, Lequel a Apporté Du Citoyen Louis francois Bougault Agé De Vingt huit ans, Peintre à La Manufacture Rue St Denis N° Soixante Appart 1 Demeurant, Et De La Citoyenne Marguerite Louise Bougault, agée De vingt quatre ans, Demeurante En Cette Commune Chez Sa Mere, Rue De Matin Scevola, A Declaré, a moi Adjoint Municipal, Susnommé que La Citoyenne Marie Agathe Therese, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché, hier, quatre De Ce Mois, a trois heures Après Midi, En Son Domicile D'un Enfant femelle, qu'il Mapresenté, Et auquel il a Donné Les Prenoms, De, Louise Agathe Dapres Cette Declaration, que Le Dit Louis francois Bougault Et Marguerite Louise Bougault, ont Certifiée, Conforme à La Verité, Et La Representation qui Ma été faite, De L'enfant De Nommé, J'ai Redigés Le present Acte, que George francois Michel pere De L'enfant, Et Louis francois Bougault qui a Signé avec moi, Marguerite Louise Bougault a Declaré ne Savoir Signé,

fait En La maison Commune d'Sceaux Limité Les jour mois Et An Susdit

Michel Bougault

D Manfra

Simon Pierre-Theodore Massy

12 Juin 1799

Le Vingt Cinq Prairial, an Sept De La Republique française Une, Et Indivisible, A Cinq heure Du Soir, Par Devant moi Jean Baptiste Manfra, Adjoint Municipal, De la Commune De Sceaux, Limité Chef lieu De Canton, Département De la Seine, Est Comparu, Le Citoyen Pierre Massy, Journalier, Demeurant En Cette Commune, Rue Devoltaire, Lequelle Assisté, Du Citoyen Simon Massy Journallier, Demeurant a Ladite Commune De Chevilly, Canton De Choisy Sur Seine, Département De la Seine, Agé De trente neuf ans, Et De la Citoyenne Madeleine Coinchot, agée De Soixante Ans, Veuve De, Pierre La Rocher, Demeurant En Cette Commune Rue De Voltaire, Declarés à Moi, Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne, Marie Mouricout Son Epouse En Legitime Mariage, Est Accouché, Aujourdhuij, à quatre heures Du Matin En Son Domicile, Dun Enfant Mâle, quil Ma Presenté, Et auquel Il a Donné Les Prenoms, De, Simon Pierre Eleodore, D'après Cette Déclaration, que Le Dit Simon Massy Et Madeleine Coinchot, ont Certifiée Conforme A La Verité, Et la Représentation qui Ma été faite, De L'enfant, De Nommé, Jai Redigé Le Present Acte, que Simon Massy, Et Madeleine Coinchot, ont Signée Avec Moi, Pierre Massy Pere De L'enfant, A Declaré Ne Savoir Signé. /.

Fait En La Maison Commune, A Sceaux Limité, Les jour Mois Et An Sus Dits.

Simon Massy, Madeleine Coinchot, B Manfra

Jean Louis Nicolas Roger

30 Juillet 1799

Le Treize Thermidor, an Sept De La Republique française, une heure Du Soir, Par Devant Moi Jean Baptiste Manfra, adjoint a la Mairie municipal De la Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton Département De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Nicolas Roger, Cultivateur Demeurant En Cette Commune, Lequelle Assisté Du Citoyen Jean Louis Benoist, Cultivateur Agé De Cinquante quatre ans, Et De la Citoyenne Marie Josephe Martin, agée De Trente Sept ans, Femme De Jean Josephe Roger, Cultivateur, Tous Deux Temoins Demeurant En Cette Commune, Rue De Voltaire, A Declaré a moi, Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie Anne Benoist Son Epouse, En Legitime Mariage, En Accouché hier Dans Dix heure du matin, Et Son Domicile D'un Enfant Mâle, quil Ma presenté Et auquel Il a Donné Les Prenoms De, Jean Louis Nicolas, D'après Cette Declaration, que Le Dit Jean Louis Benoist, Et Marie Josephe Martin, ont Certifiée Conforme a la Verité Et la Representation, qui Ma été faite De L'enfant De Nommé, Jai Redigés Le present acte, que Nicolas Roger, Pere De L'enfant, Et Jean Louis Benoist ont Signé avec moi, Marie Josephe Martin, A Declaré Ne Savoir Signé. /.

Fait En La Maison Commune A Sceaux Limité Les jour mois Et An Sus Dits

J L Benoist Nicolas Roger / B Manfra adj. Mpal

Jacques Philippe Lucas

L'An Vingt Thermidor, an Sept De La Republique francaise, Une Et Indivisible, heure De Midi, Par Devant moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint a L'agent Municipal De La Commune De Seeaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département De La Seine, Et Comparu Le Citoyen Philippe André Lucas, Conciergre au Ci Devant Château De Seeaux, Lequelle Assisté Du Citoyen Jacques Etienne Labbé, Agé De Cinquante cinq ans, Entrepreneur D'Ecriture Apposée, Demeurant Place De La Victoire N° Seize Et Vingt quatre Division Du Maille, Et De La Citoyenne Marguerite Josephine Son Epouse Agée De trente neuf ans, Etant Tous Deux Du Celien A Declaré a moi, Adjoint Municipal, Sus Nommé, que La Citoyenne Catherine Couturier Son Epouse En Legitime Mariage, Est accouché Le Seize De Ce mois, a midi En Son Domicile D'Un Enfant Mâle qu'il Ma Presenté, Et auquelle il a Donné Les Prenoms, De Jacques Philippe, D'apres Cette Declaration que Le Dit ~~Philippe~~ Jacques Etienne Labbée, Et Marguerite Josephine Son Epouse, ont Certifié, Conforme a la Verité, Et La Representation qui m'a Eté faite, De L'Enfant, Ci Nommé, J'ai Redigés Le present Acte, que Philippe-André Lucas, pere De L'enfant, Et Les Deux Temoins, ont Signé avec Moi, Approuvé Un mot Rayé Comme nul.

Fait En La Maison Commune a Seeaux Limité Les jour mois Et an Sus Dits.

Lucas Labbé Marguerit Josephine

B Maufra
Adjoint Municipal

Genevieve Etiennette Benard

L'An Vingt Deux Thermidor, an Sept De La Republique Francaise, Une Et Indivisible, heure De Midi, Par Devant Moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint a L'agent Municipal De La Commune De Seeaux Limité, Chef Lieu De Canton, Departement De La Seine, Et Comparu Le Citoyen Philiberr Pierre Benard, Jardinier Demeurant En Cette Commune au Batiment De La Ci Devant Menagerie, Lequelle Assisté Du Citoyen Pierre Benard, Agé De Soixante Six ans grand pere De L'enfant Ci Apres Nommé Jardinier Domicilier En Cette Commune Rue Des Imbergeres, Et De La Citoyenne Etiennette Le Fevre Agée De cinquante quatre ans grande Mere De L'enfant Ci Apres Nommé Femme De Jean Louis Olivier, Jardinier Demeurant a Jury Sur Seine, A Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Adrienne Genevieve Olivier, Son Epouse En Legitime Mariage, En Accouche Hier a Deux heure Du Matin En Son Domicile, D'Une Enfant Femelle qu'il Ma Presenté, Et Auquelle il a Donné Les Prenoms De Genevieve-Etiennette Dapres Cette Declaration

Que Le Dit Pierre Benard, Et Etiennete Lefevre, ont Certifié Conforme a La Verité, Et La Representation qui ma été fait De Lenfant De Nommé, Jai Redigés Le presens acte, que Philiberte Pierre Benard pere De Lenfant, Et Pierre Benard, ont Signé avec Moi, La Citoyenne Etiennete Lefevre, a Declaré ne Savoir Signé,

Fait En La Maison Commune a Sceaux, Limité, Les jour Mois, Et an Sus Dit

P. P. Benard, pr. Benard, D. Manfra
adj. mcpal

Le Dix fructidor, an Sept De La Republique francaise, une Et Indivisible, a quatre heures Du Soir, Par Devant moi Jean Baptiste Manfra, Adjoint a Lagent Municipal, De La Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Charles Chevillon, Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue De Voltaire Numero Cent trente huite, Lequel assisté Du Citoyen, Léonard Frotier agé De Cinquante un ans, Cultivateur Demeurant En La Commune De Choisy Canton De Choisy Sur Seine, Et De La Citoyenne Marie ~~Anne~~ Michel agé De quarante Deux ans, femme De Pierre Garnier, Cultivateur Demeurant En Cette Commune Rue De Voltaire, A Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne, Anne Alexandrine Catherine Moullez, Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouché, au Jourd'hui, a Trois heure Du Matin, En Son Domicile Dun Enfant Mâle, qu'il ma presenté, Et Auquel il a Donné Les Prenoms De, Marie Léonard, Dapres Cette Declaration, que Les Dits Léonard Frotier Et Marie Angelique Michel, Ont Certifiée, Conforme a La Verité, Et La Representation, qui ma été faite, De Lenfant Dénommé, Jai Redigés Le presens acte, que Charles Chevillon, Pere De Lenfant, Et Les Deux Temoins, Ont Signé avec moi, Approuvé La Nature De Deux mots, Et Deux Renvoi, Etoient aussi presens au Dit acte, Pierre Léonard Frotier fils De Jean Léonard Frotier, Et Marie Beatrix Garnier, fille De Pierre Garnier. /. qui ont Signé. /.

Fait En La Maison Commune a Sceaux Limité, Les jour Mois Et an Sus Dit

Charles Chevillon, J. L. Frotié, Marie Angelique Michel

Pr. L. Frotié, Marie Beatrie Garnier

D. Manfra
Adj. Municipal

5. 7b 799

Marguerite Alexandrine Saunier

Le vingt Deux prairial, an Sept De la Republique francaise, Une et Indivisible, heure De Midi, Par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint a Lagent Municipal, De la Commune De Seaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Est Comparu, Le Citoyen Jacques Vincent Saunier, Cultivateur Demeurant En Cette Commune, Rue De Limité, Lequel assiste Du Citoyen Jean Baptiste Saunier, Agé De Soixante Seize ans, Cultivateur Domicilié En Cette Commune, Rue De Voltaire, Et De la Citoyenne Marie Marguerite Crouzillat, Agé De Cinquante ans, femme De Etienne Laboureur, Macon Demeurant En La Commune De Bagneux Canton De Chatillon, De la Departement, a Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie Marguerite Laboureur, Son Epouse En Legitime Mariage, Est accouché Le Dix neuf Du present Mois, Sur Les onze heures Du Matin, En Son Domicile Une Enfant femelle quil Ma presenté, Et au Quelle il a Donné Les Prenoms De Marguerite Alexandrine D'apres Cette Declaration, que Le Dit Jean Baptiste Saunier, et Marie Marguerite Crouzillat, Ont Certifié, Conforme a la Verité, Et la Representation qui Ma Eté faite, De l'Enfant Dénommé, Jai Redigés Le present acte, que Jacques Vincent Saunier Pere De Lenfant, a Signé avec Moi, Les Deux Temoins ont Declaré Ne Savoir Signé./.

Fait En la Maison Commune, a Seaux Limité Les jour Mois Et an Si Dessus./.

V Saunier B Maufra

Le Vingt Troisième d'joint municipal an Sept De la Republique francaise, Une et Indivisible heure de Midi, Par Devant Moi Jean Baptiste Maufra Adjoint Municipal, De la Commune De Seaux Limité, Chef lieu De Canton département De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Jean Louis Courtois, Macon Domicilié En Cette Commune Rue De Limité, Lequel assisté Du Citoyen nicolas françois Laisné Agé De quarante Sept ans Macon Domicilié En Cette Commune Rue De Voltaire, Et De la Citoyenne Marie Claude Cagnet agée de quarante ans Femme De Mathieu Laton, Macon Demeurante Apparis Rue De la Licorne Section De la Cité, a Declaré a moi adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie Magdelaine Prevost Son Epouse En Legitime Mariage, Est Accouché Le Vingt huite Du present Mois, Sur Les Midi Une Enfant femelle quil Ma presenté Et auquelle il a donné Les Prenoms De Antoinette Claudine D'apres Cette Declaration que Le Dit Nicolas françois Laisné, Et Marie Claude Cagnet, ont Certifié Conforme a la Verité, Et la Representation qui Ma Eté faite De Lenfant Dénommé, Jai Redigés Le present acte, que Jean Louis Courtois Pere De Lenfant, Et Les Deux Temoins ont Signé avec Moi Etoient aussy presents au Dit acte, Claude Laton, qui a Signé, Et Marie Magdelaine Antoinette Crouzillat a Declaré ne Savoir Signé./.

Fait En la Maison Commune a Seaux Limité Les jour Mois Et an Sus dit./.

Courtois, Laisné, m.c. cagnet, Claude-Laton B Maufra
Adj. municipal

Antoine Maurice Jules Xavier Maufra

Le Sixieme jour Complementaire De L'an Sept de la Republique francaise Une Et Indivisible à trois heures de Relevée pardevant moi Etienne Bouvet Agent Municipal de la Commune de Sceaux L'unité Chef-Lieu de Canton Departement de la Seine, Et Comparu Le Citoyen Jean Baptiste Maufra Adjoint Municipal de Cette Commune Entrepreneur de Batiment Domicilié Rue de L'unité Lequel A Dit Et Declaré Du Citoyen Dominique Benoist Agé de Cinquante Trois Ans Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de la Lune, Et de La Citoyenne Marie Francoise Maufra Agée de Quarante Huit Ans Fille majeur Domiciliée En Cette Commune Rue de L'unité A Declaré A moi Agent Municipal Susnommé que La Citoyenne Angelique Champagne Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée Le Troisieme jour Complementaire A Onze Du Soir En Son Domicile D'un Enfant Male qu'il m'a presenté Et Auquel il a Donné les prenoms de Antoine Maurice Jules Xavier, D'apres cette Declaration que Ledit Dominique Benoist Et Marie Francoise Maufra ont Certifié Conforme A la Verité et la Representation qui m'a été faite de L'Enfant Denommé j'ai Redigé Le present Acte que Jean Baptiste Maufra, pere de L'enfant, Et les deux temoins Ont Signé Avec moi Avoué Apres Audit Acte Pierre Antoine Benoist, Et Marie Louise Celeste Maufra, qui ont Signé Avec nous + Marie

Fait En La maison Commune De Sceaux L'unité les jour, Mois, Et An Susdit. Approuvé Le Renvoi du Mot Marie

D. Maufra J. benoist P. A. benoist

M. L. C. Maufra M.f. Maufra,

Agent Municipal

Table Alphabetique des Actes de Naissance Contenus En ce Registre

- Achard Louise Rose ---------- 6e Page
- Avisé François Paul ---------- 2e

Suite

B

Page

• Benard Geneviève Etiennette - - - - - - 20e
• Boutet Aimé Henry - - - - - - - - - - 16e
• Bertrand Marie Jean Baptiste - - - - 16e
• Boutemotte Jacques Michel théodore - - 4e
• Brachet Antoine Nicolas - - - - - 9e
• Briant Eléonore Marie Jeanne - - - - 1e
• Brulé Victoire Charlotte - - - - - - 13e

C

• Caguiet André Marie - - - - - - - 11e
• Castanet Jean Marie - - - - - - - 5e
• Charpentier Charles Joseph - - - - - 1e
• Chevillon Marie Léonard - - - - - - 21e
• Courtois Marie Anne - - - - - - - 12e
• Courtois Antoinette Claudine - - 22e

F

• Felise François Urbain - - - - - 7e

G

• Garnier Judith Alexandre - - - 2e
• Groset Marie Elizabeth - - - - - - 3e

Suite -

Page

G

- Guilloux Simon Auguste ... 15e
- Dequeu Marie Julie 15e

L

- Lucas Jacques Philippe 20e
- Lepinette Heloïse Marie Flore 6e

M

- Marmotant Desiré Geneviève Elizabeth ... 17e
- Mary Simon Pierre Théodore 19e
- Maufra Jules Xavier Marie Antoine ... 13e
- Mitaine Jean Baptiste 14e
- Michel Louise Agathe 18e
- Moreau Jean Silvain 13e
- Moutarde Anastasie Elizabeth 6e

P

- Pelet Michel Joseph 9e
- Raynal Marie Jeanne 11e

Suite

R

Rogeo Louis Nicolas Jean . . . . 19e.

Rogeo Marie Françoise Joseph . . . . 8e.

S

Sauvee Alexandrine Marguerite . . . 22e.

Sergent Marie Jeanne Catherine . . . 1e.

T

Tabeau Anne Rosalie . . . . 10e.

Tiphaine Augustine Elizabeth . . . 7e.

= Total des Actes de Naissance 37 =

Le present Registre Clos Et arreté par moi Agent Municipal de La Commune de ce jourd'hui Septidi Le Sixieme jour Complementaire de L'an 7e de La Republique

Agent Municipal

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

CANTON de Sceaux Limité

COMMUNE de ~~Chatenay~~ Sceaux.

8e

SEPTIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

ACTE DE MARIAGE.

Acte De Naissance

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE)
ARCHIVES
MUNICIPALES

Le présent Registre contenant Vingt feuillets, pour servir aux Actes de Mariage de la Commune de Chateau — Canton de Sceaux Département de la Seine, pendant l'an VII, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous soussignés Président de l'Administration Municipale dudit Canton.

Fait à Sceaux-l'unité *le* 4 jour complémentaire *an* 7ième *de la Republique Française, une et indivisible.*

Le présent Registre contenant vingt feuillets, pour servir aux actes de Mariage de la Commune de Sceaux-l'unité Canton de Sceaux Département de la Seine, pendant l'an VII, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous soussigné Président de l'administration municipale dudit Canton.

Fait à Sceaux-l'unité le quatrième jour Complémentaire, an sept de la Republique Française, une et indivisible.

Charles-Paul-Victor Diache

1

premiere

Le Deux Vendemiaire, De L'an huit, De La Republique francoise, Une et Indivisible, A dix heures Du matin, Par Devant moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint Municipal, De La Commune De Seeaux Limité, Chef Lieu De Canton, D'Departement De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Charles Diache, Serrurier Domicilié En Cette Commune Rue De Limité, Lequel Assisté Du Citoyen Pierre Pigeaux Agé De Cinquante quatre ans, Marchand Bouché, Et De La Citoyenne Anne françoise Biquet, Agée De Quarante Deux ans Environ, Epouse Du Citoyen Jean Baptiste Dupuis, Son Deux Temoins Domiciliés En Cette Commune, Rue De Limité, A Declaré Avoir Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Denise Thierry Son Epouse, En Legitime Mariage, Et Accouchée Avant hier, Le Sixieme Jour Complimentaire, A Sept heures Du Matin, En Son Domicile, D'Une Enfant Mâle qu'il Mapresenté, & auquel il a Donné Les Prenoms, De **Charles Paul Victor** Dapres Cette Declaration, que Le Dit Pierre Pigeaux, Et Anne francoise Biquet, ont Certifié Conforme A La Verité, & La Representation, qui Ma Été faite, De L'Enfant Dénommé, Jai Redigé Le present Acte que Charles Diache Pere De L'Enfant, Et Les Deux Temoins, ont Signé Avec Moi/. Etoient Aussi present Au dit acte Paul marie Pigeaux, Et Victoire Rosalie Dupuis qui ont Signé Avec nous

Fait En La Maison Commune A Seeaux Limité Les Jour Mois Et An Sus Dits/.

Diache, Pigeaux, A. f. Odiquet - Pour, Pigeaux

S. R. Rosalie Dupuis, Maufra

Adjoint Municipal

Madeleine francoise Thérèse Louise Adelaide Courtois Jumelle

2

Le trois Vendemiaire, De L'an Mille De La Republique francaise, Une et Indivisible, A onze heure Du matin, Par Devant moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint Municipal De La Commune De Seeaux Limité, Chef Lieu De Canton, D'Departement De La Seine, Est Comparu Le Citoyen Jean Paul Dune Courtois, Cultivateur Domicilié En Cette Commune, Rue De Voltaire Lequel Assisté Du Citoyen francois Joseph Courtois, Agé De trente Cinq ans, Cultivateur, Madeleine Jeanne Chavanon Agée De Vingt Cinq ans, Fille majeur, De Louis Gregoire Maufra, Agé De Vingt Six ans Macon Et De Marie Louise Bellier, Agée De Vingt Et Un ans, Passé Fille Majeure Tous quatre Temoins Demeurant En Cette Commune A Declaré Avoir Adjoint Municipal Sus nommé, que La Citoyenne Rose Redon, Son Epouse, En Legitime Mariage, est Accouchée, Hier A trois heures Apres Midi, En Son Domicile De Deux Enfants Jumeller, qu'il M'a presenté, et Auquel il a Donné Les prenoms, De Savoir A La Premiere née Celui De Madeleine-francoise, Et A La Seconde Celui De Louise Adelaide, Dapres Cette Declaration, que Le Dit Jean Paul Dune Courtois, Et Les quatres Autres Temoins ont Declaré Conforme A La Verité, et La Representation, qui Ma été faite, Des Enfants Dénommés J'ai Redigé, Le present Acte, que Le Dit Courtois pere Des Dits Enfants, Et Les Temoins, ont Signés Avec Moi/. Etoit Aussy present, Louis Adelaide Saul, qui A declaré ne Savoir Signé,

Fait En La Maison Commune A Seeaux Limité, Les Jour, mois, Et An Sus Dits/.

J. P. Courtois, Francois, Joseph, Courtois, Mre Chavanon, Maufra

M. L. Bellier, Maufra

Adjoint Municipal

angelique
Felicité
Boyard

3

Le Six Brumaire, an huite De la Republique francaise, Une et Indivisible, a quatre heures
Dusoir, Par Devant moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint a la Mairie Municipal, De la Commune
De Secaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Se Comparu le Citoyen
Claude felix Boyard, Jardinier Domicilié En cette Commune, Rüe De Limité, N° Deux lequel Declare
Lequel assisté Du Citoyen Simon Raphael Jargis, agé De trente Six ans, Jardinier Demeurant
En cette Commune, Et De la Citoyenne Philiberte Lefranc, agée De vingt cinq ans, Sans
De Mienne Lalande, Demeurant En la Commune Dupleris piquée, A Declaré a Moi Adjoint
Municipal, Sus Nommé, que la Citoyenne Anne Dictate Son Epouse, En Legitime Mariage,
Est accouchée hier, a cinq heures Du Matin, En Son Domicile, D'un Enfant femelle,
qu'il Ma presenté, & auquel il a Donné Les prenoms, De Angelique-Felicité, D'après
Cette Déclaration, que Le Dit Simon Raphael Jargis, Et Philiberte Lefranc ont
Certifiée Conforme a la Verité, & La Représentation qui m'a été faite, De l'Enfant
Dénommé, J'ai Redigés Le present Acte, que Claude felix Boyard, Pere De l'Enfant,
& Les Deux Temoins ont Signé Avec Moi,
Fait En La Maison Commune a Secaux Limité, Les jour Mois Et an Sus Dit
Boyard, Jargis, Philiberte, Le Fran, B Maufra
Adj. Municipal

Jean Baptiste
Marie Séveste

4

Le quinze Brumaire, an huite De la Republique francaise, une Et Indivisible, a Sept heures
Du Soir, Par Devant moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint a la Mairie Municipal, De la Commune De
Secaux Limité, Chef lieu De Canton, Chef Lieu De Canton, Departement De la Seine, Et
Comparu Le Citoyen, Louis Severste, Journallier Domicilié En cette Commune, Rüe De Limité, Lequel
Assisté Du Citoyen Jean Baptiste Picard, agé De Trente neuf ans, Cultivateur Domicilié En Cette
Commune, Rüe De Voltaire, Et De la Citoyenne Marie françoise, agée De trente Deux ans,
femme Du Citoyen françois André Lapeau, Boucher Domicilié Aussi En Cette Commune, Rüe
Susdit Rüe De Voltaire, A Declaré a Moi Adjoint Municipal, Sus Nommé, que la Citoyenne
Marie-Genevieve-Antoinette-Laisné, Son Epouse, En Legitime Mariage, En Accouché hier, a
neuf heures Du Matin, En Son Domicile, D'un Enfant Mâle qu'il Ma presenté, & auquel il a
Donné Les Prenoms, De Jean Baptiste Marie, D'après Cette Declaration, que Le Dit
Jean Baptiste Picard, Et Marie françoise, ont Certifiée, Conforme a la Verité, & La Representation
qui m'a été faite De l'Enfant Dénommé, J'ai Redigés Le present Acte, que Louis Severste Pere
De L'Enfant, A Declaré ne Savoir Signé, Les Deux Autres Temoins ont Signé Avec Moi,

Fait En la Maison Commune a Secaux Limité Les jour mois Et an Sus Dit.

Picard, B Maufra M, françoise,
Adj. Municipal

Marie-Henriette Bourgoin

5

Le Dix sept Brumaire, An huit De la Republique francaise Une et indivisible, A cinq heures Du Soire, Par Devant Moi Jean Baptiste Manfra Adjoint a lagence Municipal, De la Commune de Sceaux Limite, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Est Comparu Le Citoyen Matturin Bourgoin, natif De Montargis pportien au Cn Devaux, Petit Chateau, De cette Commune D'Demeurant, Lequel assisté Du Citoyen, Henry Rayer age De trente trois ans, Journallier Domicilié En la Commune De Villepreux, Canton De Marly, Departement De Seine et Oise, En De la Citoyenne Marie Barbe Perrot, agee De trente ans Femme Du Citoyen Jean Baptiste Mitaine, Garde Vente Des Bois Dupare De Sceaux, D'Demeurant, A Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Charlotte Fournié Natif De petivier, Son Epouse, En Legitime Mariage, En Accouchée hier, a Sept heures Du Matin, En Son Domicile D'un Infant femelle, quil Mapresente et auquel il a Donné Les Prenoms, De Marie henriette, D'après Cette Declaration que Le Dit henry Rayer, et Marie Barbe Perrot, ont Certifiée Conforme a la Verité, et La Representation, qui ma été faite, De Lenfant De Nomme, J'ai Redige Le present acte, que Matturin Bourgoin, pere De Lenfant et Les Deux Temoins ont Signé avec moi.

Fait En La Maison Commune, a Sceaux Limite, Les jour, mois, et an Sus Dits/.

H. Rayer, M.B. Perrot, Bourgoin, B Manfra Adj. Mpal

Beatrix Martin Code

6

Le vingt un Brumaire, An huite De la Republique francaise, Une et indivisible, Heure De Midi, Par Devant moi Jean baptiste Manfra, Adjoint a la gene Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Est Comparu En La Maison Commune, Marguerite Micolle, Sage femme Domicilié En Cette Commune, Place De la Liberté, femme De Nicolas Gendrin, Laquel assisté, Du Citoyen Pierre Martin Dupuis, agé De Cinquante Deux ans, Limonadier Demeurant a Paris, Canton Bonne Nouvelle, Section De Lunité, N° Six Cent Dix Sept, et De La Citoyenne Magdeleine Parel, agee De quarante neuf ans, Femme Du Citoyen, pierre francois Dupuis, Demeurante En Cette Commune, Rue Du Marché N° quarante Trois, Le premier oncle paternel, et La Seconde Mere De Laccouchée, Ci Apres Nommé, D'Declaré a moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Charlotte francoise Dupuis, agee De Vingt ans, Epouse En Legitime Mariage, De antoine francois Beatrix Code, Boulanger, Domicilié En Cette Commune, Rue De Lunité N° Cent Vingt et un, Est Accouchée, Le Dix neuf Dupresent mois, a Cinq heures Du Matin, au Domicile Sus Dit De Sa Mere, D'un Infant Mâle, quelle Mapresente, Et auquel elle a Donné Les Prenoms, De, Beatrix Martin, D'après Ledit Declaration, que Ledit Pierre Martin Dupuis, et Magdeleine Parel, ont Certifié Conforme a la Verité, et La Representation qui ma été faite, De Lenfant Denommé, J'ai Redigés Le present acte, que Marguerite Micolle, Pierre Martin Dupuis, et Magdeleine Parel, ont Signé avec moi/.

Fait En La Maison Commune a Sceaux Limité Les jour mois et an Sus Dits/.

M. Parel, P.M. Dupuis, Marguerite Micolle, B Manfra Adj. Municipal

Madeleine henriette Samuel, facot

7

Le 9 Brumaire an 7

Le Premier frimaire, an huitt De La Republique francaise Vne Et indivisible A Deux heure Du Relevé, Par Devant moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint A Lagent Municipal, De La Commune De Secaux Lmité, chef lieu De Canton Département De La Seine, Et Comparu, En La Maison Commune, Daniel henry facot, horloger Domicilié En Cette Commune Rue De Lmité, Lequel assisté Du Citoyen Samuel Boisson, Agé De quarante Ans - horloger Demeurant A paris, Quay Des Morfondu, Ou Jeune Réunissant Et De La Citoyenne Marie-Anne Grelot, Veuve De frederique Adolphe Chipon, Agé De Cinquante Cinq ans, Ayante De Lenfant, Domiciliée En Cette Commune Rue De Lmité, Et En Cet En presence De Marie Madeleine Chipon Tante De Lenfant A Declaré, A moi Adjoint Municipal Sus Nommé que La Citoyenne, Marie Louise Anne Chipon Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouchée Le Vingt neuf Brumaire Dernier A Six heures Du Soir, En Son Domicile, Dun Enfant femelle, qu'il Ma presenté, Et auquel il A Donnée Les Prenoms, De Madeleine henriette Samuele, Dapres Cette Declaration, que Le Dit Samuel Boisson, Et Marie anne Grelot, ont Certifiée Conforme Alavérité Et La Représentation qui Ma été faite, De Lenfant De Nommé, Jai Redigés Le Present acte, que Daniel henry facot, pere De Lenfant, Et Les autres Temoins ont Signés Avec Moi/.

Fait En La Maison Commune A Secaux Lmité, Les jours, Mois, Et an Sus Dit./.

Boisson Jacot M.M. Chipon M. A. Grelot,

B Maufra
Adjt Municipal

Antoine-Marie Jolibet

Le quatre frimaire, an huitt De La Republique francaise Vne Et Indivisible, A Quatre heures Du Soir, Par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint A Lagent Municipal De La Commune De Secaux Lmité, chef lieu De Canton Département De La Seine, Et Comparu En La Maison Commune Le Citoyen Pierre Marie Jolibet, Compagnon Macon Demeurant En Cette Commune Rue Des Jumbergeres, N° quarante, Lequel Assisté Du Citoyen Antoine Eustache Buette, Agé De Vingt Deux Ans, Garcon Boulanger Demeurant En Cette Commune, Rue De Lmité, Chez Le Citoyen Lhuillon, Et De La Citoyenne Marie Anne Boudin, Agée De Vingt Et Un Ans Demeurant A Longjumeau, Même Canton Département De Seine Et Oise, A Declaré A Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Louise Elisabeth Bertrand Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouchée Hier, A Une heure Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant Mâle qu'il Ma presenté, Et Auquel, Il A Donné Les Prenoms De Antoine-Marie- Dapres Cette Declaration, que Le Dit Antoine Eustache Buette, Et Marie Anne Boudin, Ont Certifiée Conforme A La Verité, Et La Representation qui Ma été faite, De Lenfant De Nommée, Jai Redigés Le Present Acte, que Pierre Marie Jolibet Pere De Lenfant, A Signé Avec Moi, Les Deux Autres Temoins, Ont Declaré ne Savoir Signer/.

Fait En La Maison Commune A Secaux Lmité Les jours Mois Et an Susdit./.

p. a. Jolibet

B Maufra
Adjt Municipal

28

Jean Charles Courtois

9

Le onze Brumaire, An huit De la Republique francaise, une Et indivisible, a quatre heure Du soir, Par Devant Moi Jean Baptiste Manfra, Adjoint a l'agent Municipal De la Commune De Sceaux Unité, Chef lieu De canton, Departement De la Seine, Et Comparu, En la Maison Commune, Le Citoyen Courtois, Cultivateur Domicilié En cette commune, Rue De Unité, Lequel assisté Du Citoyen Jean Benard, Agé De cinquante trois ans, homme De confiance Demeurant En cette Commune, Rue De Unité, Chez Le Citoyen Maison, Et De la Citoyenne Marie Madelein Marguerite Petion, Agée de quarante trois ans, femme De Guillaume Gregoire fumiz, Charpentier De Meurante En Cette Commune Rue Du fours, Et En Cor En presence De Jean gregoire fumiz fils, Et De Marie Charlotte Benard, a Déclaré a Moi Adjoint Municipal Que la Citoyenne, Victoire Constance Gervais Son Epouse, En Legitime Mariage est accouchée hier a onze heures Dubois, En Son Domicile D'un Enfant Mâle, qu'il Ma Presenté, & auquel il a donné Les Prenoms, De Jean Charles, D'après Cette Déclaration, que Les Dits Jean Benard, Et Marie Madeleine Marguite Petion ont Certifiée Conforme a la Vérité, & La Représentation qui m'a été faite, De L'enfant Dénommé, J'ai Redigée Le present acte que Mathieu Courtois Père De L'enfant, & Les Dits Temoins ont Signé avec Moi, Fait En La Maison Commune a Sceaux Unité Les jour mois Et an Sus Dits ./.

M Courtois M M Mpetion J Benard mc Benard

Manfra
adj. M. pale

Jean

ARCHIVES MUNICIPALES

Cicille Elisabeth Chielard

10

le 20 9bre 779

Le vingt Cinq Brumaire, An huit De la Republique francaise, Vue En Indivisible, à cinq heure Du Soir, Par Devant Moi Jean Baptiste Manfra, Adjoint A L'agent Municipal, De la Commune De Sceaux Unité, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, En Comparu En la Maison Commune, Le Citoyen Jean Baptiste Chielard, Cultivateur, Domicilié En Cette Commune, Rue De Brutus, Lequel assisté Du Citoyen François Ballard, Bourlier, Agé De quarante Neuf ans, Et De La Citoyenne Marie Anne Nicolle Sannier, Son Epouse, Agée De quarante Et un ans, Demeurant Tous Deux En Cette Commune Rue De Unité, A Declaré a Moi Adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Cicille Jouet Son Epouse, En Legitime Mariage, Est Accouchée hier, à une heure Du Matin, En Son Domicile D'un Enfant Femelle qu'il Ma presenté, & auquel il a donné Les Prenoms De, Cicille-Elisabeth, D'après Cette Declaration, que Les Dit François Ballard, Et Marie-Anne Nicolle Sannier, ont Certifiée, Conforme a la Verité, & La Representation qui Ma Ete faite, De L'enfant D'enommée, J'ai Redigée Le present acte, que Jean Baptiste Chielard Pere De L'enfant, & Les Temoins, ont signée

avec Moi, Etoient aussy Present au Dit acte, Et ont Signée Jean Claude Ballandfils, Et Elisabeth Thiélard, Soeurs De Lenfants, fait En La Maison Comunne, a Sceaux Limite, Les jours Mois Et an Susdit

Thiélard Ballance

J. Ballard, elisabeth, tdiélard

B Maufra Mor Saunée

Off. municipal

Jean Baptiste françois Jubin

11

Le vingt Six frimaire, an huit De la Republique française Une Et indivisible, a Cinq heures Du Soir, par Devant moi Jean Baptiste Maufra, adjoint a lagent municipal, De la Comune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Et Comparé En la Maison Comune, françois Jubin, Cultivateur Domicilié En Cette Comune, Rue De Voltaire, Lequel assisté Du Citoyen Jean Baptiste antoine Denise, agé De Vingt cinq ans, Cultivateur Domicilié En Cette Comune, aussi rue De Voltaire, Et De la Citoyen Marguerite françoise Moullejn agée De vingt Cinq ans, Domicilié En Cette Comune rue Du four, a declarée a Moi adjoint Municipal Sus Nommé que La Citoyenne Marie Madeleine Le Clere Son Epouse, En Legitime Mariage Et accouchée hier Sur Les Six heures Du Soir, En Son Domicile D'un Enfant Mâle quil Ma presenté, Et auquel il a Donné Les prenoms, De Jean Baptiste françois, Daprés Cette Declaration, que Le Dit Jean Baptiste antoine Denise, Et Marguerite françoise Moullejn ont certifiée, Conforme A la Verité, Et la Representation qui ma été faite, De Lenfant De Nommé, jai redigée Le present Acte, que françois Jubin pere De Lenfants, Et Les Deux Temoins ont Signée avec moi.

fait En La Maison Comune a Sceaux Limité Les jours mois Et an Sus Dits.

jubin Denise m. f. moullee

B Maufra

adj. municipal

Pierre françois Malafsi

12

Le trois Nivose, an huit De la Republique française, Une et indivisible, heures De Midi, par Devant moi, Jean Baptiste Maufra, adjoint a lagent Municipal, De La Comune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Departemens De la Seine Est Comparu En la maison Comune, Le Citoyen Jean Louis Gendarme,

29

De la 1ere Division, De la Brigade Residens au Marché De Seeaux
Lequel, assisté Du Citoyen, Louis Comgibeh, agé De quarante
deux ans aussi Gendarme, de la Susdite Brigade, & De la Citoyenne
Marie anne Valaime, agé De quarante Deux ans, femme Du Sus Dit
Jean tardu à De Clare a mai adjoint Municipal Sus Nomme, que la Citoyenne Marie-Anne
Nardu La fille, & De la Dite Marie anne Valaime Sa femme; agée De Vingt
Et un ans, Est accouchée, hier a onze heures Du Soir, En Son Domicile, Dun
Enfant Mâle que La Dite Jean Nardu Ma Presenté, & auquel il a Donné les
Prenoms De Pierre-francoin, et à déclaré Etre Des Oeuvre Du Citoyen
pierre nicolas Malaspie, Demeurant à Effone, Conducteur Des Couvertures, De
La Republique, D'après cette Declaration que Le dit Louis Comgibeh, et
Marie-Anne-Valaime ont certifiée, Conforme à La Verité, & la Representation
qui m'a été faite, De L'enfant D'Nommé, J'ai Redigés Le Present acte, que
Jean Nardu, Louis Comgibeh, et Marie-anne Valaime, ont Signée avec
moi./

Fait En La maison Commune à Seeaux Limité Les jours Mois Et an Sus Dits./

Comgibeh, Ma, Valaime, Jai-Je, BMaufra
Off. Municipal

Gregoire-Victor Baillet

V. 13

Le Seize nivose, an huit De la Republique francaise, une et Indivisible,
heures De Midi, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra, adjoint à l'agent Municipal
De La Commune De Seeaux Limité, Chef lieu De canton Département De la Seine Est
Comparu En La Maison Commune, Le Citoyen Jacques Claude Baillet Cultivateur
Domicilié En Cette Commune, rue De Limité, Maison De la Menagerie, Lequel
Assisté Du Citoyen, Louis Gregoire Maufra, agé De vingt Six ans, Macon
Domicilié En Cette Commune, rue De Limité, & De la Citoyenne, Marie-Anne
Rosalie, Bourdon, agée De Vingt Et un ans, Domicilié En la Commune
De Etablissons Canton Du Dit Lieu, Département De la Seine à Declaré Avoir
adjoint Municipal Sus nomme, que La Citoyenne Marie-Victoire Maufra Son Epouse
En Legitime Mariage Est accouchée Le treize nivose, present mois, a trois heures
Du Soir En Son Domicile D'un Enfant Mâle qu'il Ma presenté, & auquel il a
Donné Les Prenoms, De Gregoire-Victor, D'après Cette Declaration que Ledit
Louis Gregoire Maufra, En Marie-Anne Rosalie Bourdon, ont Certifiée Conforme
à La Verité, & La Representation qui Ma été faite De L'Enfant De Nommé
J'ai Redigés Le present Acte, que Jacques Claude Baillet Pere De L'enfant, &
Les Deux Temoins, ont Signés avec moi./

Fait En La Maison Commune a Seeaux Limité Les jours Mois & an Sus Dits./

Baillet, L. G. Maufra, BMaufra
Off. Municipal

Madeleine Pauline Ragon

14

Le Dix huit nivose, an huit De la Republique française, Une Et indivisible, à Deux heures après Midi, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra adjoint a Lagent Municipal, De la Commune de Sceaux Unité, Chef Lieu de Canton, Département De la Seine, se Comparu en la Maison commune, Le Citoyen, Etienne Jacques Ragon Tailleur d'habit, Demeurant en Cette Commune Rüe De Unité, Lequelle Assisté Du Citoyen, Jacques nicolas Ragon agé De Soixante trois ans, ouvrier à la Manufacture de fayance De Cette Commune y Demeurant Rüe De Bretun, ayeul, De l'Enfant Cy après nommé & De la Citoyenne, Marie Madelaine palisot, agé Dequarante Cinq ans, femme De Noël tonnerre, jardinier Demeurant en la Commune De Sautry, Canton de Corbeil, Département De Seine et Oise. / Declaré a moi adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne, Marie Madelaine Berthier, Son Epouse, en Legitime Mariage, Est accouchée Ce Jourd'hui Du présent mois, Sur Les quatre heures Du Soir, en Son Domicile, D'un Enfant femelle, qu'il Mapresenté, En auquel il a Donné Les Prenoms, De-Madelaine Pauline, Dapres Cette Déclaration, que Le Dit Jacques Nicolas Ragon, et Ste Marie Madelaine Palisot Ont Certifiée, Conforme a la Verité, et la Representation qui ma été faite, de l'Enfant Dessus nommé, ai Redigés Le présent acte, que Etienne Jacques Ragon Père De l'enfant, et Jacques Nicolas Ragon Signé avec moi, Marie Madelaine Palisot, a Declaré ne Savoir Signé

Fait en la Maison Commune a Sceaux Unité Les jour Mois et an Sus Dits

E. J. Ragon. J. N. Ragon. B Maufra

Louise Geneviève Plateau

15

Seize trois Pluviose, an huit De la Republique française, Une et indivisible, heure De Midi, par Devant Moi Jean Baptiste Maufra adjoint a Lagent Municipal De la Commune de Sceaux Unité Chef lieu De Canton Departement De la Seine Est Comparu en la Maison Commune Charles Plateau Jardinier Demeurant en Cette Commune Rüe De l'Unité Lequel Assisté du Citoyen Christophe Berry Agé De quarante trois ans Pepinieriste De l'Etablissement Rural De Sceaux y Demeurant, et Marie Geneviève Lelievre Agée De trente neuf ans, femme De Michel Ydy. Jardinier en Cette Commune Chez le Citoyen Jamin a Declarée a moi adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Thérèse-Louise-Marguerite-Boquet, Son Epouse en Legitime Mariage,

30

Est accouchée, Le Dix huite Pluviose present mois, à huite Heures
Du Soir, En Son Domicile, D'un Enfant femelle qu'il Ma Presenté, Et Auquel Mr. a Donné Les Prenoms De Louise Geneviève Marie Geneviève Le Lievre ont Certifiée, Conforme a La Verité, Et La Presentation qui Ma Eté faite, De L'Enfant De Nommé, J'ai Redigés Le Present acte que Charles Plateau Pere De Lenfant, Et Les Deux Temoins Ont Signée, Avec Moi./.

Fait En La Maison Commune a Secaux Limité Les jour Mois Et An Sus Dit

M. C. Perry M. G Leliepre L Plateau B Maufras
Off. Municipal

Elisabeth-Alexandrine Montarde — 16

L'An Vingt neuf Pluviose an huite De La Republique française, Une Et Indivisible a Deux heures après Midi, par Devant Moi Jean Baptiste Maufras Adjoint a Loffice Municipal, De La Commune De Secaux Limité, Chef Lieu De Canton Département De La Seine, Est Comparu En La Maison Commune, Le Citoyen Gilles Lazard Montarde, Jardinier Demeurant En Cette Commune, Fils Legitime Lequel assiste Du Citoyen Pierre Adrien Auvray, pepinier Domicilié En Cette Commune Fils De Limité, agé De Trente Deux ans, Et De La Citoyenne Marie-Anne Elisabeth Le Clert, agée De quarante huit ans, femme De Michel Christophe Perry, pepiniériste De L'Etablissement Rural de Secaux, Demeurant A Declaré Amoi Adjoint Municipal Sus Nommé, que La Citoyenne Marie Louise Alix Son Epouse, En Legitime Mariage, Est accouchée Le Vingt Sept Du present mois, a trois heures après Midi, En Son Domicile D'un Enfant femelle qu'il Ma Presenté, Et Auquel Mr. a Donnée Les Prenoms De-Elisabeth-Alexandrine, D'après Cette Declaration, que Le Dit Pierre Adrien Auvray, Et Marie-Anne Le Clert, ont Certifiée Conforme A La Verité, Et La presentation qui Ma Eté faite, De L'Enfant De Nommé J'ai Redigés Le Present acte, que Gilles-Lazare-Montarde, Pere De Lenfant, Et Les Deux Temoins Ont Signé avec Moi./.

Fait En La Maison Commune à Secaux Limité Les jour Mois Et An Sus Dit

P.A. Auvray M. E. Leclerc,

B Maufras
Off. Municipal

Lazare Montarde

Françoise Elisabeth
Courtois

17

L'An Douze Ventose Du Bain de la Republique Française Une Et Indivisible à
Deux heure de midy par Devant moi Etienne Bidet Agent Municipal de la
Commune de Secaux L'unité Chef Lieu de Canton Departement de la Seine
Est Comparu En la maison Commune Le Citoyen Jean Lucien Courtois
Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue du four, Lequel Assisté du
Citoyen Philippe André Lucas Elagueur Agé d'environ Vingt Sept ans
Domicilié En Cette Commune Rue de Bruton Et de la Citoyenne Marie
Anne Elisabeth Leclert agée de Quarante Huit Ans femme de N.
Christophe Berry pepiniériste de L'Etablissement Rural de Secaux y demeurant
a Declaré à moi Agent Municipal susnommé que la Citoyenne
Marie Françoise Daigo Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée Le
Sept de Ce mois A onze heures du Soir En Son Domicile d'un
Enfant femelle, Qu'il m'a presenté Et Auquel il a Donné Les
Prenoms de Françoise Elisabeth D'après Cette Declaration
Que Le dit Philippe André Lucas Et Marie Anne Elisabeth Leclert
Ont Certifié Conforme a La Verité Et La presentation Qui m'a été
faite de L'Enfant denommé j'ai Rédigé Le present Acte Que a
Jean Lucien Courtois pere de L'Enfant, Et les deux temoins Ont Signé
Avec moi

Fait En La maison Commune de Secaux L'unité Le jour Mil
Et au Susdit J. Courtois, Me Leclert, p. L. Lucas

Jean François
Adolphe-Offelet

Le quinze Ventose, An huit De La Republique Française,
Un Indivisible, heure De Midi, Sur De Vaux Moi, Jean Baptiste Josse,
Adjoint a L'agent Municipal, De la Commune De Secaux Unité,
18 Chef Lieu De Canton, Département De la Seine, Est Comparu
En La Maison Commune, Le Citoyen, Jean-Marie-Offelet Greffier
Du Juge De Paix De Ce Canton, Domicilié En Cette Commune
De Bruton, N° Cinquante Neuf, Lequel Assisté Du Citoyen
Jean-Jacques-Rivière, Agé De Vingt Quatre ans Demeurant Ag
Barriere D'enfer, N° huit, Section De L'observatoire, Et De
La Citoyenne Françoise Clautilde Bracheth, agée De

treuthe trois ans — Demeurauth Aparoissiie St. Jacques Même
Section, Sr. Deux Cents quatrevingt Sept, a Déclaré a Moi
adjoint Municipal Sus Nommé, que la Citoyenne Marie
Louise Victoire Vincent Son Epouse, En Legitime — Mariage
Est accouchée Ce Jourd'hui Decemoin, a Deux heures apres midi, En Son
Domicile, D'un Enfauth Mâle. qu'il Ma Presenté, et Auquel
il a Donné Les prenoms, De Jean-François-Adolphe, Dapres
Cette Declaration, que Le Dit Jean Jacques Rivière, et Françoise
Clotilde Brachet ont Certifié, Conforme, a la Verité, et la Representation
qui Ma Eté faite, De l'Enfaun Dé Nommé, Jai Redigé Le Present
acte, que Jean-Marie-Offelet, Pere De l'Enfaun Et Les Deux temoins
ont Signés avec moi./.
fait En La Maison Commune a Sceaux Lundi Les Jours mois et an Sus Dit

J. C. Bruchet J. J. Rivière
Offelet
Manfra
Off. Municipal

Le quatre germinal, an huit De la Republique Française, Une et
Indivisible, a Cinq heures Du Soir, Pardevant Moi Jean Baptiste Manfra
Adjoint a Lagent Municipal, De la Commune De Sceaux Unité, Chef lieu
De Canton, Département De la Seine, Et Comparu En la Maison Commune
Sebastien Colin, perruquier, Domicilié En Cette Commune, Rue De Mutius-Cevola
Lequel assisté De Claude Sigon Agé De trente un Ans, Marechal ferrant
De Meurauth En Cette Commune, Rue De Voltaire Et De Marie Françoise
Mathieu, Agée de quarante Quatre Ans, Femme De Sieur Sigeaux, M. Bouchet
Demeurauth En Cette Commune Rue De Unité, A Declaré A Moi Adjoint Municipal
Sus Nommé que Marie-Rosalie Petron Son Epouse, En Legitime Mariage
Est Accouché Ce Jourd'hui De Cemoin, A Cinq heures Du Soir, En Son Domicile, D'un
Enfaun Femelle, qu'il Ma presenté, et Auquel il A donnée Les Prenoms
De Marie-Rose-Claudine-Isidore, — Dapres Cette Déclaration

Marie Rose Claudine Isidore Colin
~ ~ 19 ~

que Le Dit Claude Pigon, En marie françoise Mathieze Ont Certifiée Conforme a La Verité, Et La Representation qui mia été faite De L'enfant D'Nommé, jai Redigee Le present acte, que Sébastien Colin, pere De L'Enfant Et Les Deux Temoins ont Signés avec moi./.

fait En La Maison Commune a Sceaux Limité Les jour Mois Et An Sus Dit

m.f. mathieu, claude-pigeon, Sébastien-Colin

B Mautra

adj. Municipal

Anne-Denise Brulé

20

Le huit Germinal, an huit De la Republique française, une et Indivisible, heure de Midi, Par Devant Moi Jean Baptiste Mautra, adjoint A L'ageur Municipal, De la Commune De Sceaux Limité, Chef Lieu De Canton, Département De la Seine, Et Comparu En la Maison Commune, Michel Brulé, Cultivateur, Domicilié En Cette Commune, Rüe Delalune Lequel assisté De françois Joseph Courtois, agé De trente Six ans, Cultivateur, Et De Anne Benoise agée De Vingt trois ans, Sans Deux Témoins, Demeurant En Cette Commune Rüe De la Lune A Declaré, avoir Adjoint Municipal Sus Nommé, que Marie-Denise Courtois Son Epouse, En Legitime Mariage, Et A Couché hiere à huit heures Du Matin, En Son Domicile, D'une Enfant femelle qu'il Mapresenté a auquel il a Donnés Les Prenoms, De Anne-Denise, D'après Cette Declaration, que Le Dit François Joseph, Courtois, Et anne-Benoise, ont Certifiée Conforme A la Verité, Et la Representation qui ma été faite, De L'enfant D'Nommé, jai Redigee, Le Present Acte, que Michel Brulé Pere De L'Enfant, Et Les Deux Temoins, ont Signé avec Moi./.

fait En La Maison Commune, A Sceaux Limité, Les jour Mois Et An Sus Dit

M. Brulé, François-Joseph-Courtois, anne-benoite,

B Mautra

adj. Municipal

Jean Charles Benoist

21

Le vingt Trois Germinal, an huitt De la Republique francaise, Une et indivisible, heure de Midi, Sur Devant Moi Jean Baptiste Maufra, Adjoint a lagent municipal De la Commune De Sceaux Limité, Chef lieu De Canton, Département De la Seine, Est Comparu En La Maison Commune, Charles-Louis-francois- Benoist Cultivateur Demeurant En Cette Commune, Rue De Vollaire N- Ceux Vingt huit Lequel assisté De Jean francois Dme Lotth, Macon agé De Cinquante Six ans, et Marie Marguerite Noblet, agée De Cinquante quatre ans femme De Mathieu Lainé, Macon Lun Des Temoins Demeurante aussy En Cette Commune, Rue De Vollaire, A Declaré Mavoir Adjoint Municipal Sus Nommé que Marie Madeleine Lainé Son Epouse En Legitime Mariage, En Accouchée Le Vingt un Du present Mois a onze heures Du Soir En Son Domicile Dun Enfant Mâle, quil Ma Presenté, & auquel il a Donné Les Prenoms De- Jean-Charles- Dâpres Cette Declaration que Le Dit Jean francois Dme Lotth, Et Marie Marguerite Noblet, ont Certifié Conforme ala Verité, & La Representation qui Ma été faite, De L'Enfant De Nommé Jai Redigés, Le present acte, que Charles Louis francois Benoist pere De L'Enfant, Et Les Deux Temoins ont Signé avec Moi, Except Jean francois Dme Lotth, Lun Des Temoins qui a Declaré Ne Savoir Signer, Fait En La Maison Commune, A Sceaux Limité, Les jour Mois Et An Sus Dits.

Benoist, marguerite-noblet, B Maufra

(Adjt Municipal)

Marguerite Etiennette Rasseau

22

Le Vingt huitt Germinal, an huitt de la republique francaise, Une et indivisible, a trois heures apres Midi, pas Devant Moi, Jean Baptiste Maufra, Adjoint a lagent Municipal, De la Commune De Sceaux Limité Chef lieu De Canton, Departement De la Seine, Est Comparu En la Maison Commune, francois André Rasseau, Mre Bouché Domicilies En Cette Commune, Rue De Vollaire, Lequel Assisté De Jean Baptiste Etienne Fremin, Agé De quarante Deux ans, Jardinier Demeurant En Cette Commune, Rue Floreal, et Marguerite- Adnet, Agée De quarante quatre ans, femme De Antoine-Berge, Jardinier Demeurante En Celien, Rue Vollaire A Declaré, Avoir Adjoint Municipal Sus Nommé, que Marie-francois Son Epouse En Legitime Mariage, Est accouchée Le Vingt Six, Du present

Moi, à onze heures Dumatin, En Son Domicile, Dun Enfant femelle
qu'il Ma presenté, & auquel il a Donné Les Prenoms, de Marguerite
Etiennette, D'après Cette Déclaration, que Le Dit Jean Baptiste Etienne
Fremin, et Marguerite adnet, ont Certifié Conforme ala Verité, &
La Representation qui Ma été faite, De L'enfant De Mommé, Jai
Rédigée le present acte, que françois andré Rasseau Pere De L'enfant,
& Les Deux Temoins, ont Signés, avec Moi. Excepté Marguerite adnet
qui à Déclaré Ne Savoir Signé.

Fait En La Maison Commune de Sceaux L'unité, Les jour mois et an Susdit

Jean-baptiste-etienne-fremin Rasseau, [illegible]

Le Neuf Floreal An huit de la République Française Une Et indivisible à neuf
heures du matin, par devant moi Etienne Bouret Maire Provisoire de la Commune
de Sceaux Arrondissement Communal Département de la Seine Est Comparu
En la maison Commune Marguerite Nicole Femme de Nicolas Gendron
Sage Femme Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Laquelle Assistée du
Citoyen Jean Vial Agé de Soixante Deux ans Cabaretier Demeurant place
de La Liberté Et de Nicolas Gendron Agé de Soixante Dix Sept ans
Demeurant En Cette Commune Rue de L'unité Et Déclaré à moi Maire
provisoire Susnommé Que Marie Presille Son fille Agée de Vingt Neuf ans
Native du Havre Demeurante En Cette Commune Maison du Citoyen Vial
Cabaretier place de La Liberté Et Accouchée Ce Jourd'hui present mois
à Sept heures Et demie du matin En La dite Demeure d'un Enfant femelle
Quelle dite Marie Presille Lui Declare être fille naturelle de Charles
Toussaint Jupin Restaurateur Natif Et Demeurant à Versailles Qu'elle ma
presenté Et Laquelle elle a Donné Les prenoms de Presille Adelle
D'après Cette Declaration Que Ledit Jean Vial et Nicolle Gendron
Ont Certifié Conforme à la Vérité et la Representation Qui m'a été faite
de L'Enfant denommé j'ai Rédigé Le present Acte Que La Citoyenne
Femme Gendron Sage Femme Declarante, Et Jean Vial L'un des Temoins
Ont Signés Avec moi. Le Citoyen Nicolle Gendron ayant Declaré
Ne Scavoir Ecrire ni Signer de Ce Requis

Fait En La Maison Commune de Sceaux L'unité
Les jour Mois Et an Susdits

Vial — marguerite nicolle
Jean Baptiste Etienne Fremin dit Lien

Presille Adelle Jupin

23

Maire Prov.

Du Dix neuf Floreal An huit de La Republique
Aimée Augustine Française Une Et Indivisible a Six heure du Soir pardevant Moi
Rogeu Etienne Bouvet Maire Provisoire de La Commune De
Jubuelle Chef Lieu D'arrondissement Departement de La Seine Est
24 Comparu Sur La Maison Commune Jean Jacque Rogeu Cultivateur Domicilié En cette
Commune Rue de Voltaire Lequel Assisté de Louis Augustin Joupse Agé de
Cinquante Deux ans Cordonnier de Marie Anne Veau Agée De Vingt Cinq ans
De Claude Pigeon Agé de Trente Deux ans Et de Geneviève Guillaux Agée de
Vingt Cinq ans Tous Quatre Temoins Domicilié En cette Commune a
Declaré A moi Maire Susnommé que Marie Magdelene Guillaux Son Epouse
En Legitime Mariage Est Accouchée Ce Dix huit de ce Mois a Onze heures
Du matin En Son Domicile de Deux Enfans Jumelles qu'il m'a presenté
Etan Quel il a Donné Les Prenoms de Scavoir a la premiere Celui de
Geneviève Charlotte Et a la Seconde Celui de Aimée Augustine a
D'après Cette Declaration Que les Quatre Temoins Denommés ont Certifié
Conforme a La Verité Et la presentation Qui m'a Eté faite des Dits Enfans
Denommés J'ai Redigé le present Acte Que Jean Jacque Rogeu pere Dedits Enfans
Et les Quatre Temoins Ont Signé Avec Moi Etoient Aussi present Pierre Augustin
Joupse Et Charles Coudel qui ont Signé Ledit Acte, a L'exception de Geneviève Guillaux
Qui a Declaré ne Scavoir Signer Fait En La Maison Commune A Sceaux Lunité, Les jours Mois Et Annee Susdit

Jean Jacque Rogeu Joupse Coudelle

Marie anne Veau pigeon

Maire Provisoire

Jeanne Rosalie Le Douze Prairial An huit de la Republique Francaise Une Et
Chimbeau Indivisible a Cinq heures du Soir pardevant Moi Etienne Bouvet Adjoint a
25 La Maire de la Commune De Sceaux Lunité Chef Lieu D'arrondissement
Departement de La Seine Est Comparu En la Maison Commune Francois
Pierre Chimbeau Macon Domicilié En cette Commune Rue de Lunité,
Lequel Assisté de Pierre Audray Perruquier Agé d'environ Quarante ans
Demeurant En cette Commune Rue de Lunité Et de Denise Jeanne
Courroye Agée de trente Quatre ans, Femme du Citoyen Samuel, Demeurant
a Paris Rue de la Harpe N.° 148 Onzieme Arrondissement, a Declaré
a Moi Adjoint Susnommé que Marie Honoré Petit Son Epouse En
Legitime Mariage Est Accouchée Le Sept prairial present Mois a Six heure

Du Matin En Son Domicile d'un Enfant femelle qu'il m'a
presenté et auquel il a donné les prenoms de Jeanne
Rosalie D'après cette Declaration que les temoins Denommés
Ont certifié Conforme à la Verité et la Representation qui m'a
été faite de L'Enfant denommé j'ai Redigé Le present Acte que
Ledit Pierre Chimbeau pere de L'Enfant, Pierre Auvray et
Denise Jeanne Courroze temoins Ont Signé Avec Moi, Etoient
aussi present Audit Acte, Et ont Signé, Jean Pierre Auvray, Et Egidienne
Rosalie Saunier

Fait En La Maison Commune de Sceaux Lundi Lun jour
Mois Et An Susdits.

Chimbeau Auvray

Courroyé Saunier

Adjoint

Le Douze Prairial de L'an Soixt de La Republique Francaise
Une Et Indivisible A Cinq Heures du Soir pardevant Moi
Etienne Boutet Adjoint à La Mairie de la Commune de Sceaux Limité
Chef-Lieu D'arrondissement Departement de la Seine Est Comparu En la
Maison Commune Pierre Boulogne Baron Domicilié En cette Commune
Rue de L'unité, Lequel Assisté de Dominique Vincent Pluchet Agé
d'environ Cinquante Cinq ans Cultivateur Domicilié à Bagneux
Ayeul maternel de L'Enfant nouveau né Et Denise Jeanne Courroze
Epouse du Citoyen Saunier agée de Trente Quatre Ans Demeurante à
Paris Rue de la harpe N° 148 ouzieme Arrondissement A declaré
A Moi Adjoint susnommé que Genevieve Celestine Pluchet Son Epouse
En Legitime mariage Est Accouchée Le neuf prairial present Mois
A neuf heures du Matin En Son Domicile D'un Enfant Mâle qu'il
M'a presenté et auquel il a donné les prenoms de Alexandre
Dominique D'après cette Declaration que Dominique Vincent Pluchet
Et Denise Jeanne Courroze ont Certifié Conforme A la Verité et la
Representation qui m'a été faite de L'Enfant denommé, j'ai Redigé le
present Acte que Pierre Boulogne Pere de L'Enfant Et les deux Temoins
Susnommé ont Signé Avec Moi Fait En la Maison Commune de Sceaux
Limité Les jours Mois Et An Susdits

C. Boulogne Pluchet

Courroyé Saunier

Adjoint

24

Marie Anne Rainal

27

L'an treize Prairial de L'an huit de La Republique Francaise Vue Et Indivisible a Neuf heures Du Soir par devant Moi Etienne Bouvet Adjoint a La Mairie de la Commune de Sceaux L'unité Chef-Lieu D'arrondissement Departement de la Seine Est comparu En La Maison Commune Jean Rainal Chaudronnier Domicilié En cette Commune Rue De Sceaux, Lequel Assisté de Louis Lecomte Menuisier agé D'environ Soixante Sept ans Et De Marie Anne Aubry Nee de Laurent Bellier Agee De Cinquante Sept Ans, tous deux Domicilié En cette Commune A Declaré A moi Adjoint a La Mairie Susnommé Que Anne Chardavoine Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée Hier Soir Du present Mois a Deux heures Du matin En Son Domicile D'un Enfant Femelle Qu'il M'a presenté Et Auquel il a donné Les prenoms De Marie Anne, D'après cette Declaration Que Louis Le Comte Et Marie Anne Aubry Ont Eu Declaré Conforme a la Verité Et La Representation Qui m'a Ete faite de L'Enfant denommé J'ai Redigé Le present Acte, Que Les deux temoins Susnommés Ont Signé Avec Moi, Jean Rainal pere de L'Enfant, Ayant Declaré ne Scavoir Signer Fait En La maison Commune A Sceaux L'unité Les jour mois Et an Susdits A aussi Signé Le present acte Antoine Rejnal, Et Marie Blaise Chardavoine Epouse Le Comte, M.a. aubry veuve Bellier

antoine Rejnal.

Victorine Aurore Aglaé Luc

28

Le Cinq Messidor de L'an huit de la Republique Francaise Une Et Indivisible A Une heure de relevée par devant Moi Etienne Bouvet Adjoint a La Mairie de la Commune de Sceaux L'unité Chef Lieu D'arrondissement Departement de La Seine Est Comparu En La Maison Commune Jean Luc Cordonnier Demeurant a Paris

Rue S.t Louis N.o 13. Division du pont Neuf, Lequel a fait de
Jean Francois Degain Agé de Vingt Cinq ans Employé, Et de
La citoyenne Elizabeth Victoire femme Laroche Agée de Vingt Quatre ans
Epicière tous demeurant A Paris Rue Saint Louis du palais
Division du Pont Neuf a Declaré a moi adjoint Susnommé
Que Victoire Reine Le Roy Son Epouse En Legitime mariage Est accouchée
Hier quatre du present Mois a Cinq heures du matin Au Domicile
Du Citoyen Jean Mollet dit Boutote Cordonnier Demeurant En Cette
Commune Rue du four d'un Enfant femelle Qu'il Mi a presenté et
Auquel il a donné Les prenoms de Victoire Aurore Aglaée Luc
D'après Cette Declaration Que Jean Francois Degain et Elizabeth Victoire
Femme Laroche ont Certifié Conforme a La Verité et La Representation
Qui Mi a été faite de L'Enfant Denommé, J'ai Redigé Le present acte
Que Les deux temoins Susnommés Et Jean Luc pere de L'Enfant
Ont Signés Avec Moi

Fait En La Maison Commune A Decaux L'unité
Les jours mois Et An Susdits.

Luc De Crain
Laroche
Adjoint

Le Cinq Messidor de L'an huit de La Republique Francaise
Une Et Indivisible A Une heure de Relevée par Devant Moi Etienne
Bouvet Adjoint a La Mairie de la Commune de Decaux L'unité
Chef Lieu D'arrondissement Departement de la Seine Est Comparu
En La Maison Commune de Marguerite Nicole femme de Nicolas Gendron
Sage femme Domiciliée En Cette Commune Rue de L'unité Laquelle a fait
Declaration Que Jean Francois Degain Agé de Vingt Cinq ans Employé
Demeurant a Paris Rue S.t Louis Au Palais Division du
Pont neuf Numero 13, Et de La Citoyenne Victoire Elizabeth Le
Laroche Agée de Vingt Quatre ans Epicière Demeurant a
Paris Susdite Rue S.t Louis Numero 1. a Declaré a Moi
Adjoint a La Mairie Susnommé Que Jeanne Marie.

Adopté Léonard

35



Mercier Agé de trente Ans Natif de
Nantoin Departement de L'ain fils de
François Mercier Et de Jeanne Marie De Man
Demeurant à Auteuil Commune de Chatenay Departement
de La Seine Chez Le Citoyen Bourgeois Cultivateur Est Accouchée
Cette Nuit à Une heure du Matin En Son Domicile D'un Enfant
Mâle qu'elle M'a presenté Et Auquel Elle a donné les
prenoms de Alphée Léonard, D'après Cette Declaration
Que Jean François Degain et Elizabeth Victoire femme Laroche
ont Certifié Conforme à La Verité Et La Representation qui
M'a été faite de L'Enfant denommé J'ai Redigé Le present
Acte Que Les deux Temoins Susnommés Et La Citoyenne
Femme Gendron ont Signés Avec Moi Fait En La Maison
Commune à Sceaux Unité Le jour Mois Et An Susdits

De Jolly

Marguerite Nicolle Jeanne Gendron

Laroche

Ballard

Adjoint

Suzanne Gracieuse Ballard

30

L'An Vingt Messidor de L'an huit de la Republique Française
Une Et Indivisible à trois heures de relevée par devant Moi
Etienne Bouvet Adjoint à La Mairie de La Commune de
Sceaux Unité Chef Lieu D'arrondissement Departement De la Seine
Est Comparu En La Maison Commune François Ballard
Bourelier Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité
Lequel A fait Le Declaration de Jean Baptiste Vispré Agé d'environ trente
trois Ans Cultivateur, Et de Suzanne Geneviève Mercier
Agée de Trente Deux ans Femme Du Citoyen Chatenay
Cultivateur, tous deux Domiciliés à Chatenay, A Declaré
A moi Adjoint Susnommé Que Marie Anne Nicole
Jeannin Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée
Le Sept de ce mois à trois heures du Matin En Son

Domicile D'un Enfant femelle Qu'il m'a presenté et auquel
il a donné les prenoms de Susanne Bracitte
D'après cette Declaration que Jean Baptiste Vispré et Suzanne
Genestiere Mercier ont certifié Conforme à La Verité Et la
representation qui m'a été faite de L'Enfant Dénommé
J'ai Redigé Le present Acte que les deux temoins Susnommés
Et françois Ballard pere de L'Enfant, Ont Signé Avec moi
Fait En La Maison Commune à Sceaux L'unité Les jours
mois Et an Susdits. Ballard, vispré

S. g. mercier,

Adjoint

Julie françoise Sergent

L'an Vingt Quatre de Messidor de L'an Sixt de la republique
françaises Une Et Indivisible à Onze heures De Relevée par devant
moi Etienne Bouret Adjoint à La Mairie de La Commune de
Sceaux L'unité Chef-Lieu D'arrondissement Departement de la Seine
31 Est Comparu En La maison Commune Antoine Charles Sergent
Ouvrier macon Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Lequel
Assisté de Nicolas Moullé Agé de Vingt Six Ans Tapissier
Et de Marie Anne françoise Pirené Agée de Vingt Un Ans
tous deux Domiciliés En Cette Commune Chez leur pere et mere,
a Declaré à moi Adjoint Susnommé Que Marie Julie
Camille Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée Le
Vingt de ce Mois à neuf heures du Soir En Son Domicile
D'un Enfant femelle Qu'il m'a presenté Et auquel il a donné
Les prenoms de Julie françoise, D'après Cette Declaration
que Nicolas Moullé et Marie Anne françoise Pirené Ont certifié
Conforme à La Verité Et La representation Qui m'a été faite de
L'Enfant Dénommé j'ai Redigé Le present Acte que les deux
temoins Susnommés Et Antoine Charles Sergent pere dudit
Enfant Ont Signé Avec moi
Fait En La Maison Commune à Sceaux L'unité
Les jours mois Et an Susdits. Etoit aussi present Ledit acte
Et a Signé avec Nous Nicolas Moullé Pere

Sergent, Moullopez, Mie. f. pirnée,

Adjoint

36

Claude Antoine Marie Guilloux

32

L'an Mil huit cent Vingt Cinq et Neuf le Vingt de La Republique Une Et Indivisible à Une heure de Relevée par devant Moi Etienne Bouvet Adjoint à La Mairie de la Commune de Sceaux Limité Chef-Lieu D'arrondissement Departement de La Seine Est Comparu En La Maison Commune Denis Etienne Guilloux Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue du Lavoir Lequel Assisté de Jean Baptiste Antoine Denise Agé de Vingt Six ans Cultivateur, Et de Anne Guilloux, femme de Jean Louis Picard Cultivateur, Agé de Cinquante Neuf ans tous deux de Cette Commune, a Declaré a Moi Adjoint Susnommé que Marie Victoire Denise Son Epouse En Legitime Mariage Est accouchée Le Vingt trois de ce Mois a trois heures après Midy En Son Domicile d'un Enfant Mâle qu'il m'a presenté et Auquel il a donné Les prenoms de Claude Antoine Marie, D'après Cette Declaration que Jean Bapte Antoine Denise Et Anne Guilloux Ont Certifié Conforme a la Verité et La Representation qui m'a été faite de L'Enfant Dessusnommé j'ai rédigé Le present acte que les Deux temoins Susnommés Et Denis Etienne Guilloux Pere dudit Enfant Ont Signé Avec Moi

Denise guilloux

Denis Claude benoist

anne Antoinette picard

anne Guilloux

Adjoint

Jean Gregoire Berard

33

Le Douze Thermidor de L'an huit de La Republique Une Et Indivisible à Sept heures du Soir par devant moi Etienne Bouvet Adjoint à La Mairie de La Commune de Sceaux Limité Chef-Lieu D'arrondissement Departement de La Seine Est Comparu En La Maison Commune Gregoire Berard terrassier Domicilié En Cette Commune Rue de Limité Lequel Assisté de Jean Baptiste Agé d'environ trente Cinq ans terrassier, Demeurant à Bourg la Reine, et de Marie Therese Attemert Son Epouse Agée de trente Six ans

A Declaré A moi Adjoint Susnommé que Marie
Barbarine Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée
Le Dix de ce mois A quatre heures du Soir En Son
Domicile d'un Enfant mâle qu'il ma presenté et Auquel
il a donné Les prenoms de Jean Gregoire, D'apres
Cette Declaration que Jean Boisdattre et Marie Thérèse Abbenert
ont Certifié Conforme A La Verité et La Representation qui m'a
Eté faite de L'Enfant denommé, J'ai Redigé Le present Acte
que Jean Boisdattre a Signé avec moi, Marie Thérèse Abbenert Et
Gregoire Berard pere de L'Enfant ayant Declaré ne Scavoir Signer

Fait En La Maison Commune A Sceaux L'unité Les jour
Mois Et An Susdits, Boisdattre

Adjoint

Elizabeth Amable Eulalie Glackant 34

Le trois fructidor De L'an Sept de La Republique
Française Une Et Indivisible A Deux heure De Relevée
par devant Moi Etienne Bouret Adjoint à La Mairie de
La Commune de Sceaux L'unité Chef-Lieu D'arrondissement
Departement de La Seine Est Comparu En La Maison Commune
Jacque Glackant Tailleur Demeurant En Cette Commune Rue
de L'unité, Lequel A Presté Serment de Pierre Laurent Glackant Agé
de Trente Deux Ans Adjudant Sous Lieutenant des Grenadiers
à Cheval de La Garde des Consuls a Paris Et de Julie Bayeux
Agée D'environ trente un Ans Fe de Confiance de Madame
Bonaparte Demeurante A Paris Aux Palais des Consuls
A Declaré A moi Adjoint Susnommé Que Marie Laroche
Son Epouse En Legitime mariage Est Accouchée Le Vingt
Huit thermidor A Deux heures Et demie du matin En Son
Domicile D'un Enfant Femelle Qu'il m'a presenté et Auquel
il a donné Les prenoms de Elizabeth, Amable, Eulalie, Dapres
Cette Declaration que Pierre Laurent Glackant, Et
Julie Bayeux ont Certifié Conforme A La Verité Et la
Representation qui m'a été faite de L'Enfant dénommé, j'ai

Redigé Le present acte que Les deux temoins
Susnommés Et Jacque Glachant Ont Signés
Avec moi, fait En La Maison Commune
A Sceaux Lediste Les jour mois Et An
Glachant Judic Bazeux

P E Glachant

Dorothée
Catherine
Pernique

35

Le Quatre Fructidor de L'an Huit de La Republique Francais
Une Et Indivisible à Une heure de Relevée par devant Moi Etienne
Boutet Adjoint A La Mairie de La Commune de Sceaux Lediste
Chef-Lieu d'arrondissement Departement de La Seine Est Comparu
En La Maison Commune Pierre Pernique Cultivateur Domicilié En
Cette Commune Rue de Voltaire Lequel Assisté de Nicolas Laisné,
Agé de Quarante Six Ans à Macon Et de Genevieve Dorothée
Agée d'environ Vingt Six Ans Tous Deux Demeurants En
Cette Commune a Declaré à moi Adjoint Susnommé Que
Catherine Bouttemotte Son Epouse En Legitime Mariage Est
Accouchée Le Deux de ce Mois A Onze heures du Matin
En Son Domicile D'un Enfant Femelle Qu'il m'a presenté et
Auquel il a Donné Les prenoms de Dorothée Catherine Jeanne
D'après Cette declaration Que Nicolas Laisné Et Genevieve
Dorothée Ont Certifié Conforme A La Verité Et La Representation
Qui m'a Été faite de L'Enfant denommé j'ai Redigé Le
present Acte Que Les deux temoins Susnommés Et Pierre
Pernique Pere de L'Enfant ont Signé Avec moi, — Fait En La
Maison Commune A Sceaux Les jours mois Et An Susdit
Etoit Aussi present Au dit Acte Et a Signé Avec Nous Jean
Etienne Laisné, pour Pernique, g Dorothée Chenu

J. E. Laisné Laisné

Le Vingt Fructidor de L'an Huit de La Republique Francais
Une Et Indivisible à Cinq heures du Soir par devant Moi Etienne

Marie Rosalie Passereau

36

Boudet Adjoint à La Mairie de La Commune de Secaux L'unité Chef-Lieu D'arrondissement Departement de La Seine Est Comparu En La maison Commune a Henry Francois Passereau Couvreur Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Lequel Assisté de François Regerault Agé d'Environ quarante deux ans Menuisier Domicilié à Bagneux Et de Marie Magdelaine Beurrier Agée d'Environ Quarante Cinq ans Epouse du Citoyen Etienne Rogier Fontainier Domicilié En Cette Commune Et Declare a Moi Adjoint Susnommé que Francoise Scholastique L'absolue Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée Le Dix Sept de ce mois à Cinq heures du matin En Son Domicile d'une Enfant Femelle qu'il m'a presenté et Auquel il a Donné les prenoms de Magdelaine Rosalie D'après cette Declaration que François Regerault et Marie Magdelaine Beurrier ont Certifié Conforme à La Verité Et la Representation Qui m'a été faite de L'enfant Denommée j'ai Redigé Le present Acte que les deux Temoins Susnommés Et Henry Francois Passereau pere de L'Enfant Ont Signés Avec moi

Fait En La Maison Commune a Secaux Les jours mois Et An Susdits.

Marie Magdeleine Beurrié
Passereau

F. Regerault

Adjoint

Agathe Louise Dequeu

37

Le Vingt Deux Fructidor de L'an huit de La Republique Française Une Et Indivisible à Cinq heures du Soir par devant moi Etienne Boudet Adjoint de La Mairie de La Commune de Secaux L'unité Chef-Lieu D'arrondissement Departement de la Seine Est Comparu En La Maison Commune Jean Louis Dequeu Cordonnier Domicilié En Cette Commune Rue de Bruton Lequel Assisté de Charles Aubin Agé d'Environ Soixante Ans Ouvrier à La manufacture de Sayance Et de Magdeleine Drouyx de Jacques Bougaux tous deux Domiciliés En Cette Commune Lequel Declare A moi Adjoint Susnommé que Catherine Rogier Son Epouse En Legitime Mariage Est Accouchée Le Dix huit de ce mois à Cinq heures du Soir En Son Domicile d'une Enfant Femelle qu'il lui a presenté et Auquel il a donné les prenoms de Agathe Louise D'après Cette Declaration que Charles Aubin Et Magdeleine Drouyx

Ont Certifié Conforme à la Vérité Et La Représentation Qu'il m'a
Eté faite de L'Enfant dénommé J'ai rédigé le présent Acte que
Les deux Témoins Susnommés Et Jean Louis Dequeo père de
L'Enfant Ont Signé Avec moi Fait En la Maison Commune
de Sceaux Les jours mois Et an Susdits.
Etoient Aussi présent Audit Acte Et ont Signé Louis Charles
Auboin Et Louise Agathe Bougaux Dequeo Auboin

mle auboin agathe l bougaux

Le Vingt huit fructidor de L'an huit de La République Française
Une Et Indivisible à Sept heures du Soir par devant moi Etienne
Boudet Adjoint à La Mairie De La Commune de Sceaux L'unité Chef Lieu
D'arrondissement Département de la Seine Est Comparu En La Maison
Commune Dominique Guilloux Cultivateur Domicilié En Cette Commune
rue de Descarte Lequel a présenté de Jean Baptiste Vittaine âgé de
trente quatre ans Garde Vente de ce Jour Duquel Et de Marie Louise
Victoire Vincent âgée de trente un ans Epouse Du Citoyen Poteet
greffier du Juge de paix tous deux Demeurant En Cette Commune
a Déclaré à moi Adjoint Susnommé que Louise Bouttemotte Son
Epouse Epouse En Légitime mariage Est accouchée Cette nuit heure de
minuit Rue Sa Domicile d'un Enfant Femelle qu'il m'a présenté
Et auquel il a donné les prénoms de Marie Louise Victoire D'après cette
Déclaration que Jean Baptiste Vittaine Et Marie Louise Victoire
Vincent Ont Certifié Conforme à La Vérité et La Représentation qui
m'a été faite de L'Enfant Dénommé J'ai rédigé Le présent Acte
que les deux Témoins Susnommés Et Dominique Guilloux père de
L'Enfant Ont Signé Avec moi, Fait En la maison Commune de Sceaux
Les jours mois Et an Susdits.

Marie Louise Victoire Guilloux
38

ml v vincent
dguilloux

J. B. Vittaine

Adjoint

Table Alphabétique des Actes De Naissance
Contenus En ce Registre

B

30. Ballard Hyacinte Susanne ---------- 19e Page
13. Baillet Victor Gregoire ---------- 7e

Suite

21 · Benoist Jean Charles ——— 13e Sage

33 · Beraud Grégoire Jean ——— 20e

26 · Boulogne Dominique Alexandre ——— 16e

5 · Bourgoin Marie Berriette ——— 3e

3 · Bozard Felicité Angelique ——— 2e

20 · Brulé Anne Denise ——— 12e

C

25 · Chimbeau Jeanne Rosalie ——— 15e

2 · Courtois Magdeleine Françoise ——— 1e

2 · Courtois Adelaide Louise ——— 1e

9 · Courtois Jean Charles ——— 5e

17 · Courtois Elisabeth Françoise ——— 10e

19 · Colin Isidore Claudine Rose Marie ——— 11e

D

37 · Dequin Louise Agathe ——— 23e

1 · Diacre Victor Charles Paul ——— 1e

F

35 · Fernique Catherine Dorothée ——— 22e

8 · Folibet Marie Eustache ——— 1e

G

34 · Gachaut Eulalie Aimable Elizabeth ——— 21e

6 · Gode Martin Beatrix ——— 3e

32 · Guillaux Marie Ant.e Claude ——— 20e

38 · Guillaux Victoire Louise Marie ——— 21e

Suite

7. Jacob Samuel Benoit de Nogent — 1 Sage
11. Jubin Jean Bapte — 6e
23. Jupin Pascille Odile — 14e

29. Leonard Sophie — 18e
28. Lue Agathe Aurore Victorine — 17e

18. Sebeto Adolphe Jean — 10e

MALASSIE
12 Massin Pierre — 6e
16. Moutarde Elisabeth Alexandrine — 9e

36. Passereau Rosalie et Magdeleine — 23e
15. Pluteau Louise Geneviève — 8e

14. Ragon Pauline et Magdeleine — 8e
27. Rimal Anne et Marie — 17e
24. Rogeu Geneviève Charlotte — 15e
24. Rogeu Augustine Aimée — 15e

31. Sergent Jean Jules — 20e
4. Sebeste Marie Jean Baptiste — 2e

Suite

E

10° Ebielard Cicile Elisabeth ..... 5e. Sage

12° Cafseau Etiennette Marguerite .. 13e.

Total Des Actes De
Naissance ... 40 =

Le Present Registre Clos Et Arreté
par Nous officier De La Commune
A Jceux Limité Le Cinquieme Jour
Complementaire De L'an huit de
La Republique a L'heure de minuit —

Lecrigneux
maire

MAIRIE DE SCEAUX ARRONDT DE SCEAUX DEPT DE LA SEINE

LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal de Sceaux

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES DE NAISSANCE ET D'ADOPTION

DE LA COMMUNE de Sceaux

AN IX.

De l'Imprimerie de BALLARD, Imprimeur de la Préfecture du Département de la Seine, rue des Mathurins-Jacques, n°. 328.

AN IX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le présent Registre, contenant vingt trois feuillets, servira pendant l'an IX à l'inscription des actes de Naissance et d'Adoption de la commune d Sceaux comprise dans l'Arrondissement communal de Sceaux Département de la Seine; savoir, vingt deux feuillets pour les actes de Naissance, et six — feuillets pour les actes d'Adoption; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné.

A Sceaux — *le* Premier *jour du mois de* Vendémiaire *l'an* Neuf *de la République française.*

Goudeyeo

MODÈLE D'ACTE DE NAISSANCE.

Mairie d *Arrondissement communal d*

Du jour du mois de l'an de la République française.

Acte de Naissance de né le à heure du fil de *(Il faut énoncer le nom du pere et de la mere, la profession du pere et son domicile, et s'ils sont mariés. — Si l'enfant est naturel, on énoncera les noms du pere et de la mere, s'ils sont déclarés, en ajoutant,* no mariés, *et indiquant par qui est faite la déclaration. — Si l'enfant a été exposé on relatera le procès-verbal de l'Officier de police, suivant l'art. X du titre III de la loi du 20 Septembre 1792).*

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin

Second témoin *(Il faut énoncer les noms, prénoms, âge et domicile des témoins, qui doivent être majeurs).*

Sur la réquisition à nous faite par *(La réquisition doit être faite par le pere, ou, à son défaut, par le chirurgien ou la sage-femme, suivant l'article III du titre III de la même loi).*

Et ont signé *(Si aucun des témoins ou déclarans ne sait signer, il en sera mention).*

Constaté suivant la loi, par moi Maire d de faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil.

premier feuillet

MAIRIE de Sceaux l'unité

Arrondissement communal de Sceaux

Département de la Seine



Du Huitième jour du mois de Vendémiaire

l'an Neuf de la République française.

N°. 1.

ACTE DE NAISSANCE de Michel Pierre Solibet

Michel Pierre Solibet né le Six à Cinq heure du Soir fils de Jean Pierre Solibet Macon Domicilié En cette Commune rue de l'unité Et de Therese Guenard Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Michel Picard Agé de quarante quatre ans Macon Domicilié au Plessis Piquet

Second témoin Henriette Solibet Sœur de L'Enfant Agée de Vingt un ans Et Six mois Demeurant au Bourg Egalité

Sur la réquisition à nous faite par Jean Pierre Solibet pere de L'Enfant Sus Denommé Et En presence Desdits Temoins.

Et ont signé Jean Pierre Solibet Marie Solibet Picard Picard fils

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boudet Adjoint au Maire de Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boudet

MAIRIE de Sceaux l'unité, Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du trentième jour du mois de Vendémiaire
l'an Neuf de la République française.

N°. 2.

ACTE DE NAISSANCE de Antoinette Denise Garnier née le Vingt huit à huit heure du Soir fille de Alexandre Garnier Cultivateur Domicilié En Cette Commune rue de Voltaire Et de Marie Antoinette Saunier Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Nicolas Saunier Agé de quarante ans Cultivateur Domicilié En Cette Commune

Second témoin Catherine Elisabeth Garnier Vve Laisné Nigeronne Agée de Cinquante Ans Environ Aussi Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Alexandre Garnier pere de L'Enfant Sus Denommé et En presence Desdit temoins, Etoient Aussi present Ce dit Acte

Et ont signé Avec nous Jean Baptiste Nicolas Saunier Et Denise Catherine Laisné

A. Garnier, Ce garnier, N. Saunier D. C. Lainé Saunier

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret
Adjoint

MAIRIE de Sceaux L'unité, Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

RÉP. FRA. SEINE. 75. cen.

Du Premier jour du mois de Brumaire
l'an Neuf de la République française.

N°. 3.

Félix Mauriè Marie Brulé

ACTE DE NAISSANCE de Felix Mauriè Marie Brulé — né le 30 Vendemiaire à Six heures du matin fils de Nicolas Mauriè Brulé Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue du Four Et de Marie Françoise Denise Sacboux Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Charles Felix Sacboux Agé de Cinquante Quatre ans Cultivateur de Antony Commune de Chatenay ayeul de L'Enfant

Second témoin Marie Jeanne Moliere Agée de Soixante Six ans Femme de Germain Brulé Cultivateur Domicilié En cette Commune Aussi Ayeule de L'Enfant

Sur la requisition à nous faite par Nicolas Mauriè Brulé Pere dudit Enfant Et En presence des temoins Denommés Et Qualifiés

Et ont ~~signé~~ Le Pere de L'Enfant Et ~~Lesdits~~ temoins Declaré Ne Sçavoir Signer de ce Enquis Suivant La loi, Quatre mots Rayés Nuls

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint Du Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret Adjoint

MAIRIE de Sceaux (Département De La Seine)

Arrondissement communal de Sceaux

Du Seizieme *jour du mois de* Frimaire

l'an Neuf *de la République française.*

N°. 1

ACTE DE NAISSANCE de Marie Julie Thereze Pigeon née le Neuf à Onze heure du Soir fille de Claude Pigeon Marechal Domicilié En Cette Commune rue de Voltaire Et de Marie Julie Lelarge Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Claude Ballard agé de Vingt un Jour Bourelier Demeurant En Cette Chez Son pere et mere

Second témoin Marie Anne Nicole Saunier agée de Quarante deux Ans Femme de Francois Ballard Bourelier Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Claude Pigeon pere de L'Enfant Denommé Et En presence dedit Temoins, Etoient Aussi presente Au Dit Acte

Et ont signé Avec Nous, Jeanne Marie Thereze Girardieu

marie jeane therese Girardieu, Ballard

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt. Au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pigeon

Boutet Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département de la Seine 3ème

Arrondissement communal de Sceaux



Du Vingt Sixième jour du mois de Frimaire
l'an Neuf de la République française.

N°. 5

ACTE DE NAISSANCE de Simon François Faye

né le Vingt Cinq à Deux heure après-Midy

fils de François Faye M.e Mercier Domicilié
En Cette Commune Rue de Liberté Et de
Catherine Caquet Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Simon Gibard Agé de
Cinquante Cinq Ans pareur Domicilié
En Cette Commune Rue des Brutus

Second témoin Marguerite Pichenot Agée de
quarante Neuf Ans Femme du Citoyen Duval
Chapelier, aussi Domiciliée En Cette Susdite Rue

Sur la réquisition à nous faite par François Faye Pere
de L'Enfant Susnommé Et En Presence
des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés,

Qui ont signé Avec Nous Ainsi Que le Pere
à L'Exception de la Citne Pichenot Qui a Declaré ne Scavoir Signer

Faye Gibard

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjoint Maire
De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boutet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt unieme jour du mois de Nivose

l'an Neuf de la République française.

N°. 6.

Elizabeth Virginie Ragon

ACTE DE NAISSANCE de Elizabeth Virginie Ragon née le Dix huit à 2 heure du Midy fille de Etienne Jacques Ragon N.S Epicier Domicilié En Cette Commune Rue De L'unité Et de Marie Magdeleine Berthier Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Pierre Martin Bellanger agé de Cinquante ans Environ Vitrier Demeurant à Fontenay aux Roses Grand Oncle de L'Enfant

Second témoin Elizabeth Marguerite Ragon agée de Vingt huit ans Demeurante à paris, Tante de L'Enfant

Sur la réquisition à moi faite par Etienne Jacques Ragon pere de L'Enfant Susnommé Et En presence des deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte

Bellanger, Ragon Etienne Jacque Ragon

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bonnet Officier Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine 4me

Arrondissement communal de Sceaux.



Du Quinzieme jour du mois de Pluviose
l'an Neuf de la République française.

N°. 7 ACTE DE NAISSANCE de Claude Nicolas Marie Rogeo

Claude Nicolas Marie Rogeo né le Quatorze à trois heures du Matin
fils de Nicolas Rogeo Cultivateur Domicilié
En Cette Commune passage de La Rue de Voltaire
N°. 133 Et de Marie Anne Benoist Son Epouse
En Legitime Mariage

3 Janvier 1801

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Louis Benoist Agé de Cinquante
Quatre Ans Cultivateur Oncle de L'Enfant

Second témoin Magdelene Benoist Agée d'Environ
Quarante Ans Sœur d'Etienne Rogeo Tante de L'Enfant
tous deux Domiciliés En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Nicolas Rogeo pere
de L'Enfant Nouveau Né, Et En presence des Deux
temoins Denommés Et qualifiés; Etoient Aussi present
au dit acte, Claude Benoist, Et Marie Angelique Frottier
Qui ont signé Avec nous, Benoist,

Benoist, Mabelein Bouvrier, Rogeo,
Marie angelique Frotié,

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjoint au Maire
De Sceaux faisant les fonctions d'officier publié de l'état civil.

Bouvet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux, Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Dix Neuvième jour du mois de Pluviôse
l'an Deux de la République française.

N°. 8

ACTE DE NAISSANCE de Rose Françoise Lucas née le Quinze, à Cinq heures du Matin fille de Philippe André Lucas Etagueur Domicilié En Cette Commune Rue de Brutus Et de Catherine Courtois Son Epouse En Légitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Tardu Agé de Cinquante Ans Gendarme National de la 11.me Division de La Brigade Résidant En Marché de Sceaux

Second témoin Rose Adelaïde Lucas agé de Vingt un Ans Demeurante à Paris, tante de L'Enfant

Sur la réquisition à moi faite par Philippe André Lucas père de L'Enfant Nouveau Né Et En presence des Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Le present Acte Ainsi que le père Etoit Aussi present Et a Signé Avec Nous François Felix Tardu Lucas, Rose Lucas, Tardu, Carbonnier,

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourdon Adjt. Au Maire de Sceaux, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourdon
Adjoint

45

MAIRIE de Sceaux, Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

N°. 45

Le Deux Ventose Cm 9 —

a été Enregistré sur Le Registre de Naissance

De la Patie rue de la Bourbe a Paris

Louise Victoire Lepon native de Sceaux

Second témoin Rose Adelaide Lucas agé de Vingt
un ans Demeurante a Paris, Tante de L'Enfant

Sur la réquisition à moi faite par Philippe André Lucas
pere de L'Enfant Nouveau né Et en presence des
Deux temoins denommés Et Qualifiés

Qui ont signé — Le present acte Ainsi que le pere
Etoit Aussi present Et a Signé Avec Nous François Felix
Lucas, Rose Lucas, Tardieu, Garnier,

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourset Adjt Au Maire
de Sceaux, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourset

Adjoint

45

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

REP. FRA. SEINE. 75. cent.

Du Deuxieme jour du mois de Ventose
l'an neuf de la République française.

N°. 9

Antoinette Thiepou

ACTE DE NAISSANCE de antoinette thiepou

né le jour d'hier à huit heure du matin fille de antoinette thiepou majeure De vingt sept ans domiciliée en cette Commune, et d'un citoyen jnconnu non marié

Le sexe de l'enfant a été reconnu être feminin
Premier témoin jean francois Carnoy agé de quarante Six ans Rentier demeurant lucelieu

Second témoin nicolas Gendron agé de Soixante Dix sept ans Citoyen demeurant aussy lucelieu

Sur la réquisition à nous faite par marguerite nicole, femme dud. gendron Sage femme demeurante Susdit lieu, qui a fait la declaration de la naissance Dud. Sexe d. enfant

Et ont signés a l'exception dud. gendron qui a declaré ne le Sçavoir de ce Interpellé suivant la loi.

marguerite nicole

Carnoy

Constaté suivant la loi, par moi françois Desgranges Maire De la Com.e de Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Desgranges

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux;

Du Deuxieme jour du mois de Germinal

l'an Neuf de la République française.

N°. 10

ACTE DE NAISSANCE de Angelique Coelestine

Angelique Coelest Achard née le 29 Ventose à trois heures du Soir

fille de Jean Antoine Achard Citoyen Domicilié

rue De Bretes Et de Jeanne Charlotte Foutelle

Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Simon Gibard Agé de

Cinquante quatre ans Parent Domicilié En

Cette Commune.

Second témoin Angelique Foutelle Agée d'environ

trente deux ans Femme Alexandre Meyniac

Demeurante à Paris tante de L'Enfant

Sur la réquisition à moi faite par Jean Antoine Achard

Pere de L'Enfant Nouveau né Et En presence

Des Deux temoins Denommés Et qualifié

Qui ont signé Le present Acte Ainsi que le Pere

Meyniac, Gibard, Achard,

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adj.t au Maire

De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouvet Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

6ème



Du Dix Neuvième jour du mois de Germinal

l'an Neuf de la République française.

N°. 11.

ACTE DE NAISSANCE de Marguerite. Angelique

Marguerite Angelique Denise née le Dix Sept à Neuf heures du Soir

Denise

fille de Jean Baptiste Antoine Denise Cultivateur

Domicilié En Cette Commune rue de Voltaire

Et de Marguerite Françoise Moulle Son Epouse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Baptiste Moulle Agé de

Soixante Six ans Cultivateur Domicilié En Cette

Commune Ayeul de L'Enfant

Second témoin Marguerite Marie Denise Agée de

Vingt Deux ans Demeurante a Sceaux Aux Rose

Chez Son pere Et mere Cousine de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Antoine

Denise pere de L'Enfant Nouveau né Et en presence

des Deux temoins Denommés Et Qualifiés.

Qui ont signé Le present Acte Ainsi que le Pere

Etoit aussi present audit Acte Et a Signé Avec Nous

Jean Baptiste Leonard Moulle a L'Exception de Marie Marg. Denise qui a

Declaré ne Scavoir Signer

L. Moulle, Denise, J. B. Moulle

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjoint Maire

De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Sixième jour du mois de Germinal
l'an Neuf de la République française.

N°. 12.

14 avril 1801

Marie Denise Veronique Guillioux

ACTE DE NAISSANCE de Marie Denise Veronique Guillioux née le Vingt Quatre à Une heure du Matin fille de Pierre Vincent Guillioux Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de Voltaire Et de Marie Jeanne Brulé Son Epouse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Antoine Giroux Agé de trente Quatre Ans N°. Epicier à Paris Rue de La tonnelerie N°. 263 Division des Marchés

Second téinoin Denise Giroux Agé de Vingt Six Ans, Fille de Confiance Demt. à Paris, Rue Neuve des Bons Enfans N°. 9

Sur la réquisition à moi faite par Pierre Vincent Guillioux pere de L'Enfant Nouveau Né Et En presence des Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Le Present Acte Ainsi que Le Pere P.V. guillioux, Denise Giroux, Giroux

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt Dt Maire de Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etienne Bouvet

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

REP. FRA. SEINE. 75. cen.

Du Dixieme jour du mois de Floreal
l'an Deux de la République française.

N°. 13
Angelique Marie Adelle Leclaw

ACTE DE NAISSANCE de Angelique Marie Adelle Leclaw née le huit à Neuf heure du Soir fille de François Leclaw Cordonnier Domicilié En cette Commune Rue de Lunité Et de Marie Marguerite Peullier Son Epouse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminine

Premier témoin Rigobert Simon Marmotant Agé Deuxieme Cinquante Cinq Ans Juge Au Tribunal de premiere Instance du Dept de La Seine Demeurant a Paris Rue St. André des Arts N°. 125 Division du Theatre Français,

Second témoin Marie Louise Angelique Nichel Agée de trente neuf ans Epouse du Citoyen Louis Jacques Gary Marchand de Vin Demeurante Au Bourg Egalité

Sur la réquisition à nous faite par François Leclaw pere de L'Enfant Nouveau Né Et En presence Des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Lesquels ont signé Le Present Acte Ainsi que Le Pere

Femme Gary Marmotant, Leclaw

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint Au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Deuxieme jour du mois de Floreal
l'an Deux de la République française.

N°. 16.

Mathieu Paulin Castanet

ACTE DE NAISSANCE de Mathieu Paulin Castanet né le Vingt à Cinq heure du Soir fils de Henry Castanet Ouvrier Jardinier Domicilié En Cette Commune, Rue de Voltaire Et de Marie Anne Renard Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Mathieu Nicolas Beatrice dit Bourguignon Agé de trente trois Ans passé Journalier de Confiance Demeurant En Cette Commune

Second témoin Anne Pauline Renard Agée de Vingt un Ans fille de Confiance Demeurante En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Henry Castanet pere Dudit Enfant Et En presence des Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signés Le present Acte Ainsi Que Le Pere à L'Exception de Anne Pauline Renard qui a Declaré ne Scavoir Signer

H. Castanet, Beatrice

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Sauvet Adjoint Du Maire De Sceaux, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

9me



Du Vingt Septime jour du mois de Floreal
l'an Neuf de la République française.

N°. 17.

ACTE DE NAISSANCE de Adolphe Stanisla Garnier né le Vingt Cinq à Cinq heure du Matin fils de Jean Etienne Garnier Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue du Four Commandant En Chef Du Bataillon de La Garde nat.le Sedentaire de Cette Comm.e Et de Genevieve Courtinat Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jacques Magloire Jolliette Agé de trente neuf ans Entrepreneur de Batiments Domicilié En cette Commune Rue de Bretteux

Second témoin Jeanne Rosalie Courtinat Agée d'environ trente trois ans Fe. d'antoine Benard Jardinier Demeurant En cette Commune Rue de Lunité, Tante de L'Enfant Nouveau Né

Sur la réquisition à nous faite par Jean Etienne Garnier Pere dudit Enfant Et En presence des Deux Temoins Denommés Et qualifiés Etoient Chacun present audit Acte Pierre Stanislas Jolliette Et Rosalie Benard

Qui ont signé Avec nous Ainsi que Le pere

Garnier — M. Jolliette — Benard

Rosalie Jolliette

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjoint Au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouvet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Premier jour du mois de Prairial
l'an Neuf de la République française.

N°. 18.

Simon Mathurin Hamoneau ACTE DE NAISSANCE de Simon Mathurin Hamoneau né le Vingt Neuf Floreal à Quatre heure du Soir fils de Mathurin Hamoneau Couvreur Domicilié En Cette Commune Rue de Bruteu Et de Magdelene Bachelet Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Simon Gibard Agé de Cinquante quatre ans Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de Bruteu

Second témoin Marie Marguerite Gaust agée de Vingt Sept ans de Profession Brancy Fontanier aussi Domicilié En Cette Commune dite Rue

Sur la réquisition à moi faite par Mathurin Hamoneau pere de L'Enfant Nouveau Né Et En presence de Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signés Le present Acte Ainsi que le pere

Hamoneau Hamot Gibard

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

10ème

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux



Du Vingt Sixième jour du mois de Prairial
l'an Neuf de la République française.

N° 19.

ACTE DE NAISSANCE de Etienne Louis Auguste Courtois né le Dix Neuf à Sept heures du Soir fils de Jean Baptiste Laurent Courtois Domicilié En Cette Commune Rue de Bretagne Et de Marie Jeanne Guet Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Toussaint Etienne Garland agé de Trente Cinq ans Rue Neuve Bourgeois Demeurant Maison Blanche Commune de Fontenay

Second témoin Jeanne Louise Geratin Epouse Louis Justin agée de Trente trois ans Demeurant a Bourg la Reine Rue de Bagneux Section de Sceaux

Sur la réquisition à nous faite par Jean Baptiste Laurent Courtois pere de l'Enfant Nouveau né Et En presence des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Le present Acte Ainsi que Lecture

J B Courtois, J L. Prezottin, Garland

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Jouvet Adjt. Au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jouvet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Cinquieme jour du mois de Thermidor

l'an Neuf de la République française.

N°. 20

ACTE DE NAISSANCE de Louise Ursule Sevestre née le Premier à Deux heure du Relevé fille de Louis Sevestre Journallier Domicilié En Cette Commune Eux de L'unité Et de Marie Geneviève Laisné Son Epouse En Legit. mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Martin Lahaye Agé de Soixante trois ans Cordonnier Domicilié En Cette Commune

Second témoin Geneviève Girodon Femme Picard Agée de Trente huit ans Demeurant au Petit Piquet

Sur la réquisition à moi faite par Louis Sevestre pere de L'Enfant nouveau né Et en presence des deux temoins Denommés Et Qualifiés ci-

Qui ont signé Le present Acte à L'Exception du Pere qui a Declaré ne Scavoir Signer

Signé Girod, Lahaye

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint au Maire De Sceaux — faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret

Pour

3

MAIRIE de Sceaux Departement de La Seine 11me

Arrondissement communal de Sceaux

RÉP. FR.A. SEINE. 75. cen.

Du Quatorzieme jour du mois de Thermidor
l'an 9 Neuf de la République française.

N°. 21

Autoine Roux

ACTE DE NAISSANCE de Autoine Vital Roux né le Onze à Cinq heure du Matin fils de Vital Roux terrassier Domicilié En Cette Commune Rue Dufour, Et de Françoise Adelaïde Collet Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Autoine Monnatte Agé de Cinquante ans Garçon de Bain Employé à La Maison de Bicêtre

Second témoin Anne Thereze Perrier Fme Monnatte Agée de Vingt Six ans Demeurant au Domicile Susdit

Sur la réquisition à nous faite par Marguérite Nicole Fme Gendron Sage-femme Domiciliée En Cette Commune Et En presence du pere de L'Enfant Nouveau Né Et de Deux temoins denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Le present Acte, Le pere ayant Declaré ne Scavoir Signer

Monnatte Le monnatte

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boutet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département de La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Quatrième jour du mois de Thermidor

l'an Deux de la République française.

N°. 22

Jean Etienne Valentin Maguin

ACTE DE NAISSANCE de Jean Etienne Valentin Maguin né le Vingt Deux à Sept heure du Soir fils de Etienne Maguin homme de Confiance Demeurant à Boulogne, Ce jourdhui present Et de Anne Mathieu Son Epouse En Légitime mariage Elle demeurante En Cette Comm.e Maison de feu Citoyen Merey

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Dinier agé de Cinquante Sept ans Cuisinier;

Second témoin Marie Anne Veaux Agé de Vingt Six ans fille de Confiance; tous Deux Demeurants En Cette Commune de Sceaux

Sur la réquisition à moi faite par Marguerite Nicole femme Geidron Sage femme Domiciliée En Ceténé Et En presence des deux temoins denommés Et qualifié

Qui ont signés Le present Acte Ainsi que Le Pere du dit Enfant.

Maguin M.e d. Veaux Dinier

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adj.t Au Maire De Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

marguerite nicolle femme geidron

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département de la Seine 12ème

Arrondissement communal de Sceaux —

HEP. FRA. SEINE. 75. cen.

Du Cinquième jour du mois de Fructidor

l'an Neuf de la République française.

N°. 23

ACTE DE NAISSANCE de Flore Victoire Agathe Courtois Courtois né le trois à trois heure du matin — fille de Mathieu Courtois Cultivateur Domicilié En Cette Commune rue de L'Egalité Et de Marie Anne Constance Gervais Son Epouse En Légitime Mariage — — —

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt unième jour du mois de Fructidor

l'an Neuf de la République française.

N°. 24.

ACTE DE NAISSANCE de Pierrette Jeannette Vitry

Pierrette Jeannette Vitry né le Douze à quatre heure du Soire

fille de Honoré Vitry Cordonnier Demeurant

En Cette Commune Rue du four Et de

Marie Jeanne Duval Son Epouse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Pierre Bleuze agé de Vingt un

ans passe Nigueroe Demeurant à Bagneux

Second témoin Jeanne Drancy ~~Bedaut~~ agée

de Vingt un ans aussi Domicilié à Bagneux

Chez Son pere Et Voisin

Sur la réquisition à moi faite par Honoré Vitry pere de

L'enfant nouveau né, Et en presence de Deux

temoins Denommés Et Qualifié

Et ont signé Le present acte à L'exception d'Honoré

Vitry pere dudit Enfant

Jeannette Drancy, Bleuse

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Soret Adjoint au Maire

De Sceaux — faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Soret

Adjoint

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES D'ADOPTION

DE LA COMMUNE d

MODELE D'ACTE D'ADOPTION.

Mairie d . *Arrondissement communal d*

Le jour du mois de l'an de la République française, pardevant moi *(Si c'est l'Adjoint, il en sera fait mention)*, Maire de arrondissement communal d département d s *(Il faut énoncer ici les noms, prénoms, âge, domicile de l'adoptant ou des adoptans, s'ils sont mari et femme, et relater les pièces justificatives de toutes les énonciations. L'âge doit être nécessairement celui de majorité)*.

L quel déclaré adopter pour enfant, et pour jouir des droits qui sont ou seront en pareil cas réglés par la loi, la personne de fil du Cit. demeurant à arrondissement communal d département d et de *(Ici on mettra le nom de la femme, en ajoutant* son épouse, *si l'enfant est légitime.— Si l'adopté est un enfant naturel et reconnu, on en fera mention, ainsi que du nom de son père ou de sa mère, et des pièces justificatives des faits.—— Si l'adopté n'a pas de parens connus, on l'énoncera)*, ainsi qu'il est prouvé par

L d adopté *(Il faut énoncer l'acceptation de l'adopté, s'il est présent, et celle de ses père et mère ou tuteur, ou de leurs fondés de pouvoir)*.

De laquelle déclaration j'ai donné acte à toutes les parties, au nom de la loi.

En présence de demeurant à arrondissement d département d et de demeurant à arrondissement d département d témoins connus, qui ont signé avec moi, et *(On fera mention de ceux qui ne savent pas siguer)*.

Et à l'appui du présent acte, ont été déposées aux archives de l'état civil toutes les pièces justificatives des énonciations y portées.

Table Alphabetique Des Actes de Naissance Contenus En Ce Registre

Richard Coelestine Angelique 10e

Bouttemotte Rosalie Marie 16e
Brulé Marie Hannès Felix 3e

Castaud Paulin Matthieu 16e
Courtois Amedée Louis Etienne 19e
Courtois Agathe Victoire Rose 23e

Denise Marguerite Angelique 11e

Faye François Simon 5e
Felise Helène Marie Anne 14e
Folibet Pierre Michel 1er

Garnier Antoinette Denise 2e
Garnier Stanislas Adolphe 17e
Guillioux Veronique Denise Marie 12e

Jamineau Mathurin Simon 18e

Leclair Adelle Marie Angelique 13e
Lucas Françoise Rose 8e

suite

Vingt dixhuitieme et dernier feuillet

Fondeyer



• Wagnin Valentin Etienne Jean ---- 22

• Pigeon Therese Marie Julie ---- 4e

• Rogon Elizabeth Virginie ---- 6e

• Rogeu Marie Nicolas Claude ---- 7e

• Roux Antoine ---- 21e

• Sevestre Ursule Louise ---- 20e

• Thiepou Antoinette ---- 9e

• Vitry Jeannette Pierrette ---- 24e

Total Des Cinq Cent de
Naissance ---- 24 =

Adoption ---- Neant

Le Present Registre Clos Et Arrete par Nous
Maire De La Commune Ce Jourd'hui
Le Cinquieme jour Complementaire de L'an Neuf de
La republique Francaise A Heure de Minuit

Duchemin
maire



LIBERTÉ. *ÉGALITÉ.*

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement communal ∂

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES DE NAISSANCE ET D'ADOPTION.

DE LA COMMUNE de *Sceaux.*

AN X.

De l'Imprimerie des Annales des Arts et Manufactures, rue J.-J. Rousseau, No. 11.

AN X DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le présent Registre, contenant Vingt-huit feuillets, servira pendant l'an X à l'inscription des actes de Naissance et d'Adoption de la commune de Sceaux comprise dans l'Arrondissement communal de Sceaux Département de la Seine, savoir : Vingt deux feuillets pour les actes de Naissance, et Six feuillets pour les actes d'Adoption; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi, sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné.

A Sceaux le Premier jour du mois de Vendémiaire l'an Dix de la République française.

Goudoyer

MODÈLE D'ACTE DE NAISSANCE.

Mairie d *Arrondissement communal d*

Du jour du mois de l'an de la République française.

Acte de Naissance d né le à heure du fil de (*Il faut énoncer le nom du père et de la mère, la profession du père et son domicile, et s'ils sont mariés. — Si l'enfant est naturel, on énoncera les noms du père et de la mère, s'ils sont déclarés, en ajoutant*, non mariés, *et indiquant par qui est faite la déclaration. — Si l'enfant a été exposé, on relatera le procès-verbal de l'Officier de police, suivant l'art. X du titre III de la loi du 20 Septembre* 1792).

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin

Second témoin (*Il faut énoncer les noms, prénoms, âge et domicile des témoins, qui doivent être majeurs*).

Sur la réquisition à nous faite par (*La réquisition doit être faite par le père, ou, à son défaut, par le chirurgien ou la sage-femme, suivant l'article III du titre III de la même loi*).

Et ont signé (*Si aucun des témoins ou déclarans ne sait signer, il en sera fait mention*).

Constaté suivant la loi, par moi Maire d de fesant les fonctions d'Officier public de l'état civil.

Le premier feuillet [illegible] Soudeyeux

REPUBLIQUE FRANÇAISE. SEINE. 75. cent.

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux —

Du Deuxieme jour du mois de Vendemiaire
l'an Dix de la République française.

N°. 1

Veronique Clementine Capseau

ACTE DE NAISSANCE de Veronique Clementine Capseau né le quatre jour Complémentaire heure de Six heures du matin fille de François Onuphre Capseau et Marie Boucher Domicilié En Cette Commune Rue de Voltaire Et de Marie françoise Son Epouse En Legitime mariage

24 Juin 1801

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Michel Le Large Agé De Soixante Huit Ans Rue Neuve Domicilié En Cette Commune

Second témoin Marie Veronique Francoise Agé D'Environ Vingt Quatre Ans Demeurante A Sceaux Département de Seine Et Oise tante de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par François Onuphre Capseau pere de L'Enfant Nouveau Né Et En presence des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec moi Le present Acte a L'Exception de Lelarge Etoit aussi present audit Acte Et a Signé avec Nous Jean Pierre

Capseau Lelarge Lelarge

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjt Au Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret Adjoint

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du huitieme jour du mois de Vendemiaire
l'an Dix de la République française.

N°. 2me

Marie Louise Dequeu

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise Dequeu née le Cinq à Cinq heure du Soir fille de Jean Louis Dequeu Cordonnier Domicilié En Cette Commune Rue de Sceaux Et de Catherine Roger Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminine

Premier témoin Jean Louis Langevin Agé de Vingt Deux ans Garçon Vigneron Demeurant à Fontenay aux Roses

Second témoin Marie Louise Feret Agée d'Environ Vingt Deux ans Sans Demeurant à Fontenay aux Roses

Sur la réquisition à moi faite par Jean Louis Dequeu pere de L'Enfant Nouveau né Et, en presence des deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec moi Le present Acte

Dequeu Langevin, & H. L. Feret

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret
Adjoint

58

REPUBLIQUE FRANÇAISE. 75. centimes

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt quatre jour du mois de Brumaire
l'an Dix de la République française.

N°. 3

ACTE DE NAISSANCE de Louis Frederic Brachet né le Vingt Deux à Deux heures du Soir
Louis Frederic Brachet fils de Nicolas Brachet tailleur de Pierre
Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Et de
Rosalie Elizabeth Le Prestre Son Epouse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Louis Harlay agé de Vingt deux
ans passé journalier

Second témoin Suzanne Le Prestre agée de Vingt Deux
ans Tante de L'Enfant Nouveau né tout Deux
Demeurants à Viroflay Dépt de Seine Et Oise
Sur la réquisition à nous faite par Nicolas Brachet pere de
L'Enfant Nouveau né Et En presence des Deux
Temoins Denommés Et qualifiés qui ont declaré
ne Scavoir Signer; Le pere a Signé Avec
~~Et ont signé~~ Nous Le present Acte

Nicolas Brachet

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint Du Maire
De la Comm.e De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De la Séine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quintidi *jour du mois de* Frimaire
l'an Dix *de la République française.*

N°. 1

Beatrix Frederic Brulé

ACTE DE NAISSANCE de Beatrix Frederic Brulé né le Jourdhuy à huit heure du matin fils de Michel Brulé Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de La Lune Et De Denise Courtois Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Louis Godeau Agé de Cinquante Ans Laboureur

Second témoin Marie Angelique Michel Agée de Quarante Quatre Ans Tous Deux Domiciliés En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Michel Brulé pere de L'Enfant Nouveau né En Lapresence Des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Sur Le Registre Ainsi, Que Le Pere, Etoient Aussi present audit Acte Ont Signé Avec nous, Louis Frederic Godeau Et marie Beatrix Garnier Et Michel Angelique Michel Louis Godeau, vn b garnier

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Louis Frederic

Adjoint

REP.FR.Y. SEINE. 75. cent.

3 5r

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Dix Septieme jour du mois de Frimaire
l'an Dix de la République française.

N°. 5.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Genevieve Molet née le Seize à L'heure du Midy
Marie Genevieve Molet fille de Jean Charle Molet Cordonnier
Domicilié En Cette Commune Rue Du Four
7 Xbre 1801 Et de Marie Perrette Bouay Son Epouse
En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin Jean Baptiste Jacque Brulé Agé
D'environ Quarante Sept Ans Cultivateur

Second témoin Marie Anne Brulé Agée de
Anne Ans de Jean Batiste Lamy
Cultivateur Tous Deux Domicilié En Cette Comme

Sur la réquisition à nous faite par Jean Charle Molet pere
De L'Enfant Nouveau Né Et En presence des Deux
temoin Denommé Et Qualifié

Et ont signé Sur Le Registre Ainsi Que Le pere Etoient
Aussi present Audit Acte Et Ont Signé Avec Nous
Molet, genevieve lamy, Brulé fils, Brulé
Marie Anne Brulé

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjoint Du Maire
De Sceaux, fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouvet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt huitieme *jour du mois de* Frimaire

l'an Dix *de la République française.*

N°. 6.

Louis Samuel Fillion

ACTE DE NAISSANCE de Louis Samuel Fillion né le Vingt Sept à Sept heure du Matin fils de Louis Samuel Fillion horloger Domicilié à paris Place Dauphine N°. 22. Sect.on du pont Neuf Et de Jeanne Antoinette Deligny Son Epouse En Légitime Mariage, Séjournant momentanément, En Cette Comm.e chez Sa mere Rue de L'unité ou Elle est accouchée

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Francois Antoine Carey agé d'environ quarante Quatre ans aubergiste Beaupere Domicilé En cette Comme

Second témoin Francois Pigat agé de Vingt Cinq ans Cultivateur Demeurant à La Roche Dept. de Seine Et ont

Sur la réquisition à moi faite par Louis Samuel Fillion pere de L'Enfant Nouveau Né Ce jourdhuy En Cette Commune Et En presence des Deux temoins Denommés Et qualifiés

---

Qui ont signés Avec Moi Le present Acte Ainsi Que Le pere

Louis Samuel Fillion + Carey fils

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjoint Du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.



60

1. 5r

REP. FRA. SEINE. 75. cen

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Septieme jour du mois de Ventose
l'an Dix de la République française.

N°.

ACTE DE NAISSANCE de Reine Victorine Lelarge née le quatorze à trois heure du Matin fille de Jean Pierre Lelarge Ouvrier charon domicilié En Cette Commune Et de Magdeleine Antoinette Courtois, Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Michel Lelarge Agé de Soixante huit ans Rentier Domicilié En Cette Commune Ayeul de L'Enfant

Second témoin Magdeleine Prevot Agée de Quarante Quatre Ans Femme de Jean Louis Courtois Maçon Domicilié En cette Commune Ayeule de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Jean Pierre Lelarge pere de L'Enfant nouveau né, Et En presence de Ses deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Et ont signé Avec moi Le present Acte, Ainsi que Le pere Pierrelelarge; madelene prevost Lelarge

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt Em Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouvet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux (Département de la Seine)

Arrondissement communal de Sceaux —

Du Dix Neuf jour du mois de Nivose
l'an Dix de la République française.

N°. 8.

Jean Pierre
Marie Bureau

ACTE DE NAISSANCE de ~~Seine Victoire~~ J. P. Marie Bureau né le quinze à Cinq heure du Matin fils de Grégoire Bureau terrassier Domicilié En Cette Commune Et de Marie Boucherine son Epouse En Légitime Mariage —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin —

Premier témoin Jean Pierre Bureau Agé de Quarante ans terrassier Demeurant à Gagny Département de Seine Et Marne Cousin de L'Enfant

Second témoin Marie Julie Lelarge Agé de Vingt Sept ans Ps. du Cen. Pigeon Maréchal Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Grégoire Bureau père de L'Enfant Nouveau Né Et En présence De Deux témoins Dessus nommés Et Qualifiés

Le Cen. Pigeon a Signé avec moi Le père de L'Enfant Et Jean Pierre Bureau témoins, ayant Declaré ne Scavoir Signer

Pigeon

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourdet Adjt. Cen Maire fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Sceaux — Deux mots de la 9e. Ligne Rayé Nul

Adjoint

REP. FRA. SEINE. 75. cen.

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingtieme jour du mois de Nivose

l'an Dix de la République française.

N°. 2

Gregoire Victor Guillioux

ACTE DE NAISSANCE de Gregoire Victor Guillioux né le Dix Neuf à Cinq heure du Soir fils de Dominique Marcel Guillioux Cultivateur Domicilié En Cette Commune Et de Marie Louise Boutteroüe Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Dominique Benoist Agé de Cinquante Cinq Ans, Cultivateur Domicilié En Cette Commune

Second témoin Marie Jeanne Moulle Agée de Cinquante Quatre Ans Fe de Jean Bap.te Gaudrille Cultivateur Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Dominique Marcel Guillioux pere de L'Enfant Nouveau Ne Et en presence des deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Lecture Acte Ainsi que Le pere Etoit Aussi present Audit Acte Et ont Signés Avec Nous Gregoire Benoist Victoire Gaudrille

G. guillioux G. benoist

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjoint Au Maire De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

V. gaudrille, L. gregoire benoist,

Bouvet
Adjoint

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quatrième jour du mois de Pluviose

l'an Dix de la République française.

N°. 10

Marie Julie Henriette Lucas

15 Janvier 1802

ACTE DE NAISSANCE de Marie Julie Henriette Lucas

~~fil~~ ~~d~~ née le Vingt cinq Pluviose ~~heure du~~ dernier à Six heure du Matin, fille de Pierre Jacque Lucas Elagueur Domicilié En Cette Commune Rue de Brutus Et de Louise Julie Delacour Son Epouse En Légitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Andre Lucas Age de Cinquante trois ans Inspecteur des Eaux du Departement de La Seine Demeurant à Paris petite Rue S.t Jean Section du Nord Ayeul de L'Enfant

Second témoin Marie Jeanne Delacour Agée de trente deux ans Domicilié En Cette Commune Tante de L'Enfant Nouveau né

Sur la réquisition à moi faite par Pierre Jacque Lucas pere de L'Enfant Nouvelle né Et En presence des deux temoins Denommé Et Qualifié

Qui ont signés Avec Moi Le present Acte, Ainsi que Le pere;

Lucas Delacour Lucas

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjt. Au Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret
Adjoint

6 fr

MAIRIE de Sceaux Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux,

Du Dixième jour du mois de Fructidor

l'an Dix de la République française.

N°. 11

ACTE DE NAISSANCE de Marie Clémentine Napoléone Napoléone Napoléone

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du trentieme jour du mois de Pluviose

l'an Dix de la République française.

N°. 12

Marguerite Opportune Le Blanc

ACTE DE NAISSANCE de Marguerite Opportune Le Blanc née le Vingt huit à L'heure du Midy fille de Autoine Leblanc Ouvrier Vigneron Domicilié En Cette Commune Rue de Voltaire Et de Marguerite Opportune Graux Son Epouse en Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminine

Premier témoin Jean ~~Baptiste~~ Parfond Agé Denviron trente Jardinier Homme de Confiance Demeurant a Paris Rue des Moulins Butte St. Roch N.° 304

Second témoin Marie Marguerite Delorme Agée de Quarante ans Fille de Confiance demeurante En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Autoine Le Blanc pere de L'Enfant nouveau né Et En presence des Deux temoins Denommés Et Qualifiés qui ont Signés Avec Moi Le present Acte

Et ont signé ~~Le pere~~ ayant Declaré Ne Scavoir Signé approuvé un mot Rayé Nul

Parfond

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjt Du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE de Sceaux Departement de La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt troisieme jour du mois de Ventose
l'an Dix de la République française.

N°. 13
Nicolas Edme
Moullet

ACTE DE NAISSANCE de Nicolas Edme Moullet né le jourdhuy à Vne heure du Matin fils de Robert Nicolas Moullet tapissier Domicilié En Cette Commune Et de Françoise Marie Anne Pirence Son Epouse En Légitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Edme Denis Guillot Agé de Cinquante Quatre ans Tailleur d'habits Domicilié En Cette Commune Grand Oncle de L'Enfant Nouveau né
Second témoin Rose Marie Anne Moullet Agée de Trente Deux ans Femme de Jean Charles Delacour Macon Demeurant à Paris Rue Barrière de Sergent

Sur la réquisition à nous faite par Robert Nicolas Moullet pere de L'Enfant Nouveau né, En presence de Deux témoins Denommés Et qualifiés qui ont signé avec moi Le present acte

~~Et ont signé~~

Moullet, Delacour, Guillot

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt. Du Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Trentieme jour du mois de Ventose

l'an Dix de la République française.

N°. 14

Acte de Naissance de François Dosithé Moury

né le ~~vingt huit~~ à Deux heure du Matin

fils de François Guillaume Moury Manouvrier

Domicilié En Cette Commune Rue des jumberges

Et de Marie Elizabeth Benoist Son Epouse

En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin — Pierre Dosithé Benoist agé de

Vingt trois ans, Ouvrier à La Manufacture

de Sayanne, Oncle de L'Enfant —

Second témoin Magdeleine Nicolle Louise Dupuis

agée de Vingt Cinq ans Demeurante En Cette

Commune chez Sa Mere Rue du Marché; —

Sur la réquisition à moi faite par François Guillaume Moury

pere De L'Enfant nouveau né Et En presence

de Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Et ont signé Avec Moi Le present Acte,

Approuvé un mot rayé

Benoist, Moury, Madeleine Nicolle Louise Dupuis

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt Du Maire

De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

8.

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Deuxieme *jour du mois de* Germinal
l'an Dix *de la République française.*

N°. 15

ACTE DE NAISSANCE de Marie Desirée Le Blanc née le trente Ventose à 2 heure du Midy fille de Denis Le Blanc Journalier Domicilié En Cette Commune à La Grille dite de Chatenay, Et de Marie Louise Parfait Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminine

Premier témoin François Cadeaux Agé de Quarante trois Ans Et Mr Bourbeo Domicilié En Cette Comm.

Second témoin Marie Julie Lebarge Agée de Vingt Huit Ans Epse de Claude Pigeon Marechal Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Denis Le Blanc pere de L'Enfant Nouveau Né Et En presence de Deux Temoins Denommés Et Qualifiés Qui Dit Signer Avec Moi Le present Acte

~~Et ont signé~~ Le pere ayant Declaré Ne Scavoir Signer

J. pigeon Cassau

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint Du Maire De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Douze *jour du mois de* Floreal

l'an Dix *de la République française.*

N°. 16

Eleonore Magdeleine Beatrix Gode

ACTE DE NAISSANCE de Eleonore Magdeleine Beatrix Gode née le huit à Dix heures du Soir fille de Antoine Francois Béatrix Gode Boulanger Domicilié En Cette Commune Rue de Unité Et de Marie Magdeleine Tiepou Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Leonard Leridon agé de quarante huit ans Boulanger Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité

Second témoin Marie Anne Gretot V.e Tiepou Agé de Cinquante huit ans N.re Epicière Domicilié En Cette Commune Arjude de L'Enfant

Sur la réquisition à moi faite par Ledit Antoine Francois Beatrix Gode pere de L'Enfant nouveau né Et en presence des Deux temoins Denommés Et qualifiés

Qui ont signés Avec Moi Le present Acte

Gode, Ve Tiepou, Levidon

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet adjt Off.r Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouvet adjt



9 f 17.

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux;

Du Vingt quatrième jour du mois de Prairial
l'an Dix de la République française.

N°. 17 Joachim Marie Bourgoin

ACTE DE NAISSANCE de Joachim Athanase Bourgoin né le Vingt un à Une heure après midy
fils de Mathurin Bourgoin garde de port
Sur La Seine pour L'approvisionnement de paris,
Domicilié En cette Commune, Et de Charlotte Fournier
Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Joachim Cisard agé de trente huit
ans tailleur Demeurant à Paris Rue Et Section
des Arcs N°. 201 Oncle de L'Enfant

Second témoin Marguerite Limpe agee de Cinquante
Un ans 5e Cantonne Francoi Cancy patisier traiteur
Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Mathurin Bourgoin
pere de L'Enfant Nouveau né Et En presence de
Deux temoin Denommé Et qualifié
+ Emmanuel

Qui ont signé Avec moi Le present Acte

tisart adelaide Cancy, Bourgoin
M— Limpe

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourlet Adjt. Officier Maire
De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état, civil.
Etoit aussi presente Audit Acte Et a Signé avec
nous Adelaide Cancy

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Premier *jour du mois de* Messidor

l'an Dix *de la République française.*

N°. 18.

Anne Charlotte Bacq

ACTE DE NAISSANCE de Anne Charlotte Bacq — née le 29 Prairial à Dix heure du Soir fille de Simon Bacq Cultivateur Vigneron Domicilié En Cette Comune Et de Marie Catherine Charlotte Bonno Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Mathieu Poitier Agé de Cinquante Deux ans Terrassier Demeurant à Auteuil Commune de Chatenay Beau pere de L'accouchée

Second témoin Jeanne Noto agée de Cinquante Six ans Nre de Confiance Demt En cette Com. chez Le Cen Lecomte

Sur la réquisition à moi faite par Simon Bacq pere de L'Enfant Nouveau né Et en Presence des deux Temoins Denommés Et qualifiés,

Et ont signé Avec moi Le present Acte Le Pere Cultivateur Les Deux temoins Ayant Declaré ne Sçavoir Signer

Simon Bacq

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bonnet Adjt. Au Maire de Sceaux, fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Deposité

66

10 Cr.

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux.

Du Quatre *jour du mois de* Messidor
l'an Dix *de la République française.*

N°. 19. Nicolas Matt Bourceau

ACTE DE NAISSANCE de Nicolas Matthurin Bourceau né le Premier à Deux heures du Matin fils de Nicolas Bourceau Cordonnier Domicilié En Cette Commune Rue de Brutus Et de Marie Louise Dumas Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Matthurin Barbopeau Agé de trente Six Ans Couvreur Domicilié En Cette Commune Rue de Brutus

Second témoin Magdelaine Bachelet Agée de trente Ans femme dudit Citoyen Barbopeau

Sur la réquisition à nous faite par Nicolas Bourceau père de L'Enfant Nouveau né Et En presence de Deux temoins Denommés Et Qualifiés + Jean

Et ont signé Avec moi Le présent Acte approuvé Le Renvoy et le Surlot Jean Jour
Bourceau, Barbopeau, Mlle Bachelet;

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourret Adjt Du Maire fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.
de Sceaux
Etoient Aussi presents Au dit Acte Et qui ont Declaré Ne Savoir Signer Nicolas Jean Bourceau Et Felicité Louise Bourceau pere Et Soeur De L'Enfant Nouveau Ne

Adjoint

MAIRIE de Seeaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Seeaux

Du Dixieme *jour du mois de* Messidor

l'an Dix *de la République française.*

N°. 20.

Leonard Julie Chalumeaux

ACTE DE NAISSANCE de Leonard Julie Chalumeaux né le jourdui à trois heures du soir midy fille de Leonard Julien Chalumeaux Maçon de Vingt quatre ans, Domiciliée En cette Comune chez Son pere, et mere, Et d'un Citoyen Inconnu non marié

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Simon Gibard agé de Cinquante quatre ans parent Domicilié En cette Comune

Second témoin Marie Anne Chalumeau femme de pierre Matthurin Draucy Charon Domicilié En cette Comune agé d'Environ Trente ans tante de L'Enfant Nouveau ne

Sur la réquisition à moi faite par Marguerite Nicolle Fe de Nicolas Gendron Sage femme Demeurante En cette Qui a fait la Declaration de la naissance du Susdit Enfant

Et ont signé avec moi Le present acte marguerite nicolle femme Gendron Sage femme, femme Draucy, Gibard

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Goutet Adjt Cen Maire de Seeaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goutet

Signé

REP. FR.A. SEINE. 75. cen.

11.

MAIRIE de Sceaux, (Departement) De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt neuvieme *jour du mois de* Messidor

l'an Dix *de la République française.*

N°. 21

Louis Guillaume Caignet

ACTE DE NAISSANCE de Louis Guillaume Caignet né le Vingt Six à quatre heure du Soire fil de Jean Marie Caignet Macon Entrepreneur Domicilié En Cette Commune Et de Marie Anne Sibeu Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Louis Francois Benard Agé de Quarante Deux ans Jardinier Demeurant En Cette Commune

Second témoin Anne Guillaume Agée de Quarante trois ans Son Epouse

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Jean Marie Caignet Pere De L'Enfant nouveau né Et en presence Des Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec moi Le present Acte Jean Marie Caignet Benard

Anne Guillaume Louis Des temoins a Declaré ne Scavoir Signer

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boivin Adjoint du Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boivin
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Cinquième *jour du mois de* Thermidor

l'an Dix *de la République française.*

N°. 22.

Eléonore Adelaïde Boutteville

ACTE DE NAISSANCE de Eléonore Adelaïde Boutteville née le Jour à Six heure du Matin fille de Jean Gregoire Boutteville Ouvrier Journalier Domicilié En Cette Commune Et De Louise Boidin Son Epouse En Légitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Femmin

Premier témoin Louis François Benard Agé de Quarante deux Ans jardinier Demeurant En Cette Commune.

Second témoin Marguerite Lemp Agé de Cinquante Ans Veuve de Antoine François Caucy Retisier Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Le dit Jean Gregoire Boutteville pere de l'enfant nouveau né Et en presence des deux temoins denommés Et Qualifié

Qui ont signé Avec moi Le present Acte

Adelaïde Caucy Benard Benard fils

M. Lemp

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt Du Maire de Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoient Aussi presents Au dit Acte et Ont Signé Avec nous Pierre Gregoire Benard Et Adelaïde Caucy /. Lepere a Declare Ne Scavoir Signer

Adjoint

68

1

12 fr

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du treizieme *jour du mois de* Thermidor

l'an Dix *de la République française.*

N°. 23.

Jeanne Josephine Rainal

ACTE DE NAISSANCE de Jeanne Josephine Rainal née le Onze à Deux heure du matin fille de Jean Rainal Chaudronnier Domicilié En Cette Commune Et de Anne Chavanon Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Blaize Chavanon Agé D'environ Cinquante Cinq Ans Chaudronnier Demeurant à Fontenay aux Roses Grand oncle de L'Enfant

Second témoin Josephine Barrau Epse de Guillaume Rainal Domiciliée à Palaiseau Agée de Vingts Sept ans tante de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Jean Rainal père de L'Enfant nouveau né En presence des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

qui ont signé Le present Acte à L'exception du pere Et de Blaize Chavanon L'un des Temoins

J. Barrau, Chavanon, Etienne Renal,

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt au Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoit Aussi present Au dit Acte Et a Signé Avec nous Jean Chavanon fils.

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux,

1er Aout 1806

Du Quatorzieme jour du mois de Thermidor
l'an Dix de la République française.

N°. 24

Blaize Simon Guillon

ACTE DE NAISSANCE de Blaize Simon Guillon.

né le Treize à Onze heures du Matin
fils de Simon Guillon Tailleur de Pierre
Domicillé En Cette Commune Et de
Magdelaine Jeanne Charanon Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Blaize Charanon Agé D'environ Cinquante Cinq ans Chaudronnier Demeurant à Fontenay aux Roses Grand oncle de L'Enfant

Second témoin Marguerite Guillot Agé de Quarante Sept ans Femme de Simon Gibard, Parent Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à moi faite par Ledit Simon Guillon pere de L'Enfant Nouveau Né En presence des Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Le present Acte à L'exception de Blaize Charanon L'un des temoins qui a Declaré ne Scavoir Signer, Guillon Marguerite Guillot

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjoint du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

69

B. 5.

MAIRIE de Sceaux (Département de la Seine)

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quinzieme jour du mois de Fructidor
l'an Dix de la République française.

N°. 25.
Stephanie Eloïse Ragon

ACTE DE NAISSANCE de Stephanie Eloïse Ragon, née le Douze à Six heure du Matin
fille de Etienne Jacques Ragon Marchand Epicier Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Et de Magdeleine Berthier, Son Epouse En Legitime Mariage.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être — Feminin
Premier témoin Jean Charles Auboin Agé d'Environ Soixante Douze Ans Ouvrier à La Manufacture de Faiance de Cette Commune
Second témoin Marie Louise Ragon Agé de Vingt quatre Ans Demeurante En Cette Commune Sœur pere et mere, tante de L'Enfant
Sur la réquisition à nous faite par Ledit Etienne Jacques Ragon pere de L'Enfant Nouveau né En presence de Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Le present Acte Etoit aussi present Et a Signé avec Nous Louis Charles Auboin fils

L. Marcuerite d'Auboin

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt. Au Maire fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Auboin

Boutet

Adjoint

MAIRIE de Sceaux (Département De La Seine)

Arrondissement communal de Sceaux

Du Deuxieme jour ~~du mois de~~ Complementaire de l'an Dix de la République française.

N° 26. de

Francoir Jules Boulogne

ACTE DE NAISSANCE de Francoir Jules Boulogne né le 28 fructidor à Six heures du matin fils de Pierre Boulogne Charron Domicilié En cette Commune Rue de Lunette Et de Geneviève Coeliste Pluchet Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Francoir Regereau agé de quarante Six ans Menuisier Domicilié à Bagneux Département de la Seine

Second témoin Marie Anne Agelique Boulogne Agée de Vingt Deux ans aussi Demeurante à Bagneux, tante de l'Enfant

Sur la réquisition à moi faite par Le dit Pierre Boulogne pere De l'Enfant Nouveau né En presence des Deux temoins Denommés Et qualifié

Et ont signé Avec moi Le present Acte

P Boulogne, Mre Boulogne, Regereau

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt au Maire De Sceaux, fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boutet

Adjoint

70



Mairie d

Arrondissement communal d

Du jour du mois de

l'an de la République française.

N°.

ACTE DE NAISSANCE d

né le à heure du

fil de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin

Second témoin

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Maire

fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mairie d

Arrondissement communal d

Du jour du mois de
l'an de la République française.

N°.

ACTE DE NAISSANCE d

né le à heure du

fil d

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
Premier témoin

Second témoin

Sur la réquisition à moi faite par

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Maire
fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES D'ADOPTION

DE LA COMMUNE ∂

MODÈLE D'ACTE D'ADOPTION.

Mairie d *Arrondissement communal d*

Le jour du mois de l'an de la République française, pardevant moi (*Si c'est l'Adjoint, il en sera fait mention*), Maire d arrondissement communal d département d

Il faut énoncer ici les noms, prénoms, âge, domicile de l'adoptant ou de l'adoptante, s'ils sont mari et femme, et relater les pièces justificatives de toutes les énonciations. L'âge doit être nécessairement celui de majorité).

L quel déclare adopter pour enfant, et pour jouir des droits qui sont et seront en pareil cas réglés par la loi, la personne de fil du Cit. demeurant à arrondissement communal d département d et d (*Ici on mettra le nom de la femme, en ajoutant* son épouse, *si l'enfant est légitime.—Si l'adopté est un enfant naturel et reconnu, on en fera mention, ainsi que du nom de son père ou de sa mère, et des pièces justificatives des faits.— Si l'adopté n'a pas de parens connus, on l'énoncera*), ainsi qu'il est prouvé par

L d adopté (*Il faut énoncer l'acceptation de l'adopté, s'il est présent, et celle de ses père et mère ou tuteur, ou de leurs fondés de pouvoir*

De laquelle déclaration j'ai donné acte à toutes les parties, au nom de la loi.

En présence d demeurant à arrondissement d département d et d demeurant à arrondissement d département d témoins connus, qui ont signé avec moi, et (*On fera mention de ceux qui ne savent pas signer*).

Et à l'appui du présent acte, ont été déposées aux archives de l'état civil toutes les pièces justificatives des énonciations y portées.

Table Alphabetique Des Actes De Naissances Contenus En Ce Registre

			Nos
L.	Bacq	Charlotte Anne	18
	Bourcier	Nicolas Jean Mathurin	19
	Bourgoin	Mathurin Joachim	17
	Boutteriotte	Eléonore Adelaïde	22
	Boulogne	Jules François	26
	Brachet	Louis Frédéric	3
	Brulé	Frédéric Béatrice	4
	Bureau	Marie Jean Pierre	8
	Chalumeaux	Julie Léonard	20
	Cuquiet	Guillaume Louis	21
	Dequier	Louise Marie	2
	Fillion	Samuel Louis	6
	Guillon	Simon Blaize	24
	Guillioux	Victoire Grégoire	9
	Gode	Béatrix Magdel.e Eléonore	16
	Lucas	Henriette Marie Julie	10
	Lelarge	Reine Victor	7
	Le Blanc	Marguerite Opportune	12
	Le Blanc	Désirée Marie	15

Vingt huitième et dernier Juillet

Prudeaux.



Mollet Geneviève Marie ---- 5

Massin Clementine Marie ---- 11

Moulle Edme Nicolas ---- 13

Moury Josephé François ---- 14

Raimal Josephine Jeanne ---- 23

Raguet Eloïse Stephanie ---- 25

Tassin Clementine Veronique -- 1er.

Etat Des Dictes De
Naissances ---- 26 =

Adoption ---- Neant

Le Present Registre Clos Et Arrete
par nous Maire De La Commune de Vesoul
L'unité Le Cinquième jour Complementaire
an Dix De La République Française à
L'heure De Minuit

Prudeaux

LIBERTÉ. EGALITÉ.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal de Sceaux

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES DE NAISSANCE ET D'ADOPTION.

DE LA COMMUNE de *Sceaux*.

AN XI.

De l'Imprimerie des ANNALES DES ARTS ET MANUFACTURES,
rue J.-J. Rousseau, N°. 11.

AN XI DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le présent Registre, contenant *Vingt six* feuillets, servira pendant l'an XI à l'inscription des actes de Naissance et d'Adoption de la commune de *Sceaux* — comprise dans l'Arrondissement communal de *Sceaux* Département de la Seine ; savoir : *Vingt quatre* feuillets pour les actes de Naissance, et *Deux* feuillets pour les actes d'Adoption; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné.

A Sceaux le Trentième jour du mois de Fructidor l'an Dix de la République française.

Gouloyer

MODELE D'ACTE DE NAISSANCE.

Du jour du mois de l'an de la République française.

Acte de Naissance de né le à heure du fil de (*Il faut énoncer le nom du pere et de la mere, la profession du pere et son domicile, et s'ils sont mariés. — Si l'enfant est naturel, on énoncera les noms du pere et de la mere, s'ils sont déclarés, en ajoutant*, non mariés, *et indiquant par qui est faite la déclaration. — Si l'enfant a été exposé, on relatera le procès-verbal de l'Officier de police, suivant l'art. X du titre III de la loi du 20 Septembre 1792*).

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin

Second témoin *(Il faut énoncer les noms, prénoms, âge et domicile des témoins, qui doivent être majeurs)*.

Sur la réquisition à nous faite par *(La réquisition doit être faite par le pere, ou, à son défaut, par le chirurgien ou la sage-femme, suivant l'article III du titre III de la méme loi)*.

Et ont signé *(Si aucun des témoins ou déclarans ne sait signer, il en sera fait mention)*.

Constaté suivant la loi, par moi Maire d de fesant les fonctions d'Officier public de l'état civil.

Premier feuillet

Goudeyeu

RÉP. FRA. SEINE. 75. cen.

MAIRIE de Sceaux Département De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt troisieme jour du mois de Vendemiaire

l'an Cinq de la République française.

N°. 1

Pierre Francois Courtoie

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Francois Courtoie né le Vingt Deux à Sept heure du matin fils de Jean Lucien Courtoie Cultivateur Domicilié En Cette Commune Et de Marie Françoise Dais Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant à été reconnu être Masculin

Premier témoin Pierre Jacque Noblet fils majeur de Jacque Hubert Noblet Macon Domicilié En Cette Commune Agé de Vingt Deux ans

Second témoin Elisabeth Tiellard fille Majeure de Jean Tiellard Cultivateur aussi Domicilié En Cette Commune Agée de Vingt un ans

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Jean Lucien Courtoie pere de L'Enfant Nouveau Né En presence de Deux Temoins Denommer Et Qualifier

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte

J. Courtois Elisabeth Noblet

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bouret Adjt Au Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret

adjoint

MAIRIE de Sceaux Département De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Dixième *jour du mois de* Frimaire

l'an Onze *de la République française.*

N°. 2

Jean Bapte Leter

ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste Leter

né de ce jourdhuy à Dix heure du Matin

fils de Jean Antoine Leter Journalier

Domicilié En Cette Comune Et de Anne Françoise

Gillot Son Epouse En Légitime Mariage ;

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Pierre Jean agé de Quarante

Sept ans Jardinier Domicilié En Cette Comune

Second témoin Marie Marguerite Malbeau Agée de

Cinquante Deux ans Vve de Jean Joseph Leter

Domicilié En Cette Comune Aieul de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Le Dit Jean Antoine

Leter Pere de L'Enfant Nommé, Et En

Presence de Deux temoins Denommés Et

Qualifiés

Dont signé, Avec Moi Le present acte Le Pere

Dudit Enfant, Les Deux temoins Susdénommés Ayant

Declarés ne Vouloir Signer

Jean Antoine Leté

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourdet Adjoint Maire

De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoient Aussi present Audit acte Philippe Marie

Joseph Leter Et Rosalie Jean qui n'ont Signés

A Cause de Leur jeune age

Reçu 1 f 50 c B

Adjoint

76

2e
5e

REP. FRA. SEINE. 75. cen

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine
Arrondissement communal de Sceaux

Du Premier jour du mois de Nivose
l'an Onze de la République française.

N°. 3

Pierre Frederic Tiepou

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Frederic Tiepou né le Vingt huit Frimaire à 7 heures du Matin fils de Jean Victor Tiepou Marchand Epicier Domicilié En cette Comme Rue de Limite Et de Rose Adelaïde Dutru Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Pierre Dutru agé de Cinquante Six ans Charpentier Domicilié En cette Comme Ayeul de L'Enfant
Second témoin Marie Anne Grelot Ve. Tiepou agée de Cinquante Neuf ans M.de Epicier Domicilié En cette Comme Ayeule de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Jean Victor Tiepou Pere de L'Enfant Nouveau né Et en presence Des deux Temoins Denommés Et Qualifiés

qui ont signé Avec Moi Le present Acte
Marie anne Grelot Dutru
Jean victor Tiépou

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bourdon Adjt. Du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Cinquieme *jour du mois de* Nivose

l'an Onze *de la République française.*

N°. 1

Pierre Desire Miguard

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Desire Miguard né le quatre à Dix heure du Matin fils de François Miguard Journallier Demeurant En Cette Commune Rue des Jardiniers Et de ~~Denise Billard~~ Son Epouse, Marie Genevieve Edeline

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Pierre Matthurin Drancy agé d'Environ Quarante Deux ans Charron Domicilié En Cette Commune

Second témoin Marie Adelaide Angot agée de Quarante quatre ans Femme Marcon aubergiste Domiciliée En cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Ledit François Miguard pere de L'Enfant Nouveau Né Et en presence des Deux Temoins denommés Et qualifiés

Et ont signé avec moi Le present Acte Deux mot Rayé

Miguard Angot femme marcon Drancy

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt. Du Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoient aussi present Ledit Acte Et ont Signé Pierre Matthurin Drancy Et Marguerite Agathe Marcon Drancy fils, agathe Marcon

Bouvet

Adjoint

77

3e

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Sixieme jour du mois de Nivose

l'an Onze de la République française.

N°. 5

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Henry Lecalon

Pierre Henry Lecalon né le Vingt trois à Une heure du Matin

fils de Henry Joseph Lecalon Cultivateur

Domicilié En Cette Commune Et de

Marie Antoinette Picard Son Epouse En

Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean pierre Benoish agé de

Quarante Deux ans, Cultivateur Domicilié

En Cette Commune Cousin de l'Enfant

Second témoin Marie Jeanne Burbette agée de

Soixante ans Femme de Claude Gouzy jardinier

Demt à Berny Commune d'Antony Tante de l'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Henry Joseph Lecalon

Pere de l'Enfant nouveau né En presence

des Deux temoins Denommés Et qualifiés

Le Citoyen Jean Pierre Benoish

Qui ont signé Avec Nous Le present acte Le pere

Et la Cit.ne Marie Jeanne Burbette ayant Declaré ne

Scavoir Signer

B. Benoist

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bouteto Adjt. au Maire

De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouteto

MAIRIE de Sceaux Departement de La Seine

Arrondissement communal de Sceaux)

Du Dixieme jour du mois de Pluviose

l'an Onze de la République française.

George Jean Baptiste Mestivier

N°. 6

ACTE DE NAISSANCE de George Jean Baptiste Mestivier né le 8 Nivose à Trois heure de Relevée fil de George François Mestivier huissier près les tribunaux de Departement de La Seine, Domicilié En Cette Commune Et de Marie Louise Leclair Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Jean Baptiste André Benart Dupare Agé de Soixante Douze an Juge de Paix de L'arrondissement de Sceaux, Domicilié à Fontenay aux Roses

Second témoin Marie Petrité Malbire Agée de Trente Un an Femme de Jacques Nicolas Noel Duclos Demeurant à Paris Rue Des 7 Voies N°. 16. Division du Pantheon

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Mestivier pere de L'Enfant nouveau né En presence des Deux temoins Dénommés Et qualifiés

Qui ont signé Avec moi Le present Acte

Mestivier Malbire fe Duclos.

Marie Dubar

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Officier Public Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

78

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quatorzieme *jour du mois de* Pluviose

l'an Onze *de la République française.*

N°. 1

Victoire Magdel Françoise Furin

ACTE DE NAISSANCE de Victoire Magdeleine Françoise Furin née le Neuf à Cinq heures du Matin fille de Jean Gregoire Furin Charpentier Domicilié En Cette Commune Rue de Lunette Et de Marie Victoire Bellanger Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin François Gabriel Bellanger Sieur de Long Agé d'Environ Soixante trois Ans Ayeul de L'Enfant

Second témoin Marie Magdeleine Marguerite Lefon Femme Furin agée de quarante Six ans Ayeule De L'Enfant tous deux Domiciliés En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Jean Gregoire Furin Pere de l'Enfant Nouveau Ne Du Present Acte Des Deux temoins Dessus nommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec moi Le Present Acte a L'exception de Gabriel Belanger qui a Declaré ne Scavoir Signer

Furin Mysetron

Femme Furin

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Boutet Adjt Au Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boutet

MAIRIE de Sceaux, (Département de la Seine)

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quatorzieme *jour du mois de* Pluviose

l'an Cinq *de la République française.*

N°. 8

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise Tasseau

Marie Louise Tasseau née le jourdhuy à Six heures du Matin fille de François André Tasseau M.e Boucher Domicilié En Cette Commune Rue de Voltaire Et de Marie François Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Féminin ;

Premier témoin Pierre Molière Agé de Vingt Cinq Ans garçon Vigneron Cultivateur Demeurant En Cette Commune ;

Second témoin, Marie Louise Garnier Agée de trente trois Ans fille de pierre Marie Garnier Cultivateur Domicilié En Cette Commune ;

Sur la réquisition à nous faite par Led. François André Tasseau père de l'Enfant Nouveau né En presence de Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

Et ont signé Avec moi Le present Acte

M.e L. Garnier, pierre Molière,

Tasseau

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Soustet Adjt. Off. Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE du Vingt Sceaux Dep.t de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt unième jour du mois de Pluviose
l'an Onze de la République française.

N°. Louis Charles Brachet

ACTE DE NAISSANCE de Louis Charles Brachet
né le Vingt à quatre heure du Matin
fils de Nicolas Brachet Ouvrier tailleur de pierre
Demeurant En Cette Commune rue de Voltaire
Et de Elisabeth Leprestre Son Epouse En Legitime
Mariage

Décédé

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Charles Peigné Agé de quarante Cinq ans
Jardinier Demeurant En Cette Commune

Second témoin Marie Angelique Michel Agée de
quarante Cinq ans Femme de pierre Jardinier Le jeune
Cotterutteur Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Nicolas Brachet
pere de L'Enfant Nouveau Né En presence des
Deux Temoins Denommés Et Qualifiés

qui ont signé Avec moi Le present Acte

Brachet, Michel Gyacinthe, Peigné

Constaté suivant la loi, par moi; Etienne Boutet Adj.t Du Maire
fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.
De Sceaux
Etant Aussi present audit Acte Et ont Signés Avec Moi
Jean Charles Peigné fils, Et Louise Angelique Garnier

angelique garnier

Peigné fils

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Département De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Premier jour du mois de Ventose

l'an Onze de la République française.

N°. 10 Hilaire Claude Roux

ACTE DE NAISSANCE de Hilaire Claude Roux né le Vingt neuf Pluviose a Deux heures du matin fils de Vital Roux Terrassier Domicilié En Cette Commune Et du Son Epouse Et de Françoise Adelaide Collet Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être de Masculin

Premier témoin Claude Chaufat agé d'environ Vingt Cinq ans fils de Claude Chaufat Terrassier Domicilié En cette Commune

Second témoin Marguerite Ozelle agée d'environ Vingt quatre ans fille de Antoine Ozelle journalier Cultivateur Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Cit. Vital Roux pere de L'Enfant Nouveau né En presence des Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé. Le present Acte En L'Exception de Marguerite Ozelle et du pere Qui ont Declaré ne Scavoir de Signer.

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjt. Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Troisieme jour du mois de Ventose

l'an Onze de la République française.

N°. 11.

ACTE DE NAISSANCE de Anne Josephine Courtois née le Deux à Deux heure du Matin, fille de Mathieu Courtois Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Et de Victoire Constance Gervais Son Epouse En Legitime Mariage

Anne Josephine Courtois

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Joseph Nicolas Fournier Agé de Quarante Ans Serrurier Demeurant Ici Chatenay

Second témoin Marie Anne Delouyé Agée D'environ trente Cinq Ans Femme de Constance cher Le Cte Murron En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Cit.en Mathieu Courtois pere de L'Enfant Nouveau Né, En presence des Deux temoins Cy dessus Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte,

M. COURTOIS Marie Anne Delouyé

Fournier

Constaté suivant la loi, par moi; Etienne Boudet Adjoint Maire De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Dixieme *jour du mois de* Ventose

l'an Deux *de la République française.*

N°. 12

Marie Louise Diart

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise Diart née Cette Nuit à Deux Heures du matin fille de Pierre Diart Journallier Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Et de Marie Claude Gervais Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Robert Nicolas Moulle Agé d'Environ Vingt huit Ans tapissier Domicilié En Cette Commune

Second témoin Marie Louise Gervais Agé d'Environ trente Cinq Ans Domiciliée En Cette Commune tante de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Citoyen Diart pere de L'Enfant Nouveau Né En presence des Deux temoins denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte à L'Exception de Marie Louise Gervais qui a declaré ne Scavoir Signer.

Diart

Moulle

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boubet Adjoint Du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil. après m'etre transporté au Domicile dud. Citoyen Diard Cause du Danger imminent Ou Etoit Ledit Enfant

Boubet

Adjoint

21

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Douzieme *jour du mois de* Ventose

l'an Cinq *de la République française.*

N°. 13.

ACTE DE NAISSANCE de Louise Rosalie Dequaire née le Dix à Deux heure de Relevée fille de Jean Louis Dequaire Cordonnier Domicilié En Cette Commune Ve de Arthur Et de Marie Catherine Rogeu Son Epouse En Legitime Mariage

Louise Rosalie Dequaire,

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Cyprien Moulle Agé de Vingt trois Ans Cultivateur Domicilié Au Plessis piquet Chez Sa Mere

Second Victoire Rosalie Felicité Dupuis Agée de Vingt un ans Fille domiciliée En Cette Commune Chez Son pere Et Mere Fille de Jean Bapt. Dupuis Cultivateur Et de Anne Loise Biquet Son Epouse

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Citoyen Dequaire pere de L'Enfant Nouveau né, En presence des Deux temoins denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte

Dequaire Rose Dupuis Cyprien Moulle

et Biquet

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bouret Adjoint au Maire De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingtième jour du mois de Ventose

l'an Cinq de la République française.

N°. 14

ACTE DE NAISSANCE de Marie Caroline Laudré née le jour d'hier à trois heures après midy fille de Michel Jean Laudré Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de Voltaire Et de Marie Jeneviefe Fenique Son Epouse En Légitime Mariage

10 Mars 1803

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Pierre Prottais Magdeleine Bonne Agé d'Environ Cinquante huit Ans Propriétaire Demeurant à Paris Rue de Vernueil N.° 132 Dixieme Arrondissement

Second témoin Marie Nicole Bourdon Son Epouse Agé de Vingt neuf ans Même Demeure

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Citoyen Laudré pere de L'Enfant nouveau né En presence des Deux temoins Cy dessus Denommés Et qualifiés

Et ont signé Avec Moi Le present Acte

Laudré Bourdon Bonnin Bonnin

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet Adjoint De Sceaux Maire fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Neuvieme jour du mois de Ventose

l'an Onze de la République française.

N°. 15

Jean Etienne Rogeo

ACTE DE NAISSANCE de Jean Etienne Rogeo

né le jour d'hier à huit heure du Matin

fils de Jean Baptiste Rogeo Cultivateur

Domicilié En Cette Commune Rue Foreal

Et de Josephine Marie, Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Etienne Rogeo Agé de quarante quatre ans Cultivateur Domicilié En cette Commune Oncle de L'Enfant

Second témoin Marie Catherine Marie agée de Vingt huit ans Femme de Claude Francois Jaspedet Cultivateur Demeurante à Issy Tante de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Jean Baptiste Rogeo pere de L'Enfant nouveau né En presence de deux temoins Cy dessus denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte à lexception de La Citoyenne Femme Jaspedet, qui a Declaré ne Scavoir Signer

J. B. Rogeo, Rogeo

Constaté suivant la loi, par moi; Etienne Boutet Adjoint Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boutet
Adjoint

MAIRIE de Seaux, Departement de La Seine

Arrondissement communal de Seaux

Du Vingtieme *jour du mois de* Germinal

l'an Deux *de la République française.*

N°. 16.

Victoire Virginie Moullet

ACTE DE NAISSANCE de Victoire Virginie Moullet

née Cette Nuit à 2 heure du Minuit

fille de Robert Nicolas Moullet tapissier

Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité

Et de Françoise Marie Anne Pirenée Son

Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jeanne gabrielle Bellejambe femme

d'Etienne Suratbeau Domicilié En cette Comune

Agée de Cinquante Ans

Second témoin Victoire Pirenée Agée de trente

deux ans Demeurante En Cette Comune

de L'Enfant,

Sur la réquisition à nous faite par Le dit Sieur Moullet

pere de L'Enfant Nouveau Né En presence

Des deux temoins Cy dessus Denommés Et Qualifiés

Qui ont signés Avec moi Le present Acte

Jeanne Suratbeau

Moullet v pirené

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouchet Adjt de Mre Maire

de Seaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoit Aussi present Audit Acte Et a Signé

Avec nous Maurice Coustant Suratbeau fils,

Suratbeau

Bouchet

Adjt de Mre

8

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt deux jour du mois de Germinal

l'an Onze de la République française.

N°. 17.

Sophie Augustine Guillioux

ACTE DE NAISSANCE de Sophie Augustine Guillioux née le Vingt à Dix heures du Soir fille de Dominique Marcel Guillioux Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de Descartes Et de Marie Louise Boutemotte Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Pierre Augustin Joupe Agé de Vingt un ans Cordonnier Domicilié En Cette Commune Chez Son pere et mere

Second témoin Catherine Marcou Veuve Benoist Agée de Quarante Six ans Domiciliée En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Citoyen Guillioux pere de L'Enfant Nouveau né En presence des Deux temoins Ci dessus denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec moi Lecture Faite de quoi

Dominique Guillioux, Joupe, Veuve Benoist

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt au Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de Sceaux

Etoit aussi present Ledit Acte Et a Signé avec nous, Marie Anne Sophie Benoist

Marie Anne Sophie Benoist

Bouvet

MAIRIE de Sceaux Département De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux.

Du Vingtroisieme jour du mois de Germinal

l'an Deux de la République française.

N°. 18. Philippe Julien Levitre

ACTE DE NAISSANCE de Philippe Julien Levitre

Levitre né le Vingt un à Dix heures du Soir

fils de Julien Jacques Levitre Cultivateur

Demeurant En Cette Commune Rue du Four

Et de Marie Louise Belieu Son Epouse

En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Charles Philippe Richard Agé de

Trente Ans Vigneron Demeurant à Fresne

Cousin de L'Enfant

Second témoin Louise Nicolle Gertrude Levitre

agée de Vingt Quatre ans, Demeurante à Fresne

Tante de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Julien Jacque Levitre

pere de L'Enfant Nouveau né En presence de

Deux temoins Cy dessus Denommés Et Qualifiés

Et ont signé Avec moi Le present Acte

julien jacques Levitre L.h.g-levitre, Richard

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourdeau Adj. Du Maire

De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

84

10e

MAIRIE de Sceaux Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux —

Du Vingt-Sixième jour du mois de Germinal

l'an Onze de la République française.

Nº. 19

Gillet Antoine Bigot

ACTE DE NAISSANCE de Gillet Antoine Bigot

né le Vingt Cinq à Une heure du Matin

fils de Gillet Antoine Bigot Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue du Lavoir Et de Catherine Borliac Son Epouse En Légitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Antoine Bigot Agé de Cinquante Six ans Cultivateur Domicilié En Cette Commune Cousin de L'Enfant

Second témoin Marie Anne Conort Agée d'Environ Quarante Ans Femme de Gabriel Chevalier Cultivateur Demeurant à Malabry Commune de Chatenay Grand tante de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Sieur Bigot père de L'Enfant nouveau né En presence des Deux Temoins Y Denommés Et Qualifiés

Et ont signé Avec moi Le present Acte a L'Exception d'Antoine Bigot temoin qui a Declaré ne Savoir Signer

Bigot Marie Anne Conort

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bourdet Adjt. Du Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

1er Acte Conformement à La Loi
du 20 Ventose an 11 .

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quatrieme *jour du mois de* Floreal
l'an Onze *de la République française.* Quatre heure du soir

N°. 20

Louise Jeanne Victoire Mainteuoult

ACTE DE NAISSANCE de Louise Jeanne Victoire Mainteuoult née le Deux à onze heures du Soir
fille de Pierre Alexis d'Mainteuoult Ouvrier
jardinier Demeurant En cette Commune Chez
Le Cit.en Jaipoult Ou jardin des Eaux &
de Marie Charlotte Chateau Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Baptiste Etienne Jardinier
Agé de Quarante quatre ans Jardinier
Maraiché Domicilié En cette Commune

Second témoin Jean Baptiste Brecuth Agé de
Vingt deux Ans Garcon jardinier Demeurant
En cette Commune Chez Ledit Cit.en Jardinier

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Cit.en Mainteuoult
pere de l'Enfant nouveau Né En presence des
Deux temoins Denommés Et qualifiés

Qui ont signé Avec moi Le present Acte, Le pere
Ayant Declaré ne Scavoir Signer .

Jardinier Bréau

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt Au Maire
De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Et a aussi presente Ledit Acte Ve Benoite Louise Genevieve Jardinier
Femme Qui a Signé Avec Nous

Benoite Louise Genevieve Jardinier

Bouvet
Adjt

85

MAIRIE de Sceaux Département de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

11e

RÉP. FRA. SEINE. 75. cent.

Du Dix huitieme jour du mois de Floreal l'an Cinq de la République française. Neuf heures du Matin

N°. 21

Genevieve Julienne Deschamps

ACTE DE NAISSANCE de Genevieve Julienne Deschamps née le Seize à Cinq heures du matin fille de Marie Marguerite Deschamps majeure de Vingt Quatre Ans Domiciliée En Cette Commune Chez Sa Mere Marie Jeanne Daubone Vve Deschamps actuellement femme de Pierre Julien Joubert journalier, Et Deux Citoyen Jusconnu non mariés

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jean Ramal Agé de Quarante Deux Ans Boudronnier Domicilié En Cette Commune

Second témoin Pierre Julien Joubert agé de Quarante Cinq ans Journalier, Beau pere de la dite fille Deschamps, Demeurant En Cette

Sur la réquisition à nous faite par Jean Marie Poisard Officier de Santé Exerçant Et Demeurant En Cette Commune Qui a Fait La Declaration De la Naissance Du Susdit Enfant Et

Lecture faite a signé Nous moi Le present Acte Les Citoyen Ramal Et Joubert Temoins, ayant Declarés ne Scavoir Signer

Ramal

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bouvet Officier Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil. Etabli Ainsi present, Et ont Signé Avec moy, Etienne Ramal fils Et Genevieve Cochelin

fille cochelin

etienne ramal fils

Bouvet
Officier public

MAIRIE de Sceaux, Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux,

Du Dix huitieme jour du mois de Floreal
l'an Onze de la République française. heure de Midy

N°. 22

Josephine Angelique Derouen

ACTE DE NAISSANCE de Josephine Angelique
De Rouen née le Quinze à quatre heure du Soir
fille de Antoine Martin De Rouen Jardinier
Domicilié En Cette Commune Et de Brutel
Et de Marie Justine Marechal Son Epouse En
Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin Joseph Nicolle Fournier, Agé de
Quarante ans Serrurier Domicilié En
Chatenay

Second témoin Jacque Magloire Jolliette Agé de
Quarante Ans Maçon Entrepreneur
Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Citen De Rouen
Pere de L'Enfant nouveau né, qui En a fait
La Declaration En presence des Deux temoins
Denommés Et Qualifiés

Et ont signé Avec Moi Le present Acte

De Rouen Fournier M. Jolliette

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Deputé Maire
De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Etoit Aussi presente Ledit Acte Et a Signé Avec Moi
marie Magdelf Angelique Guillot f.e Jolliette.

Guillot f.e Jolliette

Pour Copie Conforme

86

MAIRIE de Sceaux, Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux,

Du

l'an

N°. 22

Josephine Angelique Berouen

ACTE

De Rou

fille de

Domici

Et de

Legitim

Le sexe d

Premier t

Quarà

Cbate

Le 24 Floreal Onze 11

A été porté et Enregistré Sur le Registre

des Enfans de la Patrie, Rue de la Bourbe

à Paris,

Marguerite Perrine Malbé

Native De Sceaux.

Second témoin

Quarante [illegible] Maçon Entrepreneur

Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Cit. De Rouen

Pere de L'Enfant Nouveau né, qui En a fait

La Declaration En presence des Deux temoins

Denommée Et Qualifié

Et ont signé Avec Moi Le present Acte

De Rouen Fournier — M. Jolliette —

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Officier Maire

De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoit Aussi presente Ledit Acte Et a Signé Avec Moi

marie Magdel. Angelique Guillot f.e Jolliette.

Guillot f.e Jolliette

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt quatre jour du mois de Floreal
l'an Onze de la République française. huit heures du matin

N°. 23

Margueritte Perrine Malbé

ACTE DE NAISSANCE de Margueritte Perrine Malbé
née cette Unité à L'heure de minuit
fille de Esthev Malbé Mineure agé de Vingt ans
Neuf mois Domiciliés En Cette Commune Chez Sa mere Margueritte
Perrine Bayeux Veuve de Esthéne Malbé Et actuellement Femme
de Cosme Damien Groppet Journalier; Et d'un Citoyen Inconnu
non marié

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminine

Premier témoin Pierre Marcou Agé de Quarante
Six ans, peintre à La manufacture de faiance
Domicilié En Cette Commune

Second témoin Cosme Damien Groppet Agé d'Environ
Quarante Cinq ans Journalier Aussi Domicilié En Cette Commune
Beau pere de ladite Esthev Malbé

Sur la réquisition à nous faite par Marguerite Nicole, femme
de Nicolas Geudron Sage femme Demeurante En Cette Commune
qui a fait La déclaration de la naissance du Susdit
Enfant

Et ont signé Avec moi Le present Acte

Marcou Groppet Marguerite [illegible]

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjoint du Maire
de Sceaux faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouret
Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

jean Bte Liot

N°. 24

Du Quatrième jour du mois de Prairial
l'an Cinq de la République française. Deux heures de Relevé

ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste Liot

né la nuit dernière à Deux heures du matin
fils de Jean Charles Liot, cultivateur et d'Anne Victoire Dupuis son Epouse
Domiciliés en la Commune de Thiais Decet arrondissement Etant De présent chez
~~Legal Cde Dame Liot est Accouchée~~ Le Cen Jean Baptiste Dupuis
Leur père et Beaupère cultivateur Domicilié en cette Commune chez Legal
Cde Dame Liot est accouchée

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Baptiste Dupuis Cultivateur Sus-nommé âgé
de cinquante ans, Domicilié en cette Commune, ayeul maternel
de L'enfant

Second témoin Claude Jean Baptiste Liot Cultivateur Demeurant en la
Commune de Thiais Agé de cinquante neuf ans, ayeul paternel de
L'enfant nouveau Né

Sur la réquisition à nous faite par Ced. Jean charles Liot père dud. Enfant Domicilié
en lad. commune de Thiais dant ce jour à Sceaux, Lequel a fait La Déclaration
de la naissance dud Enfant, son fils, en présence de deux témoins Sus. nommés et
qualifiés Lesquels ont Signé avec Ced. Cen Liot père de l'enfant et marie or
angelique Lefourlier épouse dud Cen Liot Second Témoin, et ayeule paternelle
dudit enfant qui a assisté a la présente déclaration
~~Et ont signé~~

~~Ced Cen Dupuis Domicilié a Sceaux chez~~

Liot — Liot — le bourlier Dupuis

Constaté suivant la loi, par moi François Desgranges Maire
fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

approuvé Dix lignes
nota Rayé nulle
en l'acte ci. contre
Liot

Liot

le bourlier
Dupuis

Desgranges

13.e

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Sixieme *jour du mois de* Prairial

l'an Dix *de la République française.*

Nº. 25

Jean Marie Auguste Lamonau

ACTE DE NAISSANCE de Jean Marie Auguste Lamonau né le Cinq à Deux heures du Matin fils de Mathurin Lamonau Couvreur Domicilié En Cette Commune Rue de Bretue Et de Magdelaine Bachelet Son Epouse En Legetime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Pasquier Lhermitte Agé de trente Six Ans, Couvreur Domicilié En Cette Commune Oncle de L'Enfant

Second témoin Pierre Dutu Agé de Cinquante Six Ans, Charpentier Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le Dit Mathurin Lamonau Pere de L'Enfant Nouveau Né qui En a fait La Declaration En presence des Deux temoins Denommés Et Qualifiés

Qui ont signé Avec Moi Le present Acte

Lamonau, Bachelet, Dutu

Constaté suivant la loi, par moi; Etienne Boutet Adjoint au Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil. Etienne Aussi present, Au dit Acte Et ont Signés Avec Nous Jean Marie Odar Lhermitte fils, Et Anne Dutu

Jean marie odar Lhermitte

Anne Dutu

Boutet Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Quinzieme *jour du mois de* Prairial

l'an Cinq *de la République française.* Heure de Midy

N°. 26.

Louis Michel Breauté

ACTE DE NAISSANCE de Louis Michel Breauté né le Douze à Deux heure de relevée fils de Louis Breauté Jardinier Chez Madame de Meaupou, En Cette Commune Rue de la fontaine Et de Elisabeth Damesme Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Pierre Francois Gaillet Agé d'Environ Quarante Ans Jardinier Demeurant à Meudon Decédé Departement de Seine Et Oise Bel oncle de L'Enfant

Second témoin Michel Edy Agé de Quarante deux ans Jardinier Demeurant En Cette Commune Chez Le Cit. Jamine

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Louis Breauté pere de L'Enfant nouveau né Qui a fait la declarat. de la naissance dud. Enfant Sus Et En presence des deux temoins Susnommés Et Qualifiés Lesquels ont Signés avec le pere, Et Louise Breauté Epouse du cit. Gaillet premier temoin ~~Et ont signé~~ Tante de L'Enfant qui a assisté à la presente Declaration.

Edy

L Breauté, L Breauté, P. Gaillet

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouret Adjt au Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Deuxieme jour du mois de Prairial
l'an Onze de la République française. à Cinq heures du Soir

Nº. 27. Jeanne Beatrix Victoire Gode

ACTE DE NAISSANCE de Jeanne Beatrix Victoire Gode
née le Dix Neuf à huit heures du Soir
fille de Antoine Francois Beatrix Gode
Boulanger Domicilié En Cette Commune
Et de Marie Magdeleine Tiepon Son Epouse
En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin
Premier témoin Claude Jean Gentil Agé de Quarante Deux
Ans Negociant Domicilié A Chaisy Departement
de La Seine

Second témoin Jacques Claude Baillet Agé de
Trente Six Ans patissier traiteur Domicilié
En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Antoine Francois
Beatrix Gode pere de L'Enfant nouveau né Qui a fait la
Declaration de la naissance En presence des Deux Temoins
Ci dessus Nommés Et Qualifiés Lesquels ont Signé
A Ledit Acte Ledit Gode pere dudit Enfant Et marie Victoire
Et ont signé Mautra Epouse du dit Baillet Second temoin
Qui a assisté a la presente declaration

Gode V. Mautra Baillet

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bouvet Adjt Au Maire
fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

De Sceaux

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingt Septieme jour du mois de Prairial

l'an Cinq de la République française.

N°. 28

Françoise Victoire Marie Couturat

ACTE DE NAISSANCE de Françoise Victoire Marie Couturat née ce jourdhuy à Sept heure du Matin fille de Victoire Couturat majeure de Vingt Six ans une fille de François Antoine Couturat de la Commune de Philippeville Depart.t des Ardennes Demeurant Et de Catherine Poirée Son Epouse, Et D'un Pere Inconnu, non marié. - -

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin François Leclerc Agé de Quarante trois ans Rentier, chez qui Logeoit a ce moment La dite Victoire Couturat En Qualité d'amie,

Second témoin Antoine Le Blanc agé de Quarante huit ans journalier tous deux Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Marie Catherine Gariot Vve Piquet Sage femme Domiciliée En Cette Commune qui a fait La Declaration de la Naissance du Susdit Enfant

Et ont signé Avec nous Le present acte a l'exception de Antoine Le Blanc Second temoin Qui a Declaré ne Scavoir Signer Garriod) Le Clerc, veuve guillemet

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Officier Public Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etoit aussi present Ledit Acte Et a Signé Avec nous Marie Magdeleine Vinceux, Vve Guillemet

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingtieme jour du mois de Messidor
l'an Onze de la République française. Six heure du Soir

Nº. 29
Pierre Jules Ballard

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Jules Ballard né le jour d'hier à trois heure du matin fils de François Ballard Bourelier Domicilié En cette Commune Rue de Sceaux Et de Marie Anne Nicolle Saunier Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Nicolas pierre Louis Morelle Agé de trente Cinq ans Peintre pointre En Batimens

Second témoin Claude Pigeon Agé de trente Quatre ans Marechal, tous deux Domiciliés En cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Le dit François Ballard pere de L'enfant nouveau né Qui a fait La Declaration de la naissance dudit Enfant Sus fait En presence Des deux temoins Sus nommés Et qualifiés Lesquels ont Signés Avec le pere Et Marie Julie Delarge Epouse du dit Pigeon Second temoin, qui a assisté au present Acte

Et ont signé

F Ballard julie Delorge J pigeon

Morelle

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bourdet Odiau Maire
Defcaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement De La Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Vingtieme jour du mois de Messidor
l'an Onze de la République française. heure de midy

N°. 30

Jean Adolphe Angrand

ACTE DE NAISSANCE de Jean Adolphe Angrand né le Quinze à huit heure du Soir fils de André Angrand Cocher Chez Madame Meaupoux, Domicilié En Cette Commune Rue de Sceaux Et de Adelaïde Corme Son Epouse En Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Louis perrico agé de trente huit ans, Mr. mercier Demeurant a paris Rue de la Marche N.° 13 Au marais Cejourdhuy En Cette Commune

Second témoin Modeste Rougeot agé de Vingt Six ans Aussi mercier Demeurant a Paris même Demeure dudit Cit.en Perrico, Cejourdhuy En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par ~~Ledit~~ André Angrand pere de L'Enfant nouveau né, qui a fait La declaration de la naissance dudit Enfant Son fils En presence des deux temoins Susnommés Et qualifiés Lequel a Signé avec le pere Et Jean Baptiste Chanoine Garcon Marchand, Demeurant a paris Rue de la marche n.° 13 Chez mr. perrico ainsi que Sophie magdelaine Francois ~~Et ont signé~~ femme du Cit.en perrico voisine Demeurant, qui ont assisté a la presente declaration

angrand Sophie [illegible] Perrico Chanoine aglaé Perrico

Acte Regnaud

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Boutet adjoint Au Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

16.e

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Premier *jour du mois de* Fructidor

l'an Onze *de la République française.*

Nº. 31

Nicolas Auguste Julien Saunier

ACTE DE NAISSANCE de Nicolas Auguste Julien Saunier né le Vingt neuf Thermidor Onze heure du Soir fils de Jacques Vincent Saunier Cultivateur Domicilié En Cette Commune Rue de L'unité Et de Marie Marguerite Laboureux Son Epouse En Legitime Mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin

Premier témoin Nicolas Saunier Agé de Quarante trois ans Cultivateur Domicilié En Cette Commune Oncle de L'Enfant paternel

Second témoin Louis Eloy Montgarnier Agé d'Environ trente Ans Cultivateur Demeurant à Bourg, oncle Maternel de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Nicolas Saunier pere dudit Enfant qui a fait la Declaration de la Naissance de Susdit fils En presence des deux temoins cy dessus Nommés Et qualifiés

qui ont signé, Ainsi que Anne Augustine Laboureux Epouse dudit Montgarnier Second temoin Et Belle tante de L'Enfant

J. N. Saunier, anne augustine Saunier Mongarny

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bouvet Adjt. Au Maire de Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Cinquieme *jour du mois de* Fructidor

l'an Cinq *de la République française.*

N°. 32

Adelaïde Catherine Fontaine

ACTE DE NAISSANCE de Adelaïde Catherine Fontaine né le Quatre à Six heures du Matin fille de Jean Jacque Fontaine Boulanger Domicilié Rue Cette Commune Rue de Lorraine Et de Elizabeth Genev.e Louise Lambert Son Epouse En Legitime Mariage,

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Feminin

Premier témoin Jacques Francois Jacquet agé de Trente Quatre Ans Rue N.e Epicier Domicilié En Cette Commune

Second témoin André Saturnin Jacquet Agé de Soixante trois Ans Rentier Domicilié En Cette Commune

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Jean Jacq.s Fontaine pere de L'Enfant nouveau ne Qui Nous a fait la Declaration de la naissance En presence des Deux temoins denommés Et Qualifiés Et de Demoiselle Catherine Louise Bertin Qui Nous a presenté Et qui Tous ont signé.

Fontaine, Bertin, Jacquet, Jacquet

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Bourdon Adjt. Du Maire De Sceaux fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourdon Adjoint

MAIRIE de Sceaux Departement de la Seine

Arrondissement communal de Sceaux

Du Dixieme jour du mois de Fructidor
l'an Onze de la République française.

N°. 33

Pierre Vincent Guillou

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Vincent Guillou né le Neuf — à Une heure du Soir
fils de Pierre Vincent Guillou Cultivateur
Domicilié En Cette Commune Rue de Notre
Et de Marie Jeanne Brulé Son Epouse En
Legitime mariage

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Pierre Molière Agé de Vingt
Cinq Ans Garçon Vigneron Cultivateur Demeurant
En Cette Commune

Second témoin Michel Brulé Agé de Trente Six
ans Cultivateur Domicilié En Cette Commune
Oncle de L'Enfant

Sur la réquisition à nous faite par Ledit Pierre Vincent Guillou
pere dudit Enfant qui a fait La Declaration
De La Naissance En presence des deux temoins
Denommés Et qualifiés qui ont Signés Le present acte
Ainsi que le pere, Et Marie Louise Garnier fille de
Pierre Marden qui Etoit presente.

~~Et ont signé~~

p. v. guillou

Mlle Garnier Molière

Collé

Constaté suivant la loi, par moi, Etienne Bouvet Adjt. Au Maire
De Sceaux — fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouvet
Adjoint

Mairie ∂

Arrondissement communal ∂

Du jour du mois de
l'an de la République française.

N°.

Acte de Naissance de

né le à heure du
fil de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
Premier témoin

Second témoin

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont signé.

Constaté suivant la loi, par moi Maire
fesant les fonctions d'officier public de l'état civil.

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES D'ADOPTION

DE LA COMMUNE d

MODELE D'ACTE D'ADOPTION.

Mairie d *Arrondissement communal d*

Le jour du mois de l'an de la République française; pardevant moi (*Si c'est l'Adjoint il en sera fait mention*), Maire de arrondissement communal d département d s

(*Il faut énoncer ici les noms, prénoms, âge, domicile de l'adoptant ou de l'adoptante; s'ils sont mari et femme, et relater les pièces justificatives de toutes les énonciations. L'âge doit être nécessairement celui de la majorité.*)

L quel déclaré adopter pour enfant, et pour jouir des droits qui sont et seront en pareil cas réglés par la loi, la personne de ffl du cit. demeurant à arrondissement communal d département d et de (*Ici on mettra le nom de la femme, en ajoutant* son épouse, *si l'enfant est légitime. — Si l'adopté est un enfant naturel et reconnu, on en fera mention, ainsi que du nom de son père ou de sa mère, et des pièces justificatives des faits. — Si l'adopté n'a pas de parens connus, on l'énoncera*), ainsi qu'il est prouvé par

L d adopté (*Il faut énoncer l'acceptation de l'adoption; s'il est présent, et celle de ses père et mère ou tuteur, ou de leurs fondés de pouvoirs.*)

De laquelle déclaration j'ai donné acte à toutes les parties, au nom de la loi.

En présence de département d et de demeurant à arrondissement d département d témoins connus, qui ont signé avec moi, et (*On fera mention de ceux qui ne savent pas signer.*)

Et à l'appui du présent acte, ont été déposés aux archives de l'état civil toutes les pièces justificatives des énonciations y portées.

Table Alphabetique Des Actes
De Naissances Contenus Dans le Registre

- Amyraud Adolphe Jean — — — — — 35 Vo
- Bullaud Jules Pierre — — — — — — — — 29.
- Bigot Gille Antoine — — — — — — — — 19.
- Brachet Louis Charles — — — — — — — 9.
- Breaudé Michel Louis — — — — — — — 26.
- Courtois Pierre François — — — — — — — — 1.
- Courtois Josephine Anne — — — — — — — — 11.
- Courtoux Marie Victoire Françoise — — — 28.
- Dequaire Louise Rosalie — — — — — — — 13.
- Deschamps Julienne Genevieve — — — — — — 21.
- Deroueu Angelique Josephine — — — — — 22.
- Diard Marie Louise — — — — — — 12
- Fontaine Catherine Adelaïde — — — — — 32
- Furin Fçoise Magdeleine Victoire — — — — — 7.
- Gode Victoire Béatrix Jeanne — — — — — 27.
- Guillion Augustine Sophie — — — — — — 17
- Guillion Pierre Vincent — — — — — — 33
- Lamouroux Auguste Jean et Marie — — — 25
- Piot Jean Baptiste — — — — — — — — 21

Laudré Caroline Marie ------- 11.
Lecalon Pierre Henry ------- 5.
Leroy Jean Baptiste ------- 2.
Letille Pierre Julien ------- 18.

Malbé Perrine Marguerite ---- 23.
Mauteaux Victoire Jeanne Louise --- 20.
Neffrieu Jean Baptiste ------- 6.
Piquard Pierre Désiré ------- 1.
Poullet Virginie Victoire ------- 16.

Rogeo Jean Etienne ------- 15.
Roux Delaire Claude ------- 10.

Saunier Julien Auguste Nicolas --- 31.
Tesseau Marie Louise ------- 8.
Thépot Pierre Frederic ------- 3.

Total Des Actes de
Naissance ---- 33;

Le présent Registre Clos Et Arrêté par nous
Maire De La Commune De Secaux Département De
La Seine Le Sixième jour Complémentaire à
L'heure de minuit.

Bruyannes